

UNIVERSITE DU QUEBEC

MEMOIRE

PRESENTÉ A

L'UNIVERSITE DU QUEBEC A TROIS-RIVIERES

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAITRISE ES ARTS (ETUDES QUEBECOISES)

PAR

EDITH MANSEAU

LA PRESSE DU COEUR: UN INDICATEUR CULTUREL

MAI 1985

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

REMERCIEMENTS

Ce mémoire est achevé grâce à la bienveillance enthousiaste du professeur Serge Gagnon, inspirateur et directeur de cette étude. Remarquablement disponible, il nous a guidée avec la compétence patiente du maître. Toute notre gratitude.

Il convient de souligner l'apport appréciable des professeurs Maurice Carrier et Gildor Rousseau qui ont formulé des commentaires pertinents lors de la lecture d'une version antérieure de notre manuscrit. Plusieurs personnes ont contribué à soutenir nos efforts. Il convient de souligner l'appui de Monsieur Maurice Auger, ex-directeur de la bibliothèque de l'Université du Québec à Trois-Rivières et celui de Monsieur Michel Jacob, directeur actuel, nos patrons. Ma soeur, Jacqueline Manseau, mérite une mention spéciale pour les nombreux services rendus au moment de la rédaction de ce texte, principalement comme copiste.

Nous remercions chaleureusement Madame Ledoux, Marie-Josée, qui a permis la consultation de la partie manuscrite du courrier.

Cette étude porte aussi l'empreinte de l'intérêt manifesté par plusieurs membres de la communauté universitaire ainsi que celui des amis, particulièrement Madame Alice Migneault.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	ii
TABLE DES MATIERES	iii
BIBLIOGRAPHIE	v
INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE: Le discours des correspondants	12
CHAPITRE 1. <u>Les difficultés de la vie conjugale</u>	13
La brutalité	15
L'alcoolisme	21
Les rapports sexuels	24
Les conditions matérielles	28
Les travers avoués	32
Le désir masculin inassouvi	34
Les perspectives de séparation	35
Les consultantes et la religion	37
Les qualités des conjoints	40
CHAPITRE II. <u>La famille en crise</u>	45
Le mari, le père	46
La grossesse	50
L'aspect financier et matériel	51
L'éducation	55
Les fiançailles et les mariages	62
Le discours du père	68
L'opinion des belles-filles sur la famille élargie	69
La voix des belles-mamans	72
Le discours des jeunes	74
Le regard des jeunes filles sur leurs parents	74
Les sorties	79
Les jeunes filles incomprises	80
L'information sexuelle	83
Le regard des garçons sur leurs parents	84

DEUXIEME PARTIE: La courriériste	88
CHAPITRE I. <u>La facture du courrier</u>	89
Les objectifs de Marie-Josée	91
La fonction sociale de la courriériste	93
La structure d'intervention de Marie-Josée	96
La périodicité et l'espace	100
L'authenticité des questions et le délai des réponses .	101
Un titre accrocheur	103
L'ampleur de la réponse	104
Le recours aux spécialistes	105
Le courrier du cœur et la littérature	106
CHAPITRE II. Le discours de la courriériste	108
La conjugalité	109
La famille	114
L'éducation	118
Les jeunes filles et les parents	119
La famille élargie	123
CONCLUSION	130
APPENDICE	134

BIBLIOGRAPHIE

Archives

Ledoux, Rosaline. Archives privées. Lettres des correspondants, 1968.
Manuscrits.

Ouvrages de référence

Beaulieu, André et Jean Hamelin. Les journaux du Québec de 1764 à 1964.
Préf. de J.-C. Bonenfant. Québec, Presses de l'Université Laval,
1965, 329 p. (Les cahiers de l'Institut d'histoire, 6).

Canada ecclésiastique 1967. 79e éd. Montréal, Librairie Beauchemin,
1967. 1519 p.

Code civil de la province de Québec. Revu et modifié [...] par Lyse
Saintonge-Poitevin. 21e éd. Montréal, Wilson et Lafleur, 1969.

Lamonde, Yvan. Je me souviens. La littérature personnelle au Québec
(1860-1980). Québec, Institut québécois de recherche sur la cul-
ture, 1983. 275 p. (Coll. "Instrument de travail", no 8).

Paulus PP. VI. "Lettre encyclique "Humanae vitae" de S. S. Paul VI sur
la régulation des naissances,"Documentation catholique, t. LXV,
no 1523, (1er septembre 1968), pp. 1441-1457.

La Terre de Chez Nous, vol. XXXIX, no 41 (3 janvier 1968) à vol. XL,
no 38, (26 décembre 1968).

Van Roey-Roux, Françoise. La littérature intime du Québec. Montréal,
Boréal Express, 1983. 254 p.

Ouvrages méthodologiques

- Bardin, Laurence. L'analyse de contenu. Paris, Presses universitaires de France, 1980. 233 p. (Le psychologue).
- Bernier, Benoit. Guide de présentation d'un travail de recherche. Québec, Presses de l'Université du Québec, 1973. 55 p.
- Desroche, Henri. Apprentissage en sciences sociales et éducation permanente. Lettre préface de Roland Barthes. Paris, Editions ouvrières, 1971. 200 p.
- Duverger, Maurice. Méthodes des sciences sociales. 3e éd. Paris, Presses universitaires de France, 1984. 501 p. (Coll. Thémis).
- Festinger, Léon et Daniel Katz. Les méthodes de recherches dans les sciences sociales. Traduit d'après la première édition américaine par Honoré Lesage. Paris, Presses universitaires de France, 1974. 2 vol. (Coll. Psychologie d'aujourd'hui).
- Grawitz, Madeleine. Méthodes des sciences sociales. 2e éd. Paris, Dalloz, 1974. 1076 p.
- Kayser, Jacques. "L'étude du contenu d'un journal", Etudes de presse, nouvelle série, vol. XI, nos 20-21, (1959), pp. 6-19.
- Mucchielli, Roger. L'analyse de contenu des documents et des communications, connaissance du problème. 2e éd. rev. et mise à jour. Paris, Entreprise moderne d'édition, 1977. 121, 53 p.
- Morin, Louis. La méthodologie de l'histoire de vie, sa spécificité, son analyse. Québec, Institut supérieur des sciences humaines, 1973-1974, no 10 et no 13.
- Pineau, Gaston. Vies des histoires de vie. Montréal, Université de Montréal, 1980. 61 p.
- "Récits de vie, théoriques-expériences", Revue des Sciences humaines, t. 62, no 191 (juil.-sept. 1983); t. 63, no 192 (oct.-nov. 1983).
- Unrog Marie-Christine d'. Analyse de contenu et acte de parole. De l'énoncé à l'énonciation. Paris, Editions universitaires, 1974. 270 p. (Coll. Encyclopédie universitaire).

Ouvrages spécialisés

Allard, Yvon. Paralittératures. Montréal, Centrale des bibliothèques, 1979. 728 p. (Sélections documentaires, 2)

Angenot, Marc. "Qu'est-ce que la paralittérature?" Etudes littéraires, vol. 7, no 1, (avril 1974), pp. 9-22.

Bartaux, Daniel. "L'approche biographique", Cahiers internationaux de sociologie, vol. LXIX, nouvelle série, (juil.-déc. 1980), pp. 197-225.

Barthes, Roland. Mythologies. Paris, Seuil, 1970. 257 p.

Bierlaire, Franz. "De la civilité au savoir-faire: pour une histoire de la civilisation des moeurs", Cahiers de Clio, no 73, (premier trimestre 1983), pp. 22-29.

Bize, P.-R. "La communication moi-l'autre", Communication et langages, vol. 4, no 1, (mars 1969), pp. 87-97.

Bruss, Elisabeth W. "L'autobiographie considérée comme acte littéraire", Poétique, no 17, (1974), pp. 15-26.

Carisse, Colette et al. La famille: mythe et réalité québécoise. vol. 1. Québec, Editeur officiel du Québec, 1974. 136 p.

Chabrol, Claude. "Psycho-socio-sémio-tique, récits de vie et sciences sociales", Revue des sciences humaines, T. 62, no 191, (juil.-sept. 1983), pp. 71-85.

Chabrol, Claude. Le récit féminin. Contribution à l'analyse sémiologique du courrier du cœur et des entrevues ou "enquêtes" sur la femme dans la presse féminine actuelle. Paris, The Hague, 1971. 142 p.

Crubellier, Maurice. Histoire culturelle de la France, XIX-XX siècle. Paris, Fayard, 1974. 454 p.

Désilets, Rosaline. Jours radieux. Trois-Rivières, Editions du Bien Public, [s.d.] 166 p.

Desmarais, Marcel-Marie. La clinique du cœur. Montréal, Les éditions du Lévrier, 1958-1959. 10 vol.

Dix ans de courrier des lecteurs. Paris, Editions E.P.I. 1982. 347 p.

Dumont, Fernand et Jean-Charles Falardeau. Littérature et société canadiennes-françaises. Québec, Presses de l'Université Laval, 1964. 272 p.

- Donzelot, Jacques. La police des familles. Postface de Gilles Deleuze. Paris, Editions de Minuit, 1977. 221 p. (Coll. Critique).
- Falardeau, Jean-Charles. Imaginaire social et littérature. Préface par Gilles Marcotte. Montréal, Hurtubise HM, 1974. 152 p. (Coll. Renaissance)
- Ferraroti, Franco. Histoire et histoires de vie, la méthode biographique dans les sciences sociales. Préface de Georges Balandier. Introduction d'Emmanuel Lazega. Traduit de l'italien par Marianne Modak. Paris, Librairie des méridiens, 1983. 195 p.
- Flandrin, Jean-Louis. L'Eglise et le contrôle des naissances. Paris, Flammarion, 1970. 137 p. (Questions d'histoire).
- Flandrin, Jean-Louis. "Histoire de la famille et histoire des mentalités", Historical Papers/ Communications historiques, 1983, pp. 136-149.
- Foucault, Michel. Histoire de la sexualité, la volonté de savoir. Paris, Gallimard, 1976. 211 p.
- Foucault, Michel. "Usage des plaisirs et techniques de soi", Le débat, no 27, (novembre 1983), pp. 46-72.
- Gagnon, Nicole. "Les vies dans la pratique culturelle", Cahiers internationaux de sociologie, vol. LXIX, 1980, numéro spécial, pp. 290-295.
- Garigue, Philippe. La vie familiale des Canadiens français [sic]. Montréal, Presses de l'Université, 1962. 142 p.
- Gianini Belotti, Elena. Courrier du cœur. Traduit de l'italien par Raymonde Coudert. Paris, Des femmes, 1981. 418 p.
- Grand'Maison, Jacques. La révolution affective et l'homme d'ici. Montréal, Leméac, 1982. 196 p.
- Grégoire, Menie. "La presse féminine, la femme et l'amour", Esprit, nos 7-8, (juil.-août 1959), pp. 17-34.
- Gritti, Jules. "Le courrier du cœur", Communications, no 11, 1968, pp. 99-126.
- Guindon, Jeannine. Vers l'autonomie psychique: de la naissance à la mort. Paris, Editions Fleurus, 1982. 445 p. (Pédagogie psychologique, 40).
- L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles, [par] Micheline Dumont, Michèle Jean, Marie Lavigne, Jennifer Stoddard. Montréal, Quinze, 1982. 521 p. (En-tête du titre, Le collectif Clio).

- Javeau, Claude. "Les symboles de la banalisation", Cahiers internationaux de sociologie, vol. LXXV, nouvelle série, (juil.-déc. 1983), pp. 343-353.
- Lash, Christopher. Le complexe de Narcisse, la nouvelle sensibilité américaine. Traduit de l'américain par Michel L. Landa. Paris, Editions Robert Laffont, 1981. 340 p.
- Léger, Pierre. La Canadienne française [sic] et l'amour ou l'homme démystifié. Montréal, Editions du Jour, 1965. 125 p.
- Létourneau, Firmin. L'U.C.C. Préface de Son Exc. Mgr Georges Courchesne. [S. l., ni éd.] 1949. 247 p.
- Lottin, Alain et al. La désunion du couple sous l'Ancien Régime, l'exemple du Nord. Paris, Editions universitaires, 1975. 227 p.
- Mayrand, Oswald. L'apostolat du journalisme. Montréal, Fides, 1960. 253 p.
- Moreux, Colette. Fin d'une religion? Monographie d'une paroisse canadienne-française. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1969. 485 p.
- Packard, Vance. Le sexe sauvage. Paris, Calman Lévi, 1968. 380 p.
- Pascal, René. "Le confessionnal radiophonique". Esprit, vol. 35, no 361 juin 1967, pp. 1065-1066.
- Reiche, Reimut. Sexualité et lutte de classes, défense contre la désublimation répressive. Trad. de l'allemand par Catherine Parrenin et Franz Josef Rutten. Paris, François Maspéro, 1971. 175 p.
- Remy, Jean. "Vie quotidienne, production de valeurs et religion", Social Compass, vol. XXIX, no 4, 1982, pp. 267-281.
- Shorter, Edward. Naissance de la famille moderne, XVIIIe-XIXe siècle. Paris, Seuil, 1977. 379 p.
- Sullerot, Evelyne. Histoire de la presse féminine en France, des origines à 1848. Paris, A. Colin, 1966. 226 p.

INTRODUCTION

En 1924, les agriculteurs du Québec fondaient une association nommée Union catholique des cultivateurs, U.C.C. (1). Quelques années plus tard, en 1929 (2), ils se dotèrent d'un hebdomadaire agricole, La Terre de Chez Nous dont le rayonnement s'étendit à travers le Québec et au-delà des frontières. Imprimé en format tabloid, le journal atteint, en 1963, un tirage de 69 255 exemplaires (3). L'abonnement annuel coûte 1,00\$, en 1968. La majeure partie du numéro hebdomadaire traite de questions directement reliées à l'agriculture, tant techniques que syndicales; il offre aussi une rubrique qui s'adresse aux femmes: des articles sur l'éducation des enfants, sur la tenue de maison, sur le jardinage, une chronique sur la radio et la télévision, puis "Le courrier de Marie-Josée." La titulaire y vient en aide au correspondant (4) qui sollicite un avis sur un sujet précis, parfois elle exprime son opinion sur une question nouvelle. A ce titre, le courrier devient un véhicule de valeurs culturelles opérant dans deux directions.

"Le courrier de Marie-Josée" appartient à une forme d'écriture et de communication assez mal connue. Là-dessus, l'étude la plus complète semble être celle de Claude Chabrol (5) qui se limite à l'examen sémiotique des

1 Firmin Létourneau, L'U.C.C., [s.l., s. éd., 1949] p. 88.

2 Le premier numéro parut le 6 mars 1929, op. cit., p. 122.

3 Jean Hamelin et André Beaulieu, Les Journaux du Québec de 1764 à 1964, Québec, Presses de l'Université Laval, 1965, p. 158.

4 Ce terme signifie celui qui correspond, homme ou femme. Il en sera ainsi des synonymes employés tout au long de ce texte.

5 Claude Chabrol, Le récit féminin, [...] Paris, The Hague, 1971, 142p.

des réponses publiées. Notre étude (6) du "Courrier de Marie-Josée" vise un tout autre objectif: elle cherche à relever, à comprendre et à interpréter certains aspects de la vie privée des correspondants. Des liens d'amitié, entretenus avec la responsable depuis des années, nous ont permis de la consultation des lettres des correspondants (7). Nous disposions ainsi des deux éléments constitutifs du courrier: les "aveux" et les réponses publiées dans "Le courrier de Marie-Josée".

Notre étude porte sur les 731 lettres adressées à la courriériste durant l'année 1968 et sur les réponses publiées dans la chronique hebdomadaire de La Terre de Chez Nous. Cette correspondance représenterait un échantillon de la fin des années 1960, moment reconnu révélateur de la révolution sentimentale et sexuelle de notre temps, comme décrit Shorter (8). En fait, cette fin de décennie coïncide avec une pointe de contestation de la culture sexuelle, tant en Amérique du Nord qu'en Europe (9).

Le courrier est l'expression d'hommes, de femmes, de jeunes et d'adolescents qui cherchent à se libérer des angoisses ou des contraintes qui les empêchent de goûter au bonheur de vivre. Ce discours décrit une expression de la souffrance humaine, comme le note René Pascal à propos de la confession radiophonique:

6 Aucun ouvrage publié sur les courriers n'étudie les lettres mêmes des correspondants, selon nos recherches bibliographiques.

7 Marie-Josée a exigé le respect du caractère confidentiel des documents qu'elle fut toujours seule à lire. La déontologie l'imposait.

8 "Lors de la première révolution sexuelle préconjugale de la fin du XVIII^e siècle, la sexualité affective était associée à l'aventure amoureuse. Dans la seconde révolution sexuelle, celle des années 1960, elle fut associée à l'hédonisme." (Edward Shorter, Naissance de la famille moderne XVII^e-XX^e siècle, Paris, Seuil, 1977, p. 25).

9 Vance Packard, Le sexe sauvage, Paris, Calman Lévi, 1968. 380 p.

Face à cette kyrielle, bien des esprits qui se piquent de distinction ou de militantisme se gausseront. Cela vire au courrier du coeur, observeront-ils. Sans conteste. Mais seuls les imbéciles peuvent lire ou écouter un courrier du coeur sans que leur tranquillité soit ébranlée. En vérité, peu à peu, la communication radiophonique devient un extraordinaire révélateur de la condition humaine (10).

La même observation s'applique à la confession sollicitée par la presse écrite. Le narrateur décrit son mal de vivre à quelqu'un qui peut le soulager en le lisant, qui peut le secourir par une parole réconfortante. Ce mal de vivre vécu et raconté par des centaines et des centaines de correspondants constitue un matériau autobiographique apparenté à des récits de vie d'une valeur insoupçonnée. A notre avis, ce que Lazega écrit de ces récits de vie vaut pour les lettres des correspondants qui expriment des reflets du vécu:

Ces récits sont ici considérés d'un point de vue pédagogique, ils contiennent un savoir, même à l'insu des intéressés: ils sont une forme d'expression de l'"expérience humaine", du "vécu quotidien". Leur valeur sociologique vient donc de ce qu'ils constituent des documents existentiels, au sens où un philosophe existentialiste affirme pouvoir connaître et raconter le monde parce qu'il y est engagé. Pour savoir, pour percevoir, il faut commencer par subir le choc du "vécu", éprouver le "réel". Un réel qui s'éprouve, c'est un gage de certitude: le réel ne trompe pas (11).

Nous avons voulu vérifier, à travers ces relations du vécu si la famille rurale québécoise de la fin des années 1960 évoluait dans des directions inédites et selon les trois aspects énoncés par Shorter dans Naissance de la famille moderne:

10 René Pascal, "Le confessionnal radiophonique", Esprit, vol. 35, no 361 (juin 1967), pp. 1065-1066.

11 Emmanuel Lazega, dans Franco Ferraroti, Histoire et histoires de vie, la méthode biographique dans les sciences sociales, Paris, Librairie des méridiens, 1983, "Introduction", pp. 12-13.

L'un de ces aspects est la rupture définitive des liens qui unissaient les jeunes générations aux anciennes - l'indifférence que manifestent les adolescents à l'identité de la famille, à ce qu'elle représente et défend, et qui éclate dans la discontinuité des valeurs entre parents et enfants. Deuxième aspect, l'instabilité nouvelle de la vie du couple reflétée par l'élévation en flèche de la courbe des divorces. Et, enfin, troisième aspect, la destruction systématique, par la libération des femmes, du concept de "nid" autour duquel s'était bâtie la vie de la famille nucléaire: pour une bonne part de la population féminine du monde occidental, il s'avère que le nid n'est pas si béni, après tout (12).

Pour ce faire, nous avons scruté "Le courrier de Marie-Josée" afin d'y découvrir, si possible, quelque chose de la mentalité des ruraux à l'égard de la famille. Peut-être pourrions-nous y repérer des éléments d'ensemble dont la cohésion traduit soit l'équilibre social et moral de la famille, soit des indices signifiant son effritement, soit encore signes annonciateurs de véritable mutation. Cette étude débordera aussi sur le discours tenu par la courriériste afin de déceler les valeurs qu'elle véhicule auprès de ses interlocuteurs.

La variété, la prolixité des témoignages et des situations évoquées semblaient donner un caractère hétéroclite au corpus. L'éventail de thèmes abordés dans les courriers du cœur et regroupés comme le propose Menie Grégoire (13) correspond d'assez près aux sujets rencontrés dans l'hebdomadaire agricole choisi. Ils se présentent comme suit: la conduite de la vie, l'amour, la sexualité, la fidélité conjugale, les relations interpersonnelles; la mode et la beauté; la cuisine; les conseils pratiques: ménage, maison, éducation des enfants; la culture: suggestion de

12 Shorter, op. cit., p. 326.

13 Menie Grégoire, "La presse féminine, la femme et l'amour", Esprit, nouvelle série, no 7-8 (juillet-août 1959) pp. 17-34.

de lecture, films, informations touristiques, renseignements sur des mouvements sociaux, par exemple.

L'étendue des sujets était telle que nous avons retenu seulement les situations qui se rapportaient à la conjugalité ou à la famille, que le sujet soit abordé par un conjoint ou par un témoin indirectement relié au conflit. Dans la mesure du possible, nous avons souligné des corrélations quantitatives auxquelles cependant nous n'accordons qu'une valeur d'hypothèse. D'ailleurs, la quantification ne semble pas très utile aux yeux de Ferraroti, abstraction faite de l'"aspect sécurisant des méthodes quantitatives (14)." Il ajoute, un peu plus loin: "Le qualitatif s'efface en présence du quantitatif (15)." Le vécu ne se laisse pas facilement enfermer dans la statistique. Outre son caractère existentiel, le discours du correspondant est une parole formulée à la première personne et adressée à une inconnue qui résit le contrat de parole (16) et demeure la meneuse de jeu. Le locuteur n'est que partiellement identifié puisqu'il signe sa missive d'un pseudonyme. Néanmoins il se projette dans son discours, il dit librement son vécu socio-affectif à Marie-Josée qui le reconnaît et apprécie sa parole. Le seul fait d'être publié constitue déjà une valorisation (17) sinon un réconfort vers le retour à la sérénité.

Tel que déjà souligné, le contenu de ce discours s'apparente aux histoires de vie. Le fait unique, singulier, relaté par un correspondant,

14 Ferraroti, op. cit., p. 72.

15 Ibid., p. 85.

16 Les conditions du courrier répétées en dessous du titre de chaque chronique.

17 Claude Chabrol, "Psycho-socio-sémiotique, récits de vie et sciences sociales", Revue des sciences humaines, t. 62, no 191, (juil.-sept. 1983), p. 76.

révèle un aspect du vécu dont l'enseignement est plus "qu'anecdotique": "L'étude approfondie d'un seul cas singulier, écrit Gaston Pineau, peut révéler plus de réalités universelles que la comptabilisation statistique de x cas particuliers. Une science du singulier est donc possible et c'est même la seule possible pour aborder l'individu dans sa singularité et non dans sa répétitivité sociale (18)." Ferraroti renchérit en ces termes: "Loin d'être l'élément le plus simple du social - son atome irréductible -, l'individu est également une synthèse complexe des éléments sociaux. Il ne fonde pas le social, il en est le produit sophistiqué (19)." Ainsi le vécu de chaque correspondant renseigne sur le couple et sur la famille rurale, ce qui devrait permettre de se former une idée de la vie privée des ruraux de la fin des années 1960, du moins de ceux qui vivent une crise des valeurs transmises par la tradition.

Voyons d'abord qui sont ces ruraux, auteurs de ce discours sur la famille moderne. Dans le courrier, ils décrivent ce qui constitue la vérité de leur expérience individuelle et la façon dont chacun se représente son rapport à ses conditions d'existence (20).

Les "Conditions du courrier (21)," répétées en sous-titre de chaque

18 Gaston Pineau, Vies des histoires de vie, Montréal, Université de Montréal, 1980, p. 24.

19 Ferraroti, op. cit., p. 54.

20 Louis Morin cité par Nicole Gagnon, "Les vies dans la pratique culturelle", Cahiers internationaux de sociologie, vol. LXIX, 1980, numéro spécial, pp. 294-295.

21 CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter (âge, sexe, situation) - Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels (pas plus de 5 pages) - Pseudonyme court et original - Pas de service d'échange - Si on récrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent - Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée - Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSEE / LA TERRE DE CHEZ NOUS / 515 VIGER / MONTREAL 24.

chronique hebdomadaire, permettent de recueillir des indices du profil des correspondants. Ces exigences de la courriériste facilitent la catégorisation des locuteurs dont voici la répartition suivant le sexe et l'âge.

Répartition des correspondants selon le groupe d'âge (22) et le sexe

	12-18	19-23	24-30	31-39	40-49	50-59	60+	Inc.*	Total
F	310	78	42	33	42	18	10	140	673
H	10	26	8	3	3	1	1	6	58
T	320	104	50	36	45	19	11	146	731

Les données ci-haut décrites permettent de qualifier le courrier du coeur de discours féminin puisque sept correspondantes sur dix sont des femmes; celles-ci décrivent leurs souffrances à une femme. Les jeunes filles prennent la parole en plus grand nombre, soit 58% de l'ensemble des interlocutrices et 42% du nombre total des intervenants.

La majorité des correspondants masculins se situe dans le groupe d'âge 19-23, l'étape de transition de l'adolescence à la vie du jeune adulte. C'est une période de solitude, les études sont généralement terminées, les compagnons sont moins stables, c'est le temps de la recherche d'une compagne, l'expérience de travail se réalise parfois à des distances considérables du milieu familial. Bref, cette étape semble difficile à franchir puisque plusieurs garçons sentent le besoin de communiquer avec une confidente. Celle-ci peut être perçue comme le substitut maternel

22 Les correspondants traduisent leurs problèmes selon leur développement psychique. Le regroupement selon l'âge chronologique est basé sur le modèle développé par Jeannine Guindon, Vers l'autonomie psychique, de la naissance à la mort, Paris, Editions Fleurus, 1982, 445p. (Pédagogie psychique, 40).

* Inconnu

mais il apparaît sain que ces personnes en difficulté s'imposent une démarche susceptible de les aider à résoudre les problèmes décrits.

Le regroupement selon l'occupation des correspondants permet de constater que les étudiants, 287 (23), forment le plus grand groupe de consultants, suivent des mères de famille, 196 (24); viennent les domestiques, 29; des institutrices, des employées de restaurant, 26; infirmières et secrétaires ne sont que 14, trois de plus que les cultivateurs. Ce dernier groupe est restreint, sans doute, parce que la clientèle est jeune, donc rarement établie; les rares infirmières et secrétaires consultantes permettent de penser que le niveau élevé d'instruction rend moins séduisante la fréquentation du courrier; au reste, le monde urbain scolarisé du secrétariat et de l'infirmerie ne reçoit tout simplement pas La Terre de Chez nous. Mais ce ne sont là que des hypothèses bien fragiles, surtout si l'on tient compte des 168 correspondants, 23%, dont l'occupation n'est pas déclarée.

Le nombre de consultants étudiants semble un peu élevé dans un hebdomadaire agricole. Il faut penser que les parents et les éducateurs ne répondent pas aux questions de ces jeunes inquiets. De plus, signalons l'absence de mention des groupements de jeunesse. Ces mouvements scolaires ou paroissiaux suscitent ordinairement des activités qui contribuent au développement de la personnalité des membres. Souvent aussi, les ani-

23 A moins d'indication contraire, les narrateurs de moins de 19 ans sont classés dans la catégorie étudiants; la mention de l'occupation demandée par la courriériste et le contenu des lettres fondent cette estimation.

24 Comprend les personnes qui font précéder leur nom de Madame quand il n'est pas question des enfants ou du mari.

mateurs suppléent à la carence affective déplorée par les adolescents.

Il y a peut-être là l'explication de la fréquentation hâtive des salles de danse et l'attachement prématuré et exclusif à un garçon de la part des adolescentes. En milieu rural, la fréquentation des copains est difficile en raison de la distance qui sépare les voisins. Quel qu'en soit le motif, on vient dire sa solitude à Marie-Josée.

Autre constatation, ce discours de solitaires est en bonne partie un discours de célibataires comme le démontre la répartition des correspondants selon l'état civil (25). Ces célibataires représentent sept correspondants sur dix. La compréhension, la bienveillance et l'empathie de la courriériste les attirent. Marie-Josée est accessible, l'anonymat est assuré, on écrit quand on est disposé à la confidence, on sera lu sans être jugé. Il est plausible que ces mêmes facteurs s'appliquent aussi aux mères-épouses. Celles-ci doivent éprouver la possibilité de parler librement des difficultés de la vie conjugale; il est bien pénible d'avouer que son mariage n'est pas aussi réussi qu'il n'y paraît. Une étrangère pourra être plus lucide et plus accueillante pour comprendre ces problèmes. Pour la narratrice, le sentiment de l'échec est moins cuisant, l'anonymat la couvre.

Les correspondants adressant une missive à Marie-Josée se conforment généralement aux règles du style épistolaire dont l'une exige la mention du lieu d'origine. Ainsi 58% des correspondants ont indiqué leur adresse:

25 Célibataires: 470; mariés: 197; séparées et religieuses: 6; non identifiés: 58; Total: 731.

52,6% originent du milieu rural (26) et 5,4% du milieu urbain. On pourrait penser que plus on habite une petite localité, plus on a besoin de ressources extérieures pour trouver l'aide nécessaire à résoudre certaines difficultés de la vie quotidienne; en fait, La Terre de Chez Nous est une publication destinée aux ruraux. Voilà pourquoi ils paraissent surreprésentés dans la répartition spatiale des correspondants.

Après avoir numéroté chaque pièce du corpus et transcrit l'information utile, nous avons tracé les contours de notre champ d'observation en retenant ce qui se rapporte au couple ainsi qu'aux relations parents-enfants. Nous n'avons pas cherché à appliquer quelque modèle théorique, ni tenté de mettre au point une méthode type dont pourraient se servir des chercheurs futurs. Dans une démarche multidisciplinaire, l'apport des psychanalystes, des linguistes et des sociologues eût pu éclairer davantage le problème, mais tel n'était pas notre ambition. En fait, nous avons voulu, dans un domaine encore pratiquement inexploré, procéder à la manière des analyses de contenu qualitatives classiques; l'exposé sera, dès lors, forcément descriptif et interprétatif. Cette option n'implique pas l'absence de tout questionnement. En fait, nous voulons:

- 1) connaître les correspondants qui, sous forme d'aveu, recourent à une inconnue pour soulager leur angoisse;
- 2) comprendre l'état conjugal par le discours des femmes et par celui de quelques hommes, en somme, la préoccupation des uns et des autres dans le milieu rural québécois;

26 A l'aide du Canada ecclésiastique 1967, nous avons classé rurale toute lettre qui portait un nom de paroisse comme lieu d'origine.

- 3) scruter le devenir de la famille québécoise;
- 4) tracer le portrait de la courriériste et déceler les valeurs qu'elle véhicule et ses sources d'information;
- 5) appréhender la valeur littéraire du courrier.

Cette étude comprend deux parties: la première aborde l'analyse du discours du correspondant à travers sa consultation sur la conjugalité et sur la famille. Dans la deuxième partie, nous présentons Marie-Josée, une analyse de ses réponses et une estimation du rayonnement de son courrier. Enfin, nous scrutons son discours sur la conjugalité et sur la famille.

PREMIERE PARTIE

LE DISCOURS DES CORRESPONDANTS

CHAPITRE I

Les difficultés de la vie conjugale

Sous ce titre apparaissent les rapports qu'établissent, comme sujet et objet, un homme et une femme liés par le mariage. Ainsi nous rassemblons les témoignages de vie de couples relatés par un partenaire malheureux ou par un observateur familier. Les épouses, au nombre de 43, beaucoup plus nombreuses que les hommes à interpeler la courriériste, apportent des éléments qui permettent de construire une certaine représentation de leurs souffrances quotidiennes. L'examen des conflits révélera les traits caractéristiques des tensions moins visibles de la société québécoise de la fin des années 1960. Il se dégage de ces relations une sorte de prologue au discours féministe qui se radicalise au début de la décennie 1970. Plusieurs correspondantes, souvent chargées d'enfants, ne semblent pas trouver réconfort auprès du conjoint, leur situation est plutôt opprimante. Le mari apparaît très souvent comme une personne difficile à supporter, avare de paroles tendres et auteur de gestes brutaux comme l'avait aussi observé Colette Moreux (1). Cependant quelques hommes lèvent également le voile sur les difficultés de la vie conjugale, espérant, eux aussi, que la courriériste leur adressera des conseils salutaires. Mais leur confidence à une femme se révèle néanmoins plus rare.

1 Colette Moreux, Fin d'une religion? Monographie d'une paroisse canadienne-française. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1969, 485 p.

Le groupe d'âge des correspondantes (2) qui décrivent des impasses révèle que le plus grand nombre d'entre elles sont nées entre 1930 et 1945. Selon le sociologue Garigue, la plupart de ces épouses auraient suivi un cours de préparation au mariage (3) alors que Pierre Léger avance que près du tiers des femmes de plus de 35 ans en aurait bénéficié (4). Il semble que l'âge au mariage exclut probablement une bonne partie des épouses du groupe d'âge 19-23 de la catégorie des récriminantes. Par ailleurs, les dix plaignantes du groupe 24-30 traduisent la précocité des conflits entre conjoints. Le nombre des malheureuses diminue selon que l'on avance en âge. Nous présumons que les femmes d'âge mûr, la durée de leur union est la preuve, ont probablement, après 15 ou 20 ans de mariage, atteint la sérénité que procure une relation humaine harmonieuse, ou plutôt, la règle du silence, consigne de leur génération, expliquerait leur mutisme.

Ces épouses dénoncent la brutalité, l'alcoolisme, l'incompréhension, l'infidélité, l'avarice, la jalousie de celui avec lequel elles se sont engagées sur le chemin de la vie. Quelques-unes expriment leurs insatisfactions en matière de relations sexuelles, d'autres décrivent un entourage difficile à supporter, puis ajoutent des allusions aux inquiétudes morales et religieuses, enfin des aveux sur les situations les plus

2 Répartition des correspondantes selon le groupe d'âge: 19-23: 3; 24-30: 10; 31-39: 8; 40-49: 7; 50+: 6; Inconnu: 9; Total: 43.

3 Philippe Garigue, La vie familiale des Canadiens-français [sic], Montréal, Presses de l'Université, 1962, p. 27.

4 Pierre Léger, La Canadienne française et l'amour ou l'homme démythifié, Montréal, Editions du Jour, 1965, p. 59.

diverses. Reprenons, thème par thème, les situations conflictuelles que vivent ces épouses.

La brutalité

Parmi l'ensemble des femmes mariées qui se sont adressées à Marie-Josée pour se plaindre de leur vie conjugale, huit (5) révèlent qu'elles ont été battues. La mention de la brutalité n'apparaît pas dans la correspondance de celles dont l'âge varie entre 24 et 39 ans. Cette pratique est dénoncée par des jeunes femmes et par des aînées, des grandes-mères. Une épouse, dans la cinquantaine, raconte des expériences remontant à plusieurs années. On peut présumer que son silence prolongé devient une parole dans un nouveau contexte social plus réceptif aux aveux.

Cette brutalité reprochée aux conjoints doit se comprendre au sens propre de battre, maltraiter, rudoyer comme l'explique cette femme de 56 ans, battue aussitôt après un mois de mariage et plusieurs fois par la suite. Elle écrit: "J'en ai bien peur encore plus là depuis que le dernier des enfants est parti." Avant de sombrer dans la dépression nerveuse, elle élève la voix: "Je ne veux plus vivre ici avec mon mari." Les causes d'une telle exaspération semblent greffées aux relations sexuelles. La plaignante, mariée à un homme autoritaire, résolut de ne plus avoir d'enfant après 13 ans de vie commune et huit accouchements. Ce choix, fait à la naissance du cadet, il y a 23 ans, portait l'approbation du curé doublée de celle d'un prédicateur occasionnel qui lui

5 Répartition des correspondantes selon le groupe d'âge: 19-23: 2; 40-49: 1; 50+ : 2; Inconnu: 3; Total: 8.

dit: "Madame, faites chambre seule, il ne mérite pas d'en avoir d'autre puisqu'il ne veut pas élever ceux-là." La crainte de perdre les enfants qu'elle avait déjà la retint de s'adresser aux tribunaux pour obtenir une séparation légale. De plus, des conditions matérielles misérables alourdissaient le joug conjugal. Elle et les enfants ont couché sur des matelas de paille et travaillé énormément: "Vous dire combien j'ai cousu, tricoté, je confectionnais leurs vêtements. J'en ai passé des nuits blanches." Pensant à ce qu'elle était alors, elle ajoute: "J'étais forte et je ne disais rien car il me faisait taire si je me plaignais. Je lui demandais de me donner de l'argent pour me vêtir, il ne m'en a jamais donné et pas davantage aujourd'hui." N'acceptant pas cette situation, elle fit des démarches auprès de l'évêché de son diocèse pour obtenir une annulation de mariage. Ces pourparlers et ceux tenus auprès des autorités civiles en vue d'une séparation légale ou d'un divorce échouèrent. Même des demandes d'aide au Conseil municipal furent refusées parce qu'elle "avait du bien." Il faudrait comprendre que le motif évoqué s'appliquait au mari de la récriminante. Ce refus la blessa profondément: "J'ai eu honte, on m'a dit: "Vous avez du bien et vous n'avez pas droit à demander de l'aide." Le comportement apparemment avare de l'incriminé ne semble pas justifié par un état financier précaire, et la réponse du Conseil donnée à la requête de l'épouse le prouve, de même cet autre extrait de la confidence: "Nous avons une grande ferme prospère qu'il a donnée à moitié à un de mes garçons." La requérante admet que l'état de santé du propriétaire justifiait ce don. Mais cette femme n'est assurée de rien pour ses vieux jours, car elle refuse toujours de partager la couche nuptiale, condition posée par le mari pour qu'elle ait droit à

à quelques ressources. En outre, l'épouse ne semble pas entretenir d'appétit sexuel pour ce conjoint jugé peu attirant: "Il est malpropre et sent méchant à cœur de jour. Il ne se lave pour bien dire jamais, et ses dents! Quelle haleine!" Voilà une situation exaspérante pour une femme usée par le travail, l'indifférence, l'inquiétude et les mauvais traitements (9-527) *.

La structure du récit imposée par la formule courrier du coeur ne permet pas de mesurer la part du témoignage qui est imputable au dépit, à la rancœur, si non à la rancune. Il est permis de penser que l'abstinence imposée, vraisemblablement à la lumière des interdits religieux, puisse être la cause du conflit. Ce témoignage révèle quelques éléments de la situation qui pèse lourdement sur la relation du couple; il faut ajouter, à ce titre, la taille de la famille. Quoi qu'il en soit, cette correspondante apparaît réellement brimée.

Dans un autre cas de brutalité, le mari aurait pu être pardonné mais, écrit l'épouse: "Il ne s'est jamais excusé et il n'a jamais été poli et gentil. Il ne m'a jamais offert une sortie, ni un cadeau." Un peu plus loin, la correspondante exprime des sentiments: "Je ne l'aime pas [...] l'amour ne s'entretient pas avec des duretés et des manières autoritaires (7-490)."

"Une fidèle lectrice," insatisfaite de la réponse donnée à un correspondant, apporte un point de vue sur la bonne manière de traiter une femme.

* Numéro assigné à la lettre citée. Le premier nombre indique le mois durant lequel la lettre fut écrite et le deuxième signifie l'ordre dans le corpus.

Elle raconte qu'une épouse battue s'était mise à sortir très fréquemment ce qui provoqua un peu de réflexion chez le conjoint qui entreprit de reconquérir celle qu'il était en train de perdre. Cet époux courtisa sa femme et la paix revint dans le ménage. La tendresse peut donc avoir des vertus curatives, tel est le message que livre cette lectrice (6-409), et, sans doute aussi, la courriériste qui publie le témoignage.

Du groupe d'âge 19-23, deux des trois épouses ont été battues par des maris en état d'ivresse. Ainsi, de temps à autre, Jacques bat sa jeune femme de 21 ans, puis, quand il s'enivre, il la menace de mort. De plus, il est sans travail. Au lieu d'agir comme élément modérateur quand des scènes de violence se passent sous le toit des parents de l'époux, leur présence ajoute à la situation conflictuelle. La belle-mère accuse sa bru de flirter avec le beau-père, pourtant la jeune femme proteste de son innocence en disant aimer son mari malgré tout. De plus "Celle qui pleure" déplore le manque du sens des responsabilités chez son conjoint qui n'apprécie jamais ce qu'elle fait. De surcroît, elle avoue qu'il ment à ses parents et qu'il va jusqu'à leur soutirer de l'argent (2-192). "Minou égaré," 19 ans, brutalisée, elle aussi par son mari, écrit: "Quand il est en boisson, je ne l'intéresse plus, il n'a d'yeux que pour d'autres femmes et si j'en parle, il pourrait tout me lancer par la tête." Cependant le lendemain, tout repentant, il demande pardon et promet qu'il ne recommencera pas. Ces bonnes résolutions n'empêchent pas cette jeune épouse de songer à quitter son mari même si elle avoue l'aimer. Elle demande conseil à Marie-Josée car elle ne peut faire confiance à personne de son entourage (9-543).

Ces témoignages de femmes parvenues à l'idée de rupture du lien conjugal à la suite de mauvais traitements font appréhender les problèmes matériels et l'insécurité économique advenant la séparation. Lors d'une demande pour obtenir des adresses d'écoles de coiffure, une jeune femme séparée raconte ses années de vie conjugale. Epouse d'un homme "pas normal," elle devait garder la maison pendant que lui "allait aux poneys," de 19 à 22 h. Il ne voulut jamais qu'elle l'accompagnât. Plusieurs fois, elle le surprit à se masturber dans la salle de bain; les rapports sexuels normaux ne l'intéressaient pas mais la fellation le comblait. Il refusait presque toujours de visiter les beaux-parents et jamais il ne recevait d'ami. La violence éclatait à propos de tout et de rien, il lançait des objets par terre et il brisait de la vaisselle. Devant ces comportements, la jeune épouse tenta vainement de rencontrer le beau-père qui était au courant de la situation. Elle consulta des prêtres qui lui dirent que cet homme avait un caractère d'enfant et qu'il ne prendrait jamais ses responsabilités. Même l'un d'eux lui recommanda de le laisser avant qu'il ne lui arrive malheur. L'année précédente, elle avait quitté le foyer, fait des démarches pour obtenir une séparation légale puis elle avait laissé tomber pour silencieusement réintégrer le domicile conjugal, la tête pleine de bonnes résolutions. Après une année sans querelle, pleine de compromis, elle déprissait et le mari demanda la séparation. Avant de le quitter, elle fit intervenir ses parents auprès des beaux-parents, ce fut peine perdue. Enfin, elle sortit d'un enfer qui avait duré trois ans.

La description du tableau conjugal de ce couple sera plus fidèle si on ajoute certains détails sur les conditions financières. Le mari appartenait à un milieu familial aisé. Ce lui semble avoir été un bon prétexte pour laisser ses parents pourvoir aux vêtements de sa femme à qui il ne remettait presque jamais d'argent. Celle-ci devait même rendre la monnaie sur le panier de provisions. Comme elle avait travaillé avant cette union, ses économies avaient servi à défrayer la moitié du coût de l'achat d'une automobile. Quand l'épouse fut éligible à l'assurance-chômage, les allocations servirent à payer la deuxième voiture. L'onéreux de la rupture de cette union ne suffit pas à rendre l'entièvre liberté à cette correspondante "qui ne se sent pas aussi libre qu'une célibataire." Elle s'oriente vers des études pour apprendre la coiffure et ainsi devenir autonome (10-638).

Ces femmes brutalisées pensent à la séparation. Les plus âgées ne la réaliseront probablement pas en raison des forces physiques qui diminuent quand les plus jeunes sont retenues par les enfants. Mais si toutes ces femmes jouissaient des ressources financières suffisantes, elles quitteraient probablement le domicile conjugal. Certaines écrivent qu'elles ne furent jamais aimées. Elles estiment avoir été mariées pour faire des enfants ou pour leur force de travail déployée au développement de l'entreprise familiale: "Je n'ai pas besoin de vous le dire, j'ai travaillé sur la ferme comme un cheval avec des cris, des jurons et des sacres." Tel fut le sort de celle qui, en montant dans la voiture après la cérémonie nuptiale, entendit son mari dire: "Dommage qu'on perde un si beau temps pour les foins (7-453)."

L'alcoolisme

Il est difficile, on en conviendra, de regrouper par thèmes tous les témoignages de détresse évoqués dans la correspondance. La présente rubrique fait état de ce qui semble perçu comme la, ou tout au moins, une cause majeure de mésentente et d'obstacle à l'épanouissement conjugal: l'alcoolisme (6).

Chez deux jeunes couples, le mari devient brutal sous l'effet de l'alcool. Quelques correspondantes plus âgées déplorent que leur conjoint associe le vin, la bière ou les spiritueux aux relations sexuelles et souvent à tout comportement relatif à la sexualité. Ainsi l'une d'elles qu'on enviait d'épouser "l'homme idéal," très réservé durant les fréquentations, raconte qu'en effet, son prétendant ne manifestait aucun attrait physique avant son mariage. Cependant dès les débuts de la vie commune, il fit comprendre à son épouse qu'il n'aimait pas embrasser, que c'était des "niaiseries d'enfant." Mais celle-ci écrit: "Mon mari qui s'est marié pour son plaisir à lui, qui a sacré, blasphémé et accablé de reproches à longueur de journée, m'a tout de même fait avoir 15 enfants. Mon homme sobre avait toujours bu en cachette." Cette femme ajoute avoir tenté par tous les moyens, y compris la douceur, de l'amener à modifier son comportement. Rien n'y fit, elle doit continuer à gravir son calvaire. Encore selon ce témoignage, le plus beau sourire du mari est pour la bouteille de bière ou de whisky. Cette femme a constamment essayé de paraître heureuse mais aujourd'hui, elle se perçoit comme "Vieille hypo-

6 Répartition des correspondantes selon le groupe d'âge: 19-23: 2; 31-39: 1; 40-49: 2; Inconnu: 2; Total: 7.

crite." Elle semble développer des sentiments de culpabilité imputables peut-être à un constat d'échec conjugal. Pourtant elle reconnaît en son mari un malade qui refuse de se faire soigner. Cependant elle dut recourir à des soins psychiatriques ainsi que quelques enfants, tant la situation était tendue. Après avoir vécu très pauvrement et travaillé comme un mercenaire, Madame Courtois, désemparée à la pensée de l'avenir, songe à offrir ses services dans une résidence pour personnes âgées où elle n'exigerait que gîte et couvert. Elle constate que, dit-elle: "De nos jours, avec un tel être, on peut faire annuler son mariage. Mais en 1930, une femme qui n'endurait pas les bêtises de son mari n'était pas une bonne épouse." Un aveu douloureux clôt son témoignage: "Je constate de plus en plus que cet être ne m'a jamais aimée, ce qu'il voulait premièrement c'était sa satisfaction et me faire travailler." Enfin elle s'interroge sur l'égoïsme des hommes étonnés que des femmes quittent des époux qui se perçoivent comme bons travailleurs. Elle demande la publication de sa lettre afin d'en faire réfléchir quelques-uns (7-458).

Plusieurs maris au goût manifestement prononcé pour l'alcool sont souvent accusés de ne jamais offrir de présents à leur épouse et à leurs enfants. A l'occasion des réjouissances des fêtes, par exemple, cet oubli est particulièrement remarqué et il est considéré comme un manque d'attention car la femme voit le mari s'approvisionner généreusement de la précieuse boisson et s'en délecter copieusement. Rien pour elle. De plus l'harmonie des relations conjugales semble en souffrir gravement. Certains hommes ne s'enivrent que périodiquement tandis que chez d'autres, l'ivresse est pratique régulière. "J'en ai jusqu'au cou" raconte qu'à chaque fin de semaine, son mari s'enivre et il la soumet à un rituel

dégradant de relations sexuelles au risque d'être brutalisée si elle s'y soustrait. Elle interroge Marie-Josée en ces termes: "Faut-il endurer ces choses parce qu'on est marié?" Un peu plus loin, elle exprime une angoisse dont voici l'expression: est-elle normale? Selon le mari, tous les couples pratiquent ce qu'il exige. Plutôt que de continuer à subir ce supplice, l'épouse manifeste l'intention de recourir à la loi pour obtenir la séparation légale et s'assurer la garde des enfants (2-102). "Blanc et Noir" signale que la maladie engendrée par l'abus de l'alcool ne suffit pas à développer l'abstinence chez son mari âgé d'une cinquantaine d'années. Jamais il n'offre de cadeaux aux siens mais il prend tout l'alcool dont il a le goût, au grand désespoir de son épouse qui, de surcroît, le trouve fort mal encueillé quand il parle des femmes, son sujet préféré (2-151). "Manon découragée" rentre d'une absence pour accouchement et apprend que son mari a profité de la situation pour tenter de faire boire la belle-soeur, gardienne pour la circonstance, afin de partager la couche de cette dernière. L'incartade du conjoint provoque le développement de la frigidité chez l'épouse qui a perdu toute confiance en son mari, elle qui avoue avoir toujours été plus amoureuse que lui. Par vengeance, et se croyant fort désirable, elle a juré de ne jamais refuser les avances de qui que ce soit. Le dénouement s'annonce catastrophique car cette épouse offensée songe à quitter le domicile conjugal, à abandonner ses enfants et le mari. Cependant avant de plonger tête baissée dans l'aventure, elle appelle Marie-Josée à la rescousse (12-701).

L'usage et l'abus de l'alcool, selon ces quelques témoignages, sont la prérogative des seuls maris qui semblent y dissimuler leur mal de

vivre. Les effets semblent nettement nuisibles pour le couple où se développent de la crainte, de la peur, de la brutalité et des menaces de rupture.

Les rapports sexuels

Dans les situations analysées jusqu'ici, la variable sexuelle ne semble pas être l'élément dominant qui explique l'ébranlement du lien conjugal. Cependant chez 14 femmes (7), soit le tiers des correspondantes qui témoignent sur la conjugalité, le problème vécu avec le conjoint serait directement relié à la sexualité. Ainsi plusieurs parmi elles tiennent le mari responsable de leur frigidité, quelques-unes se sentent objet de satisfaction sexuelle, tandis que deux veulent des méthodes d'espacement des naissances.

Des femmes mal aimées et insatisfaites des relations sexuelles optent pour l'abstinence. Si cette décision n'est pas acceptée par le mari, des disputes en découlent comme l'écrit Violaine: "Les relations ont toujours été un supplice pour moi, une obligation." Elle refuse de partager la couche nuptiale; du coup, elle provoque chez le mari des disputes nocturnes auxquelles s'ajoutent des menaces d'exclusion au moment du partage des biens par testament d'où, pour l'épouse, la perspective d'une vieillesse indigente. Il faut croire que la rencontre charnelle de ces deux êtres ne fut jamais une manifestation de tendresse, ni une recherche de complémentarité, ni une rencontre de plénitude. Voilà une femme qui, se sentant violée, se soustrait aux manifestations amoureuses.

7 Répartition des correspondantes selon le groupe d'âge: 19-23: 1; 24-30: 4; 31-39: 4; 40-49: 2; 50+ : 2; Inconnu: 1; Total: 14.

et le mari est en colère parce qu'il est privé de vie sexuelle satisfaisante (9-527).

D'autres plaignantes abusées précisent des effets de ces rencontres perçues comme basées sur l'instinct sexuel du conjoint peu soucieux du plaisir de l'autre. Faute de communion, ces femmes sentent la frigidité se développer en elles parce qu'elles ne sont pas considérées ou aimées en tant que personnes. Elles se savent utilisées comme objets sexuels, sans éprouver des émotions gratifiantes. Ces épouses décrivent ainsi leur vécu: "Il ne m'a jamais adressé la parole autrement qu'en sacrant [...] Il a toujours raison (6-410)." "Il a tenté de séduire ma soeur pendant mon séjour à l'hôpital [...] Je n'ai plus aucune confiance en lui (12-701)." Enfin un dernier témoignage: "J'aimerais que mon mari me dise des paroles aimables, non il n'a que la sexualité en tête." Comme cette épouse a rencontré beaucoup de compréhension de la part du médecin qui lui a prodigué des soins au cours d'une grossesse difficile, voilà qu'elle s'éprend de cet homme (11-672).

Certaines narratrices souhaitent une rencontre charnelle pleine de tendresse, empreinte d'un discours amoureux, autrement dit, d'une rencontre interpersonnelle "globale." La sexualité, pour elles, n'est pas un épiphénomène, ni une réalité qui n'engage que l'épiderme. Cependant il se pourrait que ces amoureuses soient trop réservées dans les démonstrations sentimentales, comme l'avait noté P. Garigue (8).

Quelques femmes récusent des pratiques sexuelles choisies et exigées par le mari. Ainsi il convient de relever deux témoignages d'épouses

obligées à participer activement à des scénarios qu'elles réprouvent.

Ainsi Dodo précise que son jeune conjoint exigeait la fellation à chaque relation sexuelle (10-638). Il semble que c'est à une pratique semblable que fait allusion cette correspondante qui décrit, en termes voisins, le comportement hebdomadaire du mari quand il a bu. Si la partenaire refuse de se prêter à ce genre d'ébats, elle encourt le risque d'être brutalisée (2-102). En conséquence, la première plaignante est déjà légalement séparée, à la demande du conjoint d'ailleurs, tandis que l'autre consulte pour savoir comment procéder et s'assurer la garde des enfants si elle quitte le foyer. A l'aube de la soixantaine, une autre épouse prend de plus en plus conscience qu'elle ne fut jamais aimée: "Ce qu'il voulait, premièrement sa satisfaction (7-458)." Une autre qui signe: "Epouse d'un sourd-muet" a survécu à deux dépressions. Elle s'estime douée de qualités physiques et morales mais faute de dialogue, elle se sent glisser dans les bras d'un autre homme que son mari (6-408). Si bien des pratiques laissent croire que l'activité sexuelle stérile est d'initiative masculine, le coït, sans précaution stérilisante, à l'époque où satisfaction et procréation étaient étroitement liées, accroît le risque de grossesses pas toujours souhaitées. L'épouse risque à chaque relation de voir augmenter sa charge de travail et ses responsabilités. C'est peut-être ce fardeau qui pèse sur les épaules d'une grand-mère qui, après avoir donné naissance à huit enfants non désirés, avoue ne pas aimer ses petits-enfants (9-527).

La planification des naissances ne préoccupe que deux signataires. Par exemple, on demande l'adresse des couples Serena (3-263). L'autre requérante, insatisfaite de la méthode Ogino-Knaus, désire une technique

fiable d'espacement des naissances. De plus, Madame Fortier justifie sa requête en évoquant des motifs financiers. Elle refuse de prendre des contraceptifs par fidélité aux directives papales. Elle vérifie s'il faut imputer à sa grossesse l'insatisfaction mutuelle des rapports intimes avec son mari, car dans ces conditions de frigidité, celui-ci préfère l'abstinence (10-615).

Telles que formulées, les relations de ce dernier couple seraient l'expression d'une communion et d'un partage, rien de l'égoïsme si souvent dénoncé plus haut. Ce témoignage d'amour mutuel s'accorde avec celui-ci: "Le reste, ça irait bien le dialogue entre nous, sur le plan de l'amour et des sorties (3-206)." Par ailleurs, rien ne laisse percevoir le motif de la requête d'une lectrice qui, par l'intermédiaire de Marie-Josée, veut se procurer: L'épanouissement sexuel de l'épouse, comment vaincre la frigidité (1-81) (9).

Voici un témoignage plus enthousiasmant que la majorité de ceux qui ont précédé, même s'il révèle un doute. Une jeune femme, mariée depuis cinq ans, lit l'amour dans les yeux de son mari qui, au retour de chaque soirée de détente passée ensemble, répète: "Je ne changerais jamais de femme. Ce mari, le plus fin de la terre est la bonté même." Néanmoins le grand appétit sexuel de cet homme étonne sa compagne qui se demande parfois si ce n'est pas seulement pour son corps qu'il l'aime (1-58)

9 Marie N. Robinson, L'épanouissement sexuel de l'épouse, comment vaincre la frigidité, une traduction du best seller américain The Power Sexual Surrender, par Marcelle et Bernard Vanasse, Montréal, Les Editions du jour, 1964, 255p.

Le mythe de l'intégrité physique de la femme au moment du mariage hante encore l'imagination d'un époux marié depuis huit ans. Il oblige la conjointe à décrire ses angoisses de jaloux à Marie-Josée pour en connaître les réactions. A l'âge de 28 ans, il épouse une femme de 20 ans qu'il a déjà mise enceinte. Ce mari, père de six enfants, doute toujours de ne pas avoir été le premier à posséder sa femme parce que les premiers rapports sexuels n'ont pas été conformes à ses fantasmes. Celle-là le qualifie "d'affreux jaloux" et l'accuse de lui imposer des conditions de vie que peu d'épouses accepteraient. Malgré ces travers, Madeleine déclare aimer son mari plus qu'au premier jour. Cependant cette union brimante apparaît fragile car la femme déplore se faire imposer des contraintes inacceptables (3-248). Ce témoignage révèle, tout au moins, que certains hommes s'arrogent le droit de regard sur le passé de leur compagne comme si elle leur eût appartenu depuis leur naissance.

Les rapports sexuels entre époux paraissent souvent difficiles, voire décevants, rarement marqués de tendresse; ils sont même frustrants et brimants. Les épouses démontrent, sauf exception, que les conjoints ne poursuivent pas les mêmes fins qu'elles à travers les rencontres charnelles, d'où frustrations, malaises, découragements, maladies, puis appels au secours et, dans plusieurs cas, éventualités de séparations et risques d'adultères.

Les conditions matérielles

Un témoignage sur deux impute au manque de ressources une partie du malaise féminin. Les conditions matérielles décrites par les correspon-

dantes (10) aident à situer les problèmes soumis à Marie-Josée. Ainsi les informations recueillies portent sur le site, le couvert, l'habit et les ressources financières qui entrent en ligne de compte pour apprécier les situations de ces fermes.

Par le biais de l'argent, le plus grand nombre de correspondantes renseignent sur leur vie matérielle. Quelques-unes font preuve d'ingéniosité pour remédier à l'insuffisance des ressources fournies par le mari; d'autres, comme cette épouse d'un "pauvre cultivateur," mère de 15 enfants, charge Marie-Josée de transmettre une requête de 3 000\$ à la reine Elisabeth II. Le montant réclamé servirait à la réparation de la maison. Cette "Vieille maman découragée" n'a aucun autre recours et le mari, "pas très débrouillard est épuisé, tant il a travaillé (9-539)." Ailleurs des époux, grands buveurs de bière, rouspètent s'il y a une chope de crème sur la table (1-51), pendant que d'autres n'offrent jamais de cadeaux (1-51) et (12-677). Pour sa part, "Andrée de Québec" n'attend rien de son mari qui "dépense et gaspille dans les grills et les tavernes" et qui répète, à tout propos, que ce n'est pas avec son argent à lui qu'après sa mort, cette ferme trouvera un autre mari (10-608).

Bien que la ferme familiale apparaisse comme une entreprise réussie, l'épouse d'un propriétaire terrien qui a cousu, transformé des vêtements, tricoté et passé des nuits à travailler, n'a jamais eu d'argent pour se vêtir; "Vie d'enfer" porte les vêtements qu'on lui donne. Mais cela ne

10 Répartition des correspondantes selon le groupe d'âge: 19-23: 2; 24-30: 2; 31-39: 6; 40-49: 5; 50+ : 4; Inconnu: 3; Total: 22.

répond pas à tous les besoins, par exemple, elle aurait besoin de chaussures (9-527). Il arrive aussi que le mari encaisse le chèque de bien-être, sans rien laisser à la maison (5-388). Si quelques époux remettent une allocation à leur épouse (6-410), Loulou, mariée à un égoïste, complète ses ressources en gardant des pensionnaires (6-399). Ailleurs, le manque d'argent impose la recherche d'une méthode de restriction des naissances. Un couple marié depuis quelques années constate que la maison n'est pas complètement organisée, que les accessoires sont dispendieux et le mari, victime d'un accident forestier, fut immobilisé durant huit mois. Ce jeune ménage, déjà responsable de deux enfants, réclame une méthode fiable d'espacement des naissances (10-615).

Certaines épouses rêvent d'un ajustement des ressources au désir d'intimité conjugale. Ainsi les rares consultantes qui vivent sous le même toit que les beaux-parents souhaitent avoir un chez-soi pour y mener une vie conjugale à l'abri des regards indiscrets de la belle-famille, du parti-pris du mari en faveur de sa mère contre sa femme (6-438). Une correspondante charge Marie-Josée de faire comprendre aux beaux-parents, suffisamment fortunés, de s'éloigner, d'établir feu et lieu ailleurs, ce qui ménagerait le système nerveux de la bru et de ses enfants (1-16).

Il est des cas extrêmes où la détresse féminine origine de la grogne de l'époux devant des besoins essentiels à combler. Lynda, diabétique, souffre de ce que son mari considère comme du gaspillage les frais médicaux et les ordonnances devant la soulager. Il ne semble pas, suivant le témoignage de l'épouse, que ce ménage soit dans l'indigence (6-410).

Quelques correspondantes aux prises avec un mari en chômage se plaignent des graves situations engendrées par l'oisiveté: l'alcoolisme, la convoitise, l'envie, l'agressivité, et autres (2-192 et 10-612). Une épouse séparée doit se donner une formation professionnelle pour subvenir à ses besoins (10-638).

L'expérience de quelques femmes ayant connu le régime du travail rémunéré avant le mariage constitue un élément supplémentaire d'ajustement pour créer l'harmonie conjugale et favoriser l'épanouissement des personnes. Ainsi "Ecoeurée d'être pauvre" ne versera jamais son vécule dans l'entreprise du mari. Cependant un doute subsiste dans son esprit: "Parfois je me demande s'il ne m'a pas mariée pour mon argent, mais ça s'appelle touches-y pas (5-345)." Plus rarement, il arrive que l'abondance soit à l'origine du malaise féminin. Le désœuvrement semble, en effet, menacer une ex-institutrice qui se meurt d'ennui dans sa maison neuve et bien meublée. Le mari, cultivateur, exploite avec ses frères une ferme bien équipée où la nouvelle mariée n'a pas trouvé sa place. En attendant, la période d'ajustement s'allonge et de sa cage dorée, elle signe son témoignage: "On m'a coupé les ailes (10-609)."

Aucune de ces épouses ne semble détenir les cordons de la bourse, au contraire, presque toutes sont dépendantes du pouvoir masculin pour des besoins aussi vitaux que la nourriture et le vêtement. Nulle part, il n'est question de budget. Dans la majorité des requêtes, les difficultés pécuniaires exprimées sont un aspect d'une situation conjugale tendue. Les épouses qui lèvent des griefs autour de la question financière semblent soulever une réalité beaucoup plus complexe, responsable des heurts

quotidiens. Ces femmes supportent fort mal la dépendance économique des conjoints. Tel semble être leur message, même s'il est gauchement exprimé.

Ces témoignages relatent les défauts ou tout au moins les difficultés de la vie conjugale imputées aux conjoints. Cependant des correspondantes lucides reconnaissent qu'elles portent une certaine responsabilité dans la vie du couple. Certaines présentent des descriptions auto-accusatrices et d'autres avouent des travers afin de découvrir comment les corriger et devenir plus agréables envers leur mari.

Les travers avoués

Nous scrutons, ici, des témoignages où les correspondantes (11) soulèvent des difficultés intrinsèques à elles-mêmes, c'est-à-dire cette souffrance dont elles se reconnaissent porteuses, indépendamment du conjoint. Par exemple, deux épouses se disent jalouses, sans motif. "Petite mère jalouse," plutôt mince, croit que son mari préfère les femmes fortes de taille. Elle avoue manquer de confiance en elle: "Je sais que je n'ai pas raison, du moins, je le crois [...] Je suis portée à le bouder [mon mari], je ne me comprends plus (2-162)." Pour sa part, Diane manifeste des sentiments de jalousie en public, à la honte du mari. Elle s'excuse en arguant qu'elle n'est pas pire que lui avec l'habitude de lancer des jurons mais celui-ci ne supporte pas la comparaison. La crainte de perdre son mari lui fait demander comment changer de comportement (12-733).

11 Répartition des correspondantes selon le groupe d'âge: 24-30: 3; 31-39: 1; 50+ : 2; Inconnu: 1; Total: ?.

Une correspondante s'ennuie énormément auprès de son mari quand elle pense que celui-ci fut imposé par sa mère et ses parents, cet homme n'était pas l'élu de son cœur (2-166). Avant de convoler, Anne, jeune femme indépendante, gagna sa vie durant cinq ans. Maintenant, elle avoue avoir contracté un mariage "imbécile" avec "un bûcheron sans éducation, avare, jaloux, boudeur, brutal, au langage grossier." Malgré ce constat d'échec, Anne ne s'en prend qu'à elle-même d'avoir manqué de dignité, de fierté en faisant toujours les premiers pas et d'avoir laissé "son ours" tout conduire (7-490). L'épouse d'un cultivateur souhaiterait "reprendre ses ailes." Elle se trouve très éloignée de sa famille qui habite à une centaine de milles de chez elle. Une grande sensibilité la fait s'apitoyer sur le sort de tous ceux qui souffrent et un rien la blesse profondément. De plus, "Ecoeurée d'être pauvre" supporte difficilement les exigences de la vie d'un agriculteur, au point de maudire les vaches et déconseiller aux jeunes filles d'épouser un cultivateur, "à moins d'aimer beaucoup la terre (5-345)," ajoute-t-elle, en guise de conclusion. Enfin Doris, épouse trompée, s'avoue aussi orgueilleuse que son mari. Elle semble croire toute réconciliation impossible entre lui et elle, l'orgueil est trop grand (6-424).

Sans blâmer leur mari, quelques correspondantes déplorent des situations incontrôlables comme cette épouse de cultivateur prospère qui s'ennuie à mourir parce qu'elle passe ses journées seule. Avant son mariage, institutrice dans une petite ville, elle rencontrait beaucoup de gens ce qui lui manque dans le rang. D'une façon ironique, elle ajoute à la description de son sort qu'elle ne comblera pas l'ennui en parlant à des

chaudrons ou à une machine à coudre. Visiter les voisines apparaît un passe-temps mais ces femmes sont relativement âgées puis elles ont des obligations domestiques comme belle-maman qui a une bonne besogne quotidienne à abattre. En conséquence, cette jeune épouse désemparée ne voit pas comment combler la solitude en l'absence du mari occupé à l'exploitation de la ferme. Celui-ci las, après une journée de travail, n'est pas disposé à aller danser ou à aller au cinéma plusieurs fois par semaine, ce que comprend d'ailleurs cette interlocutrice (10-609).

L'ensemble de ces témoignages reflète un effort de lucidité pour mieux décrire un vécu et, semble-t-il, une volonté, avec l'aide de la courriériste, d'évaluer une situation insatisfaisante et de réorienter la vie conjugale en harmonie avec le conjoint. Mais une nouvelle orientation conjugale ne comblera pas ce qui semble être, chez quelques correspondantes, un certain vide intérieur.

Le désir masculin inassouvi

Des épouses (12) dénoncent le regard d'envie que leurs maris portent sur d'autres femmes, presque rivales. Ce regard de concupiscence semble, très souvent, associé à une relation conjugale frustrante. Ainsi quelques épouses délaissées soulignent les attentions que leur mari porte à une belle-fille ou à une parente. Par exemple, les visites à la rivale sont jugées fréquentes par la dénonciatrice comme le fait remarquer "Andrée de Québec." Elle se dit méprisée par son mari devant une belle-fille et elle observe que les yeux de son conjoint deviennent fous quand on parle

12 Répartition des correspondantes selon le groupe d'âge: 19-23: 1; 24-30: 1; 40-49: 2; 50+ : 1; Inconnu: 1; Total: 6.

de cette bru devant lui (10-608). Madame Pelletier aussi déplore une conduite semblable chez son mari ce qui ajoute un élément supplémentaire au dessein de quitter cet "ours qui s'occupe à plein temps de sa bru." Cette épouse souffre de ne pas recevoir plus de considération qu'une bonne à tout faire (7-490).

D'autres correspondantes expriment un malaise devant les propos à connotations sexuelles formulés en public par le conjoint. Par ce discours, l'époux se dévalorise dans la pensée de sa femme: "Il me découte, écrit Blanc et Noir" traitée de malade mentale ainsi que tous les membres de sa famille, quand "Monsieur" a des reproches à lui adresser. Ce mari, aux propos jugés irrespectueux, se croit fort intéressant; il prête des intentions sexuelles continues aux femmes (1-51). Armand, toujours découragé, désœuvré, passe la journée au lit, mais il lui faudrait de l'argent en abondance pour voir des femmes. Parler de celles-ci, c'est faire allusion à l'objet de son désir (10-612).

Les perspectives de séparation

Le tiers des épouses correspondantes (13) sont victimes de misères conjugales. L'institution du mariage apparaît menacée quand on constate le nombre de celles qui envisagent la séparation comme condition de survie, même chez des femmes avancées en âge. Pour elles, le seuil de tolérance est presqu'atteint. Plusieurs épouses, une plaignante sur trois, semblent résolues à secouer le joug conjugal. Ce sont des femmes qui remettent en cause un lien jugé indissoluble, non les maris.

13 Répartition des correspondantes selon le groupe d'âge: 19-23: 3; 24-30: 1; 31-39: 4; 40-49: 1; 50+ : 3; Inconnu: 2; Total: 14.

Certains traits du mari, dont l'alcoolisme et la brutalité, sont, à eux seuls, assez accentués pour ébranler le lien conjugal. Mais il y a peut-être autre chose. Outre les reproches déjà proférés contre les hommes, presque toutes ces épouses ajoutent que leurs maris ne manifestent ni reconnaissance, ni estime; elles ne comptent pas à leurs yeux; elles sont indignes d'égards, certaines sont même méprisées publiquement. Elles subissent l'indigence, le mensonge, les coups, les sorties nocturnes et les infidélités des maris, de même que des rapports sexuels dénués de sens et jugés incompatibles avec la dignité de la personne. Certaines épouses vivent déjà dans un dénuement presque total, au point de n'avoir pas un sou pour l'achat des aliments. Ainsi Oscar découche très souvent mais ne se gêne pas pour vérifier si sa compagne est bien allée au cinéma comme elle aime le faire de temps à autre (1-19). Un autre, toujours fatigué, refuse de sortir et personne ne visite ce couple. La signataire se dit découragée, à son tour (10-612). Enfin, une jeune femme de 19 ans se plaint de son conjoint qui tourne les yeux vers d'autres femmes quand il est en état d'ébriété. De surcroît, au Jour de l'An, une nièce de 14 ans lui rapporta les gestes indécents que cet homme avait tenté de poser sur elle. L'incriminé nie tout, même si un témoin pourrait corroborer l'avancé de la jeune fille. Alors "Minou égaré" avoue que c'est son enfant qui l'a retenue au foyer, néanmoins elle songe à s'enfuir (9-543).

Quelques épouses, en situation de cohabitation avec des beaux-parents, trouvent qu'il y a motif à rêver à la séparation quand le mari, inconsciemment, sans doute, prend partie pour sa mère contre sa femme. Enfin deux témoignages contrastent avec les plaintes précédentes.

Une épouse comblée, sous le pseudonyme "J'ai un bon mari," confie que celui-ci n'a d'yeux que pour elle (1-53). "Hirondelle du mois d'août" ajoute: "Mon mari est fier de moi (11-689)." Voilà comment ces correspondantes se perçoivent vis-à-vis leur conjoint. L'état malheureux des premières ne s'estompe pas complètement sous l'oeil réjoui de ces femmes heureuses en ménage.

Les enfants retiennent des épouses au domicile conjugal et d'autres y restent en raison de la subsistance liée à la dépendance économique du conjoint (14). C'est bien ce dernier motif qui fait hésiter des femmes dans la cinquantaine avant de prendre le large (15). Chacune sait que si elle quitte le foyer, elle ne devra compter que sur elle-même; le risque est de taille car la majorité n'a pas la formation requise pour entrer sur le marché du travail. Ces femmes sont appelées à choisir entre la liberté et la sécurité. Tout au moins, ces témoignages de l'année 1968 semblent annoncer les revendications féministes des décennies suivantes.

Les consultantes et la religion

Elles sont huit femmes (16) à évoquer la dimension morale ou religieuse. Il serait inexact de prétendre que religion et morale chrétienne sont absentes du paysage sentimental que colorent les misères conjugales. Le jeu discret mais bien réel des interdits religieux transparaît ici et là, dans l'exposé de diverses situations conflictuelles. Ainsi cette

14 Observation semblable de C. Moreux, op. cit., p. 393.

15 Shorter, op. cit., pp. 337-338.

16 Répartition des correspondantes selon le groupe d'âge: 19-23: 1; 24-30: 1; 31-39: 2; 40-49: 1; 50+ : 1; Inconnu: 2; Total: 8.

ferme qui opte pour l'abstinence comme moyen contraceptif, au grand dam du mari prêt aux représailles. Néanmoins la référence religieuse comme élément de conflit n'est que rarement évoquée, même si elle constitue probablement encore, en ces milieux ruraux (17) de la fin des années 1960, une composante du quotidien, comme le signale C. Carisse (18). Si le silence est de règle sur les exigences de la morale à ce chapitre, c'est que les fermes ne recourent pas à la courriériste comme à la confession sacramentelle. Celle-ci est une autre instance, que ces requérantes, présumément toutes catholiques et pratiquantes, ne confondent pas avec les moyens de la sciences "psy" pour améliorer leur sort.

Les témoignages dont il est question ici instruisent sur le rôle de conseiller et de conciliateur matrimonial que l'on fait jouer aux prêtres, une fonction désormais assumée par des travailleurs sociaux et par des psychologues. D'ailleurs ce n'est pas à titre de médiateur entre Dieu et les hommes que l'on recourt au prêtre; on lui assigne le rôle d'arbitre, de conciliateur entre les hommes et les femmes. De la prière et du sacrifice, seulement deux correspondantes y font allusion tandis qu'une autre en appelle au pape.

On aura remarqué que des femmes violentées consultaient des prêtres. On pourrait s'interroger sur l'opinion émise par ces conseillers. Aucun n'incita à la tolérance et encore moins à la soumission. Bien au contraire, tous proposèrent des moyens appropriés au redressement de situa-

17 Il est vrai que si la majorité des témoignages vient de la campagne, quelques-uns évoquent aussi des détresses urbaines.

18 Colette Carisse, La famille: mythe et réalité québécoise, Québec, Editeur officiel du Québec, 1974, v. 1, p. 55.

tions inhumaines. Ainsi dans un cas complexe, un curé de paroisse, consulta un confrère, puis recommanda à une épouse battue de faire chambre à part (9-527). Un autre prêtre suggéra fortement à une jeune femme de 22 ans, de partir au plus tôt, avant qu'il ne lui arrive malheur (10-638). Suite aux doléances de l'épouse, un maniaque de la propreté se fait proposer par le curé de sa paroisse de rencontrer un psychiatre (12-697). Enfin une femme durement éprouvée réussit à tenir le coup avec l'aide du Service social, d'un prêtre, puis enfin du mari (9-548). Ces manifestations seraient l'expression d'une attitude séculaire des prêtres: protéger la femme de la violence maritale (19).

La rencontre du prêtre n'est pas toujours magiquement heureuse. Au retour d'une retraite fermée, le mari d'Andrée de Québec¹⁹ rentra en disant: "Je suis un homme fini." L'épouse, peinée de le voir découragé, tenta de le faire parler pour connaître les motifs d'un tel abattement. Le mari s'enferma dans le mutisme le plus complet, il fit une dépression nerveuse puis se mit à sortir, à boire, et à se cacher au point d'inquiéter la famille qui dut faire appel aux services policiers pour le retrouver. Enfin, il eut deux accidents d'automobile. Sa femme le croit révolté contre les prêtres mais elle n'en sait pas davantage, faute de dialogue (10-608).

Au nom de la morale chrétienne, réaffirmée par le pape, une jeune femme refuse de prendre des contraceptifs, car si elle contrevenait, elle

19 Alain Lottin l'a noté dans: La désunion du couple sous l'Ancien Régime, l'exemple du Nord, Paris, Editions Universitaires, 1975, p. 185.

ne pourrait pas s'approcher de la table de communion, le dimanche, sans se confesser. Par ailleurs, le mari soutient qu'il n'y aurait pas faute puisqu'il faut, pour des raisons financières, à tout prix, éviter une nouvelle grossesse. Néanmoins il en appelle à Marie-Josée pour trancher le dilemme (10-615). Enfin une bru soutient qu'il lui est impossible de continuer la vie de sacrifices que lui impose la cohabitation avec les beaux-parents (1-16). Une seule locutrice parle de la prière pour avouer s'y adonner beaucoup moins qu'auparavant, ce qui la décourage (5-345).

La presse du cœur étant ce qu'elle est, on ne peut pas y découvrir le poids-réel des interdits religieux sur la vie des couples. Ce fardeau est opérant au moment où le pape réaffirme l'obligation de s'en tenir à la continence périodique pour limiter les naissances (20).

Les qualités des conjoints

Les maris, objets de souffrances pour leurs compagnes (21) et sujets des témoignages, reçoivent néanmoins des mentions honorables que les accusatrices leur attribuent devant Marie-Josée. Ces femmes relatent des comportements d'être, de faire et de paraître qui laissent entrevoir des aspects agréables de la vie conjugale. Elles ont pointé 20 mentions qui se rattachent à la manière d'être: l'amour est nommé six fois, la bonté quatre, l'attention à l'autre dans la relation sexuelle, trois fois. On mentionne la joie, la compréhension, la sincérité et la générosité. Ces bons points accordés aux maris peuvent être énumérés au début d'une

20 Paulus PP. VI, "Lettre encyclique "Humanae vitae" de S. S. Paul VI sur la régulation des naissances", Documentation catholique, tome LXV, no 1523, (1er sept. 1968), pp. 1441-1457.

21 Répartition des correspondantes selon le groupe d'âge: 24-30: 3; 31-39: 2; 40-49: 3; 50+ : 2; Inconnu: 2; Total: 12.

requête qui les incriminent. Par exemple: "Mari très vaillant, sincère, fidèle, d'un grand cœur, mais il est très malin et ne me comprend pas beaucoup," écrit Carmen (12-733). De même, "Petite mère jalouse" introduit sa requête en rendant hommage à son mari: "Mariée à un bon mari (2-162)." Ces observations jettent un peu de lumière sur le compagnon de vie (22).

Le deuxième groupe d'attributs, les qualités du faire, permet d'identifier six mentions d'ardeur au travail: "Il est bon travaillant mais sa femme est remplie de défauts (5-373)." Cette épouse critique et ses consœurs n'ont pas écrit autre chose de l'ordre du faire. Enfin dans la catégorie des qualités du paraître, une seule femme y classe son mari: "C'était mon genre, nous avions les mêmes goûts. Il avait bon cœur, une très belle apparence (6-424)."

Les lettres adressées à Marie-Josée, au cours de l'année, semblent dénoter que les conjoints n'aient rien eu à relater. Les témoignages masculins sont rarissimes, quatre confidences d'hommes contre 43 féminins, c'est peu. Reconnaissions d'entrée de jeu que la presse du cœur est un véhicule sexiste, du moins perçu comme tel par les hommes. Au reste, c'est dans les pages féminines qu'est logé le dispositif d'aveux et de confidences animé par Marie-Josée. Les rares témoignages masculins n'en sont pas moins révélateurs de grandes souffrances et ils confirment sous un mode inversé ce que les femmes ont dit: que la vie conjugale est difficile. Le premier appel vient d'un veuf de 57 ans qui voudrait bien se

22 La même épouse peut avoir attribué plus d'une qualité à son conjoint, ainsi dans le groupe d'âge 24-30, 3 ont attribué 12 qualités aux maris. C'est la catégorie la plus gratifiante bien que l'ensemble des mentions laudatives soit mince.

remarier. Lors d'une noce, il a rencontré une célibataire de 47 ans en qui il fonde tous ses espoirs. Depuis trois semaines, il attend désespérément de la courriériste une réponse susceptible de le mettre en relation avec l'élue. Cette attente l'a même rendu malade (1-97). Un autre témoignage vient d'un homme marié depuis 12 ans, il se sent "devenir diable malgré lui," à cause de sa femme qu'il juge gaspilleuse. Il reporte le traitement d'une hernie car la convalescence supposerait un repos de deux mois et il ne sait pas s'il pourrait bénéficier d'une allocation de bien-être pour survivre. Sans doute, les ressources financières du plaignant s'avèrent insuffisantes pour entrevoir les frais inhérents à l'hospitalisation. Un troisième témoignage vient de "Minou furieux" qui se plaint que sa femme sort trop souvent et qu'il doit laver la vaisselle matin et soir. Si la situation ne change pas, il partira pour une longue absence. "Minou" espère beaucoup des conseils de Marie-Josée dont il lit le courrier à chaque semaine (5-376).

Dans une autre supplique, l'époux, sans parent, se confie à la courriériste, à la fois comme à une mère et à un avocat, pour décrire une situation conjugale pénible et recevoir des conseils appropriés. Il raconte que par l'entremise d'une agence matrimoniale et après trois mois de correspondance, il unit sa destinée "au diable," comme il nomme sa femme dans la lettre. Il accuse celle-ci d'avoir conspiré avec un médecin pour l'empoisonner. De plus, elle l'aurait déjà quitté pour un beau-frère, puis elle serait revenue. L'époux trompé a l'intention d'intenter un procès à la coupable, à moins que Marie-Josée ne l'en dissuade (3-266).

Le dernier mari qui s'adresse à Marie-Josée est âgé d'environ quarante ans, il témoigne de relations sexuelles insatisfaisantes. Précisément il veut un remède à la frigidité de sa femme parce que, écrit-il: "Le plaisir à sens unique ce n'est pas complet pour un couple." L'absence de satisfactions complètes, d'abord faussement attribuée à un mal physique, subsiste toujours. Conversations et lectures permirent à ce couple de diagnostiquer un malaise psychologique. L'application des conseils récoltés à des émissions spécialisées de radio ou de télévision ne s'avéra d'aucune efficacité. Le mari, bien que demeurant à une centaine de milles de Montréal, est prêt à s'y rendre, accompagné de son épouse, pour consulter le spécialiste que recommandera Marie-Josée (11-681).

Ces quelques témoignages révèlent qu'il existe des hommes conscients des difficultés vécues entre époux et que certains lancent un appel au secours avant que leur barque ne chavire. Cependant le dernier message apparaît plus ambigu. Impossible de discerner s'il s'agit d'une recherche altruiste ou hédoniste et d'identifier lequel des deux partenaires souffre le plus de la situation.

Ces femmes et ces hommes relatent des expériences afin de décrire leurs problèmes à une tierce personne, susceptible, par la magie du verbe, d'apporter soulagement et peut-être solution à ces maux. Certains facteurs éclairant les confidences donnent des indices d'une société en mutation comme le corroborent C. Moreux et C. Carisse (23). Les correspondantes souhaitent que les rapports entre maris et femmes se fondent

23 Carisse, op. cit., p. 51.

sur le respect mutuel. En outre, les femmes semblent même décidées à rejeter le comportement dominateur des hommes, et, s'il le faut, à rompre les liens du mariage, au prix de la sécurité matérielle. En d'autres termes, les fermes seraient résolues à ne plus supporter l'insupportable. De plus, la diffusion des méthodes de contrôle des naissances annonce des bouleversements démographiques auxquels se grefferont des répercussions sociales presqu'imprévisibles.

Les difficultés décrites par les hommes complètent le tableau des misères conjugales. Les interventions féminines sont très fréquentes au regard de celles des maris. Encore faut-il noter que parmi les quatre hommes s'amenant à la barre des témoins, l'un associe le rôle du courrier à celui d'une agence matrimoniale d'où surgirait une compagne attendue. L'autre correspondant apprend à Marie-Josée et à ses lecteurs qu'il a fait la rencontre de son épouse par l'entremise de l'une de ces agences. En somme, c'est peut-être à cause de fonctions dérivées, accessoires, du courrier que des hommes prennent la parole. Ils n'en sont pas moins des interlocuteurs exceptionnels. Le courrier du cœur est bien un discours féminin, selon le titre d'une étude française déjà évoquée (24).

CHAPITRE 11

La famille en crise

Dans ce chapitre, abordons le discours des correspondants dans ce qu'il révèle des relations père, mère et enfants. Encore ici, nous sommes limitée à la description et à l'analyse d'une parole surtout féminine bien que deux pères et quelques garçons apportent une contribution à l'éventail d'expressions sur la famille. Ces intervenants, à leur manière, reflètent la plupart du temps des conflits de valeurs entre générations. Pour bien identifier les doléances ou revendications des deux générations qui s'affrontent, nous avons d'abord regroupé les témoignages des parents, puis ceux des jeunes qui estiment subir le joug des aînés (1). Plus qu'un simple conflit de générations, cette lecture du courrier devrait révéler l'éclatement de la famille nucléaire vécu en Occident depuis le milieu du siècle. A ce propos, l'historien de la famille, Edward Shorter, écrit:

On ne saurait nier qu'un véritable bouleversement des relations qu'entretiennent entre elles les générations s'est produit à la fin des années 1960 et au début des années 1970. Les chances de voir les adolescents partager les opinions de leurs parents dans les domaines de l'amour, de la sexualité, de la politique ou de l'économie, ont considérablement diminué aujourd'hui.
[...] Ce qui est nouveau, c'est que les adolescents se désintéressent massivement des valeurs de leurs parents et refusent de jouer le rôle de gardiens de l'identité familiale (2).

-
- 1 Il pourrait y avoir des apparences de redondance avec le chapitre précédent mais, dans la mesure du possible, le découpage des problèmes des correspondants l'est en fonction du sujet développé dans les pages suivantes.
- 2 Shorter, op. cit., pp. 326-339. Carisse, (op. cit., p. 55) partage la même opinion.

Le mari, le père

L'affirmation de Shorter est partiellement confirmée dans le discours tenu par des épouses (3). Celles-ci décrivent le père de leurs enfants quand elles abordent diverses composantes de la vie conjugale, tels la grossesse, l'aspect financier, l'éducation, la maladie des enfants et les festivités nuptiales. Deux maris communiquent leurs inquiétudes au sujet de leurs enfants en raison des "faiblesses" de leur épouse. Cette gerbe de doléances permet de tracer une esquisse des problèmes de la famille nucléaire (4) vers la fin de la décennie de la Révolution tranquille, si toutefois les lecteurs de La Terre de Chez Nous constituent un échantillon valable de la population rurale du Québec.

Dans leurs requêtes, certaines correspondantes (5) ont caractérisé le mari, le père de leurs enfants. Ce signalement est plus souvent négatif que positif. C'est du groupe 31-39 que se dégage le plus noir portrait du conjoint. Une explication viendrait peut-être de ce que les

3 Répartition des correspondants selon le groupe d'âge

	19-23	24-30	31-39	40-49	50+	Inc.*	Total
Femmes	2	7	11	13	8	24	65
Hommes	/ 0	0	0	0	0	2	2
<u>Total</u>	<u>2</u>	<u>7</u>	<u>11</u>	<u>13</u>	<u>8</u>	<u>26</u>	<u>67</u>

4 Shorter, op. cit., pp. 39-43

5 Répartition des attributs du père selon le groupe d'âge des correspondantes

	19-23	24-30	31-39	40-49	50+	Inc.	Total
Négatifs	1	3	5	3	3	4	19
Positifs	0	2	2	1	1	4	10
<u>Total</u>	<u>1</u>	<u>5</u>	<u>7</u>	<u>4</u>	<u>4</u>	<u>8</u>	<u>29</u>

* Inconnu.

femmes de ce groupe peuvent avoir sous leurs responsabilités des enfants de tous âges. C'est un temps où les conflits avec les adolescents éclatent facilement ce qui remet en cause le mode d'éducation appliqué dans une société en mutation. La plupart de ces mères se plaignent de porter presque seules l'éducation des enfants (6). Le mari est peut-être si préoccupé de l'exploitation de sa ferme qu'il ne voit pas ce qui se passe sous son propre toit.

De plus, l'épouse qui incrimine son conjoint dans sa requête à incidence familiale a dans l'esprit le modèle de père que la société véhicule. Quand la mère déplore le salaire insuffisant du mari pour subvenir aux besoins primaires de nourriture et de vêtements de la famille, quand elle souligne le désintérêt du mari envers l'éducation des enfants, quand elle l'accuse de ne pas aimer sa progéniture, quand elle dénonce sa désertion du foyer et parfois même son infidélité, l'épouse dit inconsciemment, peut-être, je n'ai pas un bon mari.

Quelques détails du comportement de l'époux-père illustrent les doléances de sa compagne. Ainsi, dans ses nombreuses colères, un père injurie sa femme devant les enfants en lui disant qu'elle est laide, pleine de rides et folle comme le reste de sa famille. La correspondante l'accuse de n'avoir jamais eu l'amabilité d'offrir de présent ni à elle, ni aux enfants, cela suffit à lui enlever la force de sourire (12-735).

La naissance d'un troisième enfant devient l'occasion pour un mari de reprocher à sa femme un comportement antérieur à leur mariage. Cet

6 Corroboreé par C. Moreux, op. cit., p. 364.

homme va jusqu'à remettre en cause son titre de père pour leurs trois enfants. Tous les moyens ayant échoué pour calmer le mari, l'épouse, toujours aimante, fait appel à Marie-Josée pour ramener le jaloux à la raison (7-471).

Deux fermes dans la quarantaine racontent le comportement brutal de leur conjoint envers les enfants. A la tête d'une famille de quinze enfants, une d'elles écrit que son mari ne travaille pas depuis dix ans et que c'est un malade mental qui maltraite ses rejetons. Elle-même fut blessée en protégeant les plus jeunes enfants. Elle trouve inquiétant de retrouver des traits du père parmi ceux qui vont à l'école où ils sont déjà source de gros problèmes. Avant son mariage, elle ignorait tout de l'équilibre mental des membres de cette famille, que des proches du mari avaient reçu des soins psychiatriques en clinique (1-84). "Blanc et noir" se dit parfois découragée et dégoutée de son mari: "Il est même sadique, quand il peut faire mal à un des enfants, il trouve cela bien drôle et il ricane (1-51)."

Les mères signalent souvent l'insouciance des pères envers leurs enfants. Les plus nombreuses doléances se rapportent à l'éducation dont voici quelques illustrations: "Impossible de lui parler des enfants (6-410)," un autre: "Ne s'occupe pas de l'éducation (3-206)." Divers témoignages rapportent des comportements jugés ingrats; ainsi tel père n'adressa jamais une seule parole encourageante à son fils qui partageait avec lui les travaux de la ferme. D'allocation ou de rémunération, rien, aucune expression d'appréciation. Aussi le fils abandonna le père pour poursuivre des études (6-399). Madame Croteau fait porter sur les épau-

les du père la responsabilité des soins psychiatriques que doivent recevoir certains de ses enfants (7-453). Est-il besoin de rappeler que le père est souvent décrit comme quelqu'un qui abuse de l'alcool (7).

Certains témoignages de détresse laissent néanmoins percer diverses qualités du père. Quelques épouses, décrivent des aspects positifs observés chez le mari ce qui bonifie cette littérature populaire et dolosiste. Une requérante souligne que son mari "aime énormément ses enfants et qu'il est bon pour eux (5-388); Madame Côté associe son mari à une consultation sur l'éducation quand elle écrit: "Pour nous aider [...] nous en avons besoin (11-684)." Monsieur Labonté apparaît doué de patience, d'aménité et d'amour des enfants; durant la belle saison, il fait monter dans sa voiture ses enfants et leurs petits copains pour se rendre au bain (3-245). Le témoignage de la maman d'une mère célibataire manifeste la patience et la générosité de son mari eu égard aux circonstances. M. Lavertu abrite sa fille sous son toit pendant sa grossesse; il la visite régulièrement, accompagné de la famille, durant son séjour à Montréal, avant l'accouchement. Après le retour de la jeune mère dans les environs, le père continue à lui offrir des balades dominicales. De plus, il accepte que ses plus jeunes enfants assurent les services de garde auprès du bébé, en l'absence de la jeune maman. Cet époux semblerait partager l'esprit de sa femme à qui la charité chrétienne a dicté le comportement. En résumé, la grossesse extra-conjugale de l'une des filles de cette famille ne semble pas avoir provoqué de drame (10-616).

7 L'époux alcoolique est, en même temps, un père alcoolique. Comme le mari d'une épouse est ordinairement le père de ses enfants, et que le sujet a été suffisamment développé plus haut, nous présumons qu'il vaut mieux éviter la redondance.

Tels sont, à travers ces témoignages, quelques attributs paternels retenus et appréciés par l'épouse.

La grossesse

Quatre correspondantes (8) s'entretiennent de grossesse avec Marie-Josée. Elles n'en sont probablement pas à leur première expérience de porter un enfant, vu le groupe d'âge dans lequel elles se rangent. Elles sont ainsi habilitées à présenter diverses répercussions de l'arrivée d'un nouveau-né dans une famille.

Ces femmes révèlent les différents problèmes, causés par l'arrivée d'un bébé. Ces difficultés sont d'ordre matériel, physiologique, conjugal ou affectif. Par exemple, "Mignonnes au cœur tendre" attend un deuxième enfant et elle voudrait éviter le mauvais fonctionnement de son chauffe-biberon (2-111). Une jeune mère de cinq enfants a perdu ses cheveux lors de sa dernière grossesse (5-359). D'autres correspondantes abordent des sujets plus délicats. Ainsi l'une d'elles doit séjourner assez longuement à l'hôpital pour ne pas perdre le foetus qu'elle porte. Il se trouve que cette femme souffre depuis longtemps de ce que son mari lui manifeste peu de tendresse. Mais voilà qu'elle développe des sentiments amoureux envers son médecin célibataire. Elle perçoit une chance de nouer une belle amitié. Tout en décrivant son état d'âme à Marie-Josée, cette mère chuchote au fruit de sa grossesse: "Tu es un peu la cause de ce qu'un homme qui n'est pas ton papa ait pris une grande place dans mon

8 Répartition des correspondantes selon le groupe d'âge: 19-23: 1; 31-39: 3; Total: 4.

coeur (11-672)." Manon a perdu toute confiance en son mari depuis qu'elle sait que ce dernier a profité de son absence d'accouchement pour séduire la belle-soeur, gardienne occasionnelle.

Des conditions matérielles précaires conduisent un couple à demander des renseignements sur le contrôle des naissances car il lui faut prévenir une nouvelle grossesse (10-615). Paul Martin souhaiterait voir le film: Le miracle de l'amour. Son épouse considérant leurs obligations familiales écrit: "Nos moyens sont très ordinaires et nous avons neuf enfants (12-700)." Elle demande à la courriériste si ce film leur serait bénéfique.

Voilà un tableau, fort brièvement brossé, de la signification de certaines grossesses. La répercussion de cet événement important peut devenir occasion de joie ou source de difficultés au point de laisser entrevoir la possibilité d'une rupture du lien conjugal chez certaines correspondantes.

L'aspect financier et matériel

Les difficultés matérielles décrites par une quinzaine de correspondantes (9) éclairent la réalité quotidienne des familles. Plusieurs femmes font preuve d'ingéniosité, de vaillance pour combler l'apport indispensable du mari face aux besoins financiers de la famille.

9 Répartition des correspondantes selon le groupe d'âge: 24-30: 2; 31-39: 5; 40-49: 2; 50+ : 2; Inconnu: 4; Total: 15.

La lecture de ces témoignages féminins donne, parfois, l'impression que les mères portent seules le fardeau familial (10).

En consultant au sujet d'une grave décision médicale à prendre, soit accepter une hystérectomie comme solution à ses malaises, Madame Pierrot décrit son mari, âgé de 40 ans. Non seulement il semble absolument inconscient de l'état physique de son épouse mais il paraît aussi en proie à une instabilité maladive. Celui-ci achèterait inconsidérément des terres et des instruments aratoires, nonobstant des avis de saisies qui arrivent quelques fois par semaine. C'est lui qui dépense les 144\$ de bien-être social et les 40\$ d'allocations familiales à payer des comptes ici et là. Il ne reste rien pour les besoins du ménage. Ce mari sort beaucoup, il lui arrive même de découcher. L'épouse "qui n'a pas un manteau à se mettre sur le dos" se sent à bout de nerfs; elle songe à quitter le domicile conjugal en amenant les enfants, même si elle reconnaît que son mari est bon pour eux et qu'il les aime (5-383).

Lynda écrit qu'après 16 ans de mariage, son mari ne lui adresse la parole "qu'en sacrant" et qu'il est impossible de lui parler des enfants. Entre autres conséquences, elle se juge désagréable pour les siens: "Mauvaise pour toute la famille," comme elle l'écrit. Au plan matériel, avec 70\$, par semaine, elle réussit à habiller et à nourrir sa famille composée de huit personnes et à sortir une fois (6-410).

10 Jean-Charles Falardeau y fait allusion dans: F. Dumont et Jean-Charles Falardeau, Littérature et société canadiennes-françaises, Québec, Presses de l'Université Laval, 1964, pp. 127-133.

Une correspondante mariée depuis 25 ans et mère de huit enfants relate qu'elle dut élever seule ses enfants, qu'elle n'a jamais eu d'aide mais que, par ailleurs, elle a participé aux travaux de la ferme. Elle et son mari ont commencé sans le sou; ils ont manqué du nécessaire, voire des soins médicaux. Aujourd'hui tout est payé et le couple a même réussi à accumuler des économies appréciables. Selon la volonté du mari, ces réserves ne sont ni pour elle, ni pour les enfants. D'après lui, ceux-ci devront prendre charge de leur mère au moment de sa vieillesse, mais elle s'oppose à un tel projet (10-608).

"Vie d'enfer", 56 ans, battue et rudoyée, dépourvue de tout, écrit que c'est pour les enfants qu'elle est restée sous le toit conjugal. Mais comme sécurité de vieillesse, elle n'a que le projet de son mari, soit dépendre de ses enfants, ce qu'elle juge inacceptable: "Pas un ne peut rien pour moi [...] Ils ont de la difficulté à arriver et les derniers n'ont pas une fortune [...] Je n'irai pas avec eux, ça ne ferait pas." Elle souhaite la tranquillité de préférence à la visite de ses petits-enfants qu'elle avoue ne pas aimer (9-527).

Chez un couple plus jeune, c'est encore la crainte de perdre les enfants qui retient une femme au foyer déserté par un père qui ne laisse jamais un cent à la maison (1-19). L'épouse d'un alcoolique et ses 15 enfants ont vécu dans la pauvreté et dans une atmosphère tendue ce qui a nécessité des soins psychiatriques pour la mère et quelques enfants. Dans ce cas aussi, ce sont les enfants de 15 et 16 ans, aux études, qui retiennent la mère au foyer. Elle laisse cependant entendre que si elle

se trouve un travail qui lui convient, elle quittera le domicile conjugal (7-458).

Deux correspondantes expriment des témoignages de gratitude pour les résultats heureux des consultations publiées dans le courrier. Marie-Josée et une jeune correspondante, Anouk, ont fait réfléchir une mère de 37 ans qui remercie ses deux bienfaitrices. Dans sa missive, elle ajoute: "Après 14 ans, presque 15 ans de mariage, nous sommes heureux, nous dialoguons. Nous avons sept enfants, nous ne sommes pas riches, mais nous sommes quand même heureux (12-702). Dans cette veine optimiste, une consultante exprime sa gratitude aux lectrices qui lui ont témoigné de la sympathie. Elle reconnaît que son mari s'améliore de jour en jour et les enfants l'aident un peu dans les travaux domestiques, elle est très heureuse. Elle ne veut surtout pas humilier son mari qui est en train de reconquérir son estime (9-548).

Une femme nerveuse croit que ses enfants sont agités parce que sa descendance est sous les yeux des beaux-parents qui partagent le même logis. Elle souhaite que Marie-Josée convainque ces derniers qu'il vaudrait beaucoup mieux que chaque couple ait son logement; alors chacun connaît l'intimité et le calme. Cette belle-fille exaspérée ne peut pas compter sur son mari pour changer la situation, c'est: "Le petit garçon à maman et il n'a pas de volonté (1-16)."

On s'adresse aussi à la courriériste pour obtenir des conseils qui pourraient réduire les efforts domestiques. C'est ainsi qu'une mère de famille de six enfants, oeuvrant à l'extérieur, demande comment nettoyer

un plancher revêtu de tuiles d'amiante (1-45) tandis qu'une jeune maman soumet ses problèmes pratiques de réchauffement du lait de bébé (2-111). Par l'entremise du courrier, une Abitibienne fait appel à une dame âgée qui garderait ses deux petits garçons quand vient le temps des courses. En retour, elle lui offrirait siège et couvert et souhaiterait établir une relation amicale (2-169). Voilà comment des mères de famille tentent de résoudre des difficultés matérielles nuisibles à l'épanouissement de leurs enfants et peut-être à l'entente conjugale.

L'éducation

Une dizaine de correspondantes (11) s'expriment sur l'éducation soit en donnant leur opinion, soit en faisant appel à la compétence de Marie-Josée pour en recevoir un avis à propos d'un vécu inconfortable.

Ainsi écrit Madame Chamard: "Je veux tout d'abord vous dire ma satisfaction de la tournure que vous avez donnée aux pages féminines de La Terre de Chez Nous depuis que vous en êtes la directrice. La série d'articles sur la personnalité de l'enfant me plaît tout particulièrement (9-572)." Un peu plus loin la correspondante apprécie le travail de la rédactrice en ces termes: "Depuis que vous avez pris charge de ces pages, vous avez parlé à maintes reprises de l'A.F.E.A.S. (12) (9-572)." Cette mère de trois jeunes enfants exprime sa grande satis-

11 Répartition des correspondantes selon le groupe d'âge: 24-30: 1; 40-49: 1; Inconnu: 3; Total: 10.

12 A.F.E.A.S. Association féminine d'éducation et d'action sociale, mouvement largement répandu au Québec.

faction parce que les articles sur l'éducation (13) l'aident à accomplir sa tâche d'éducatrice.

Son opinion est corroborée par un groupe de femmes d'un cercle Lacordaire; elles soulignent la compréhension de Marie-Josée pour des problèmes engendrés par l'alcoolisme et elles ajoutent: "Nous voyons plus loin: la femme des milieux ruraux veut, aujourd'hui, donner à son enfant les ressources nécessaires à son plein épanouissement, tant physique qu'intellectuel (14) et vous l'aidez magnifiquement dans ses efforts (12-719)." Une auditrice de l'ime X sic (15) loue "Le courrier de Marie-Josée" avant d'exprimer son avis sur l'enseignement et solliciter celui des lectrices. Elle estime que les professeurs n'enseignent que pour le salaire; que le gouvernement a commis une erreur presqu'impardonnable en accordant le droit de grève aux enseignants; que les étudiants, sans qu'il leur en coûte un cent sont assurés de leur avenir; que plusieurs, parmi eux, propriétaires d'une automobile, ne remboursent pas les emprunts; que les écoles sont luxueusement organisées; que les contribuables sont surtaxés et que faute de travail, au Québec où le taux de chômage est "le plus élevé," bien des jeunes ne peuvent se marier. Enfin, on renie ce qui s'est fait dans le passé, l'expérience est dévaluée et le malaise trouve sa source dans la gestion scolaire (10-607).

13 Série d'articles publiés dans La Terre de Chez Nous.

14 Reflet de l'apparition d'un nouveau mythe: celui de l'éducation et constaté par Colette Carisse, op. cit., p. 55.

15 Titre d'une émission de ligne ouverte, à la radio. La forme présente une analogie avec le courrier de La Terre de Chez Nous puisque les correspondants exposent un problème à l'animatrice qui répond sur les ondes.

Tout en demandant l'avis de Marie-Josée, une correspondante exprime le sien sur le comportement des parents vis-à-vis les enfants, en ce qui se rapporte à l'instruction et à l'orientation professionnelle. Selon elle, plus on contrarie un enfant, plus il s'ancre dans ses idées. En outre, elle avance qu'aujourd'hui, l'instruction est aussi importante pour une fille que pour un garçon car si celle-là se marie et devient veuve, elle pourra, par son travail, faire vivre ses enfants. Après ces énoncés de principes, la mère exprime sa volonté de vouloir donner toute l'instruction possible à ses enfants: "Car c'est le plus bel héritage (1-91)," ajoute-t-elle.

Devant un fils qui ne veut plus rien apprendre à l'école et qui vole de petites choses ici et là, Agathe demande si, sans passer par la cour juvénile, elle et son mari pourraient placer le récalcitrant à Boscoville (16) dont elle a entendu parler à la télévision (3-245). Une mère inquiète voudrait savoir quoi faire avec sa fille de 13 ans qui éprouve une crainte excessive de la mort (8-520). Enfin, Marie-Josée sera l'intermédiaire auprès d'un libraire pour faire parvenir à une femme mariée le volume intitulé: Maman, dis-moi tout sur les mens-truations (17) (12-730).

Rosiane soumet ses principes d'éducation au jugement de Marie-Josée pour savoir si son comportement pourrait être possessif et étouffant. Elle se compare aux mères de l'entourage qu'elle décrit ainsi: "Elles

16 A Montréal, nom d'une institution de rééducation pour délinquants adolescents.

17 Nous avons vainement tenté de compléter la notice bibliographique de cette publication.

laissent leurs enfants libres, elles ne s'en occupent pas du tout. Elles partent travailler le matin et quand les enfants arrivent de l'école, ils font à peu près tout ce qu'ils ont envie de faire. Ces enfants sont âgés de huit à 14 ans." Cette correspondante qui en a deux, une fillette de 10 ans et un garçon de neuf ans, ne les laisse jamais plus de trois heures seuls et jamais durant leur sommeil car elle a grande peur du feu. Elle va même jusqu'à circonscrire le territoire permis de la circulation à bicyclette. Rosiane explique la nécessité d'une si grande prudence par la proximité d'une route meurtrière sur laquelle, en l'espace de 18 mois, six enfants et adolescents ont été frappés par des automobiles et quatre en sont décédés. L'autre activité, objet de la surveillance de cette mère, c'est la baignade pratiquée à un lac situé assez près de sa résidence. Les enfants des voisins s'y amusent sans surveillance tandis qu'elle accompagne toujours les siens; qui plus est, elle et son mari emplissent la voiture des camarades de leurs enfants et tous passent l'après-midi du dimanche au bord de l'eau. A partir de ces éléments, Marie-Josée devra répondre à la question de Rosiane: ""Dites-moi la vérité, est-ce que je suis trop toujours là avec eux? Je ne voudrais ni les laisser à eux-mêmes, ni les étouffer (3-245)."

Enfin, Jacqueline âgée de 28 ans, mère de trois enfants: deux fils, quatre ans et trois ans et une fillette de 18 mois, décrit ses bambins comme très agités, voire insupportables spécialement devant les visiteurs et en promenade. En ces occasions, la correspondante écrit qu'ils sont désobéissants et qu'ils refusent de partager les jeux des enfants des invités. Parfois ils sont des trésors d'affection mais elle ajoute

qu'elle et son mari n'ont pas beaucoup d'autorité sur eux parce qu'ils les ont gâtés quand ils étaient bébés. Les enfants semblent avoir été malades plus jeunes car la mère écrit: "La fillette n'a pas été malade bébé et elle n'est pas pareille." Elle hésite à leur offrir, à Noël, les fusils qu'ils réclament car elle trouve qu'ils transforment en armes tout ce qui leur tombe sous la main et la télévision leur en offre suffisamment. Elle attend de Marie-Josée des conseils qui l'aideront, elle et son mari, à vivre une vie plus détendue. L'anxiété semble être particulièrement nourrie à l'approche des fêtes, alors que le couple entretient le désir de rencontrer des parents et des amis (11-684). Voilà un des rares témoignages où dans la description du problème d'éducation l'épouse parle de son mari comme étroitement solidaire de ses sentiments.

Les parents de la mère célibataire ne récoltent pas les fruits des sacrifices qu'ils se sont imposés pour favoriser son instruction, comme relaté précédemment. Ils défrayèrent le coût de trois années de pensionnat en faveur de leur fille, malheureuse à l'école publique. Après avoir donné naissance à un garçon dont elle a la garde, et de retour dans son patelin, la jeune femme continue à recevoir des amants. Les parents craignent un effet d'entraînement sur ses frères et soeurs; ceux-ci ayant, de temps à autre l'enfant sous leur responsabilité. Par esprit chrétien, la correspondante écrit avoir beaucoup prié et fait dire des messes pour que sa fille: "Revienne à avoir une conduite irréprochable." Cette mère éplorée appréhende le jugement de Marie-Josée en ces termes: "Nous ne sommes pas des saints, mais nous avons fait de notre mieux." Comme il n'y

a pas eu de conversion et que l'accusée est aussi débauchée, la mère avoue sa détresse: "Je ne sais pas comment m'y prendre (10-616)."

Madame Théoret raconte que durant ses premières années de mariage, son mari prenait ses loisirs à l'extérieur pendant qu'elle s'occupait des marmots; elle avait donné naissance à cinq enfants en cinq ans de ménage. Au moment où elle écrit, elle en a huit. Le deuxième garçon a travaillé avec son père, sur la ferme paternelle durant quatre ans mais faute d'encouragement, il a repris ses études, laissant au propriétaire la tâche de vaquer seul aux travaux de la ferme. L'aînée des filles, appuyée par son père, ne participe à aucune tâche domestique. La correspondante se propose d'exiger d'elle une pension quand elle commencera à travailler. Cette femme attribue toutes ses difficultés au fait d'avoir épousé un orphelin très égoïste (6-399).

Une correspondante, mère de dix enfants, lance ce cri de lassitude: "Pourquoi en '68, se désintéresser autant de l'éducation de ses enfants (3-206)." Selon elle, son mari ne contribue pas du tout à leur éducation, tout au moins à leur inculquer quelques habitudes: "Il pourrait les mettre au lit, non, dit-elle, il se contente de les inviter à le faire mais rien ne se passe tant qu'elle ne prend pas la situation en main. Elle se plaint du manque d'appui du père, ce que les enfants sentent d'ailleurs. Les aînés travaillent à l'extérieur et, sous forme de pension, ils remettent une contribution financière aux parents. Le père en prend prétexte pour s'opposer à ce que sa ferme fasse appel à leur collaboration pour certaines tâches domestiques. Découragée, Madame Justine demande s'il

vaut la peine de se coiffer et de se vêtir proprement quand elle ne reçoit pas plus de considérations "qu'une bonne (3-206)."'

La diversité de ces témoignages révèle des valeurs et des habitudes que les parents, spécialement des mères, veulent inculquer à leurs enfants. Il y a peu d'explications au silence ou au désintérêt apparent du père envers sa progéniture. Il faut peut-être retenir l'interprétation de Christopher Lasch qui soutient que le père moderne est absent de la dynamique familiale (18).

Jusqu'ici, le souci des mères et leurs préoccupations en ce qui a trait à l'instruction, les habitudes des enfants, leur sécurité et autres sujets connexes ont fait l'objet d'une bonne description. D'autres correspondantes, soucieuses du mieux être physique des jeunes enfants, ont requis l'expertise de la courriériste. L'une d'elles qui en a quatre, de 11 à 21 ans, signale que l'aîné est débile et cause beaucoup d'ennuis (4-291). L'autre voudrait faire corriger le strabisme dont souffre son fils de neuf ans, mais elle ne sait comment procéder pour qu'il n'en coûte rien (12-710). Comment soigner l'enurésie, demande une Sherbrookoise. Enfin une jeune mère décrit les souffrances de sa fillette de 11 mois que trois médecins consultés n'ont pu soulager (5-355).

Quelques requérantes expriment leurs attentes vis-à-vis une instruction supérieure. Colette Carisse voit là l'expression d'un nouveau mythe: "Mais en même temps que la famille institution apparaît

18 Christopher Lasch, Le complexe de Narcisse, la nouvelle sensibilité américaine, Paris, Editions Robert Laffont, 1981, pp. 238-239.

sait comme infiniment vulnérable pour soutenir l'édifice social, un nouveau mythe est apparu: celui de l'éducation (19)."

Les fiançailles et les mariages

Des événements comme les fiançailles et le mariage (20) commencent à préoccuper les femmes vers la fin de la trentaine. Aussi, s'amènent-elles auprès de Marie-Josée comme l'on s'approche de quelqu'un qui sait exactement quoi faire. La conscience de l'importance de l'événement qui ne se produira probablement qu'une seule fois pour les fiancés, rend leurs mères soucieuses de se conformer aux règles de la bienséance prévues à l'occasion des fiançailles et des mariages. La tenue vestimentaire fait souvent l'objet d'une consultation, soit pour la mère ou pour les soeurs des mariés. Quel sera l'ordre du défilé à l'entrée et à la sortie de l'église? Où placer le célébrant pour les agapes? Quel sera le menu? A qui lancer une invitation? Telles sont quelques préoccupations de mères de futurs mariés qui veulent plaire par leur savoir-faire, comme le soutient Bierlaire:

Même s'il est désintéressé, le savoir-vivre est un savoir-plaire, un moyen de gagner la sympathie d'autrui, un outil facilitant l'insertion dans un groupe social et les relations humaines, un art de vivre en harmonie avec les autres, - dans la cité, si l'on se réfère à l'étymologie des mots politesse, civilité, urbanité (21).

19 C. Carisse, op. cit., p. 55.

20 Répartition des correspondantes selon le groupe d'âge: 31-39: 1; 40-49: 5; 50+ : 5; Inconnu: 4; Total: 15.

21 Franz Bierlaire, "De la civilité au savoir-faire pour une histoire de la civilisation des moeurs"; Cahiers de Clio, no 73, (premier trimestre 1983), pp. 22-29.

Les correspondantes consultent sur le style de robe à porter car il diffère selon les saisons et les circonstances. Certaines questions révèlent une modification d'importance dans les us de bienséances, par exemple, que le port du chapeau est en voie de disparaître comme élément indispensable à la toilette féminine. Suzette s'exprime ainsi: "Je crois que vous favorisez le chapeau pour la dame (2-152)." Une autre ajoute: "Je n'aime pas porter de chapeau, car il écrase les cheveux (4-316)." Elle veut lui substituer une voilette sur laquelle elle placerait des fleurs (22). Plusieurs femmes évoquent la robe de dentelle soit pour l'adopter soit pour la rejeter. La raison du rejet est donnée par une femme au sens pratique: "Je n'aurai pas l'occasion de la porter après le mariage même si j'assiste très souvent à des assemblées d'affaires (2-143)."

Souvent, les consultantes attendent les conseils utiles à la réalisation d'agencements économiques, pratiques, agréables à l'oeil et adaptés à un événement social particulier. Ce souci de bien paraître se traduit avec angoisse, au moins chez deux mères. Celle de Claude, contrairement à la famille de la future belle-fille, déplore ne pouvoir s'habiller à Montréal, illustration de la représentation mythique qui veut que ce qui est éloigné, inconnu, soit supérieur à ce qui peut s'acquérir facilement. Par chance, elle bénéficiera des services d'une bonne couturière; mais elle n'est pas tout à fait rassurée puisqu'elle consulte sur le tissu à choisir et sur la forme du chapeau. Notons cet aveu significatif: "Mon fils a tellement peur que sa mère ne soit pas aussi chic que sa belle-mère!" La correspondante ajoute que s'habiller pour ce mariage est plus

lourd que d'élever ses enfants; or c'est le troisième qu'elle marie.

Mais la future belle-fille n'a que trois frères et ses parents inviteront 300 personnes à la réception, cela éclaire l'attention portée aux préparatifs (6-427).

Madame Charron, dépourvue de fortune et embarrassée à cause de la mode, est invitée à deux mariages, au cours de l'été, en l'espace de trois semaines. Elle s'était acheté une robe à plis qui lui sied très bien mais qui, selon sa belle-soeur, n'est plus à la mode. La même "critique" lui a fait remarquer qu'un tailleur noir et blanc garni de velours ne se portait pas avant le 15 août. Enfin, une deuxième belle-soeur a prévenu la correspondante qu'un collier en cristal Aurore boréale d'Autriche ne se portait qu'au temps des fêtes. Madame Charron évalue ses achats à une centaine de dollars et ajoute amèrement: "Rien n'est portable, c'est décourageant". En dernier ressort, elle joint à la lettre du tissu de ses vêtements et des croquis de robes pour obtenir l'avis de Marie-Josée avant le 25 juillet (7-477). Voilà une femme dépendante de l'opinion des belles-soeurs, mais surtout embarrassée par les contraintes de la mode. Ces deux correspondantes n'envisagent pas les mariages auxquels elles assisteront comme des fêtes mais plutôt comme des rencontres familiales où elles seront jugées sur la tenue vestimentaire et sans doute sur leur comportement. Comment bien paraître? Ou comment plaire? semble être à l'origine de leur malaise.

Quelques autres demandes d'informations sur la tenue vestimentaire s'ajoutent aux précédentes bien que moins chargées d'émotions. Une mère, en deuil de sa soeur, décédée en avril, choisit des vêtements de teinte

pâle pour le mariage de son fils, en juillet (4-316). Suzette, 55 ans, demande si des accessoires blancs seraient de mise pour le mariage de sa fille, le 1er juin (2-152). Une correspondante, 64 ans, consulte sur la couleur des souliers, du sac à main et des gants qui s'agenceraient avec la piécette de tissu illustrant la robe qu'elle portera à l'occasion de trois mariages, de mai à juillet. Aimant à être bien mise, elle ajoute que la moindre petite robe lui sied très bien (2-182). Une robe et un manteau court, en tricot couleur vert moyen, conviendrait-il à la mère d'une mariée, à la mi-septembre? Si oui, les accessoires seraient-ils noirs ou bruns? Puis elle s'enquiert de ce que pourrait porter pour la circonstance, sa fille de 17 ans (7-456). Consultation double de la part d'"Alouette aux yeux gris," 44 ans, qui marie sa fille le 31 décembre. Assez forte de taille, elle se voit dans un deux-pièces couleur orange et la fillette de 15 ans, dans une robe de dentelle (7-465). Bien que l'habit soit un important sujet de consultation à l'occasion d'un mariage, il n'est pas le seul qui ressorte de la correspondance adressée à La Terre de Chez Nous.

La tenue vestimentaire réglée, d'autres questions préoccupent les mères de famille sur le point de marier un des leurs. Leurs préoccupations concernent les invités, le protocole à l'église, entre autres. Une belle-fille, mère et grand-mère qui a pris soin de ses beaux-parents pendant 29 ans, qui s'est privée pour nourrir et loger les frères et les soeurs de son mari venant visiter leurs parents à souhait, se sent délaissée depuis la mort du beau-père, il y a cinq mois. Depuis ce temps, personne n'a communiqué avec elle, ni avec son mari. A l'occasion du mariage

de son garçon, doit-elle inviter ces indifférents? La courriériste est invitée à trancher la question (1-13). "Mère Chataigne aux cheveux longs" demande l'ordre d'entrée à l'église des mariés, des deux pères, des deux dames d'honneur et leur époux, la bouquetière, la famille et les invités (7-456). A une cérémonie de mariage en décembre, les parents et les belles-soeurs devraient-ils déposer leur manteau à l'arrière de l'église (7-405)? A table, Odile Lessard devrait-elle s'attabler à droite de la mariée, sa fille, si le célébrant est absent de la réception? Autre question, quel doit être le rang des invités à table où une fleur marquera la place de chaque convive (5-384)? L'ainée des enfants se mariera prochainement; Madame Alfredo demande le titre d'un volume qui la dépannerait cette fois-ci, et auquel elle pourrait référer ultérieurement car elle aura 10 autres enfants à marier (3-224).

Dernier souci exprimé et non le moindre. Si des parents partagent également les frais de la réception de mariage de l'un de leur fils avec la famille de l'épousée, sont-ils assez généreux? C'est l'interrogation d'une femme de cultivateur qui se dit de classe moyenne et pourvue de revenus modestes. Elle informe que ce fut le mode de partage des frais appliqué précédemment lors du mariage des quatre filles (4-316). Nous ignorons le fondement de son inquiétude à l'occasion de ce cinquième événement. Il faudrait peut-être répartir les déboursés différemment parce que c'est un garçon, semble penser la correspondante.

Les volumes suivants conviennent-ils à une future mariée: La mariée veut savoir, du Dr Lionel Gendron (23) et le Guide Marabout de la femme (24)? Telle est l'interrogation d'une mère. Le deuxième titre, édité en Belgique, la laisse hésitante, serait-il utile demande-t-elle. Elle a l'intention d'en ajouter un sur le budget car elle écrit: "Les premières années des jeunes ménages sont très difficiles, ça prend tellement d'argent aujourd'hui (2-189)."

On consulte aussi au sujet des fiançailles. Doivent-elles être placées avant ou après la messe de Minuit pour fêter un peu sans ajouter de dépense car il y aura le réveillon après la messe. Voilà le souci d'une mère de 13 enfants, dont l'aîné, âgé de 22 ans, se fiancera à Noël (10-583).

"Cana d'or" soumet son projet de célébrer le cinquantième anniversaire de mariage de ses parents qui souhaitent souligner simplement l'événement, en raison de leurs conditions financières modestes. Les enfants et les petits-enfants accompagneraient les jubilaires à une messe célébrée à leur intention, vers 16 heures, un samedi, puis la famille prendrait un repas à l'hôtel. Avec l'aide de la courriériste, deux détails à régler: faut-il des témoins à l'église et à quel moment offrir la gerbe de fleurs (2-199)?

23 Lionel Gendron, La mariée veut savoir, Montréal, Editions de l'homme [cl1966] 174p.

24 Guide Marabout de la femme, Verviers, Gérard, 1966, 2 volumes. (Bibliothèque Marabout-Service, nos 40-41).

En cette fin des années 1960, tous les mariages sont célébrés à l'église; il n'est jamais question de mariage civil. De plus, les réceptions sont presque toujours données dans une salle publique, soit dans un restaurant, soit dans un hôtel; le nombre des invités l'exige, les mariages célébrés dans l'intimité sont très rares. Les fiancés se marient plutôt dans la belle saison. C'est la période de l'année où l'habit révèle le goût et la fortune des participants aux festivités nuptiales. Le savoir-faire ou le savoir-plaire est plus manifeste en été que durant la froide saison. Durant l'hiver, le climat risourenoux estompe les accrocs à l'étiquette.

Le discours du père

Deux pères de famille, dans la trentaine, décrivent des sentiments fort malheureux à l'égard de leurs enfants. Ces maris se plaignent du comportement de l'épouse envers leur progéniture. "Minou furieux" trouve que sa femme n'est pas économique car avec son allocation hebdomadaire elle achète des bagatelles aux dépens de la nourriture; elle serait même sur le point d'acquérir une troisième bicyclette. Comme le salaire du plaignant semble très modeste et qu'il doit payer aussi des mensualités sur la maison, son témoignage révèle sa crainte que les enfants manquent de l'alimentation nécessaire à leur croissance. Ce père se sent frustré également dans son rôle d'éducateur car il ne pourrait pas corriger ses enfants parce que son épouse dresserait ceux-ci contre lui. "Minou furieux" garde les enfants très souvent et il contribue à l'entretien ménager ce à quoi il songe mettre fin en quittant le domicile conjugal, c'est-à-dire par la fuite. Le deuxième correspondant "Qui a marié le

"le diable" déplore le comportement de sa femme qu'il accuse d'avoir commencé à battre les enfants dès leur deuxième année. Maintenant, le mari se retrouve seul avec eux (3-266).

Ces deux pères vivent des conditions semblables à celles qu'ont décrites des mères en détresse. Ces témoignages revêtent une importance capitale. Ils le sont d'autant plus qu'ils semblent contredire ce qui apparaissait se dégager des sentiments des mères, c'est-à-dire, une perception du désintérêt des pères vis-à-vis leurs enfants. Ces consultants disent que, quand la mère s'éloigne des enfants ou qu'elle ne leur accorde pas les soins nécessaires, les pères prennent, en maugréant un peu, la relève. Ils s'avèrent capables aussi de manifester des sentiments paternels propres à remédier à la situation conflictuelle ou, comme certaines mères, refuser de l'assumer et s'évader dans l'éventualité d'une séparation, voire même d'un divorce. Il se dégage néanmoins de l'ensemble des témoignages que les mères en détresse sont plus nombreuses que les mères "indignes".

L'opinion des belles-filles sur la famille élargie

Le courrier de La Terre de Chez Nous est un carrefour de descriptions des misères humaines ordinairement formulées en mode interrogatif, mais il arrive aussi que des difficultés soient présentées sous forme d'opinion. C'est ainsi que sont révélés des effets néfastes de la famille élargie (25).

25 Selon le sens donné par Shorter: "quand le couple parental est resté en vie et que le fils héritier vient vivre sous son toit avec sa femme." Op. cit., p. 40.

Les brus, plus nombreuses, et les belles-mères décrivent les souffrances engendrées par la cohabitation.

Toutes les belles-filles voient leur existence liée à des contraintes économiques telles que rendues par le titre d'une opinion: "On devait accepter de vivre en commun, sous peine de crever..." (26)." Justement les difficultés quotidiennes décrites sont celles qui découlent de la vie en commun avec la famille élargie: le peu d'intimité, l'impossibilité de prendre personnellement les décisions qui se rapportent soit à l'éducation, soit à l'aménagement de la maison, soit aux sorties, voire au nombre d'enfants à mettre au monde (27). La correspondance dévoile des plaintes contre l'obligation de recevoir trop souvent les beaux-frères et belles-soeurs qui visitent leurs parents. Puis on déplore l'absence de conventions légales; "Epine de rose" supplie les fiancés de "faire des papiers qui leur donnent des droits, une juste part des biens et la joie de vivre [...]" On dit toujours que les bons comptes font les bons amis [...] Jeunes filles, qui projetez d'épouser des fils de cultivateur, parlez quand c'est le temps, autrement il sera trop tard (28)." Quelques correspondantes ressentent amèrement le manque d'autonomie découlant de la cohabitation avec les beaux-parents. "Une autre qui y a goûté" écrit qu'elle est passée de l'état de bru au statut de belle-mère, sans avoir pu voler de ses propres ailes, ce qu'elle ne souhaite à personne. Elle voit même un risque de damnation pour les grands-parents à rester près des leurs, sous prétexte de les aider et d'être plus près de Dieu (29).

26 La Terre de Chez Nous, le 2 octobre 1968, p. 14.

27 Ibid., le 3 juillet 1968, p. 12.

28 Ibid.

29 Ibid., le 2 octobre 1968, p. 14.

"Celle qui garde son sourire" n'a jamais voulu enlever tout le bien à ses beaux-parents; elle tient seulement à ce que son mari puisse vivre normalement comme tout père de famille (30). "Une bru qui s'est leurrée (31)" soulève les problèmes engendrés par les conflits de générations: entendre murmurer, si elle rentre tard; calmer les adolescents qui chantent et dansent le zogo quand grand-père préfère les nouvelles; conserver les bibelots et les bouquets que grand-mère adore. La narratrice ajoute quelques moyens pratiqués qui lui ont permis de s'accommoder de la présence de ses beaux-parents: "Je ne prends plus de pilules pour les nerfs. Je me garde un tricot, une lecture dans ma charbre ou une course au jardin. Cela évite bien des discussions." Malgré ses doléances, cette bru avoue que ses beaux-parents sont plus conciliants qu'elle-même.

Certains témoignages sont particulièrement incriminants pour les beaux-parents ainsi que le décrit celle qui croit que sa vie ne serait pas pire derrière les barreaux: "Mon mari et moi avons travaillé dur pour soutenir la famille, payer les études de ses frères et soeurs. Nous soutenons [...] deux jeunes filles oubliées. Nous n'avons toujours reçu que des reproches [...] Nous devons, mon mari et moi, vivre comme deux étrangers car du moment qu'on se parle, j'en ai des nouvelles (32)."'

Il y a là bien des difficultés liées à la différence d'âge. Les belles-filles déplorent leur manque d'autonomie pour orienter la vie familiale selon leurs goûts et leurs valeurs. De plus la gêne occasionnée par la

30 Ibid., le 3 juillet 1968, p. 12.

31 Ibid.

32 Ibid., le 5 juin 1968, p. 14.

présence des beaux-parents a des répercussions sur l'équilibre émotif de certaines correspondantes et sur celui des enfants, tandis que d'autres sentent leur intimité conjugale violée. Ce mode de vie est en voie de disparition (33) comme l'exprime à sa manière, "Epine de rose: Il me semble qu'en 1968, ces choses ne devraient pas se répéter (34)." Les difficultés inhérentes à la cohabitation, selon le témoignage des brus, sont d'ordre psychologique, familial et économique. Même si ce sont des motifs d'ordre matériel qui obligent les parents à vivre avec l'héritier marié, les difficultés relatées ne sont pas de cette nature mais bien plutôt de celles qui ressortent du manque d'harmonie dans les rapports interpersonnels où l'affectivité et l'émotivité occupent une grande place. Shorter fait remarquer que: "La vie émotionnelle et sentimentale de la famille souche était différente de celle de la famille nucléaire (35)." Un peu plus loin, il ajoute:

On peut penser que l'association mari et femme était différente de ce qu'elle eût été au sein d'un groupe conjugal, car même dans "l'intimité," autour de la table familiale, le couple des anciens devait passer au crible d'un regard attentif et critique l'ensemble des relations et des événements [...] (36).

La voix des belles-mamans

Deux belles-mères, membres d'une famille élargie, ont donné des opinions acidulées. "Cerisier d'automne" émet un principe: "Si en milieu rural, la femme porte le pantalon, c'est que son homme ne peut le porter.

33 Garigue, op. cit., observait en 1962: "L'individualisation du groupe domestique par la résidence séparée du jeune couple au mariage." p. 91.

34 La Terre de Chez Nous, le 3 juillet 1968, p. 12.

35 Shorter, op. cit., p. 44.

36 Ibid.

C'est pour cela que la bru le trouve en or (37)." La correspondante fait allusion à une opinion émise sur le beau-père. Puis elle relate l'effet de l'arrivée d'une bru dans la très belle maison de beaux-parents où elle s'installa en maîtresse; elle impressionna tellement que belle-maman en perdit l'esprit. Celle-ci ne survécut que quelques mois à la mort de son mari. Aujourd'hui la maison est malpropre, la bru est piètre cuisinière et le mari est très maigre. "Cerisier d'automne" se demande pourquoi ne pas entourer les vieux de tendresse et de bonté et leur laisser l'impression qu'ils assument encore des responsabilités pour ne pas les faire mourir prématurément. Elle va jusqu'à conseiller aux jeunes filles de rester chez leur père plutôt que d'aller vivre avec les beaux-parents (38).

"J'espère avoir mon nom au martyrologe (39)," deuxième correspondante, apporte un élément nouveau à la compréhension des conflits engendrés par la cohabitation avec les beaux-parents; il s'agit du patrimoine qu'elle qualifie de microbe incurable. Elle prétend que l'homme s'oblige à rester sur le bien: "Pour aider les jeunes, pour leur rendre préten-dument service. Moi, je trouve que le meilleur service, c'est encore de les laisser seuls faire leur vie comme ils l'entendent (40)." Elle sou-haite terminer ses jours dans un foyer, parmi les gens de son âge, en se rapprochant de Dieu. Mais, là encore, dit-elle, c'est l'homme qui déci-dera. Elle ne veut surtout pas imposer aux autres ce qu'elle a vécu. Même dotés de pensions, les vieux restent sur le "bien" ce qui rend le

37 La Terre de Chez Nous, le 21 août 1968, p. 15

38 Ibid.

39 Ibid.

40 Ibid.

"bien" presque indésirable et cela avec la meilleure volonté du monde (41), ajoute une autre bru.

Chaque correspondante dépose aux pieds de Marie-Josée sa mesure débordante de souffrances intimes, familiales et quotidiennes imputables à la famille élargie. Chacune souhaite que personne ne soit soumise aux contraintes de la cohabitation avec la belle-famille, tel est l'écho qui résonne des opinions émises par l'ensemble des belles-mères, même si nous n'avons cité que deux expressions de ces situations pénibles.

Le discours des jeunes

Les enfants, membres importants de la famille, ont aussi la parole dans le courrier de La Terre de Chez Nous. Les locuteurs sont âgés de 12 à 20 ans et ils sont étudiants, la plupart du temps. Les filles beaucoup plus nombreuses que les garçons s'adressent à Marie-Josée pour décrire leur mal de vivre et pour réclamer des avis qui leur apporteraient soulagement. Dans leurs doléances, ces jeunes correspondantes confirment la thèse énoncée par Shorter et par C. Carisse selon laquelle la société familiale est en voie de subir une profonde mutation. Voyons-en la traduction sous la plume des jeunes correspondantes.

Le regard des jeunes filles sur leurs parents

Pour évaluer l'espace qu'occupent les parents dans l'univers mental des jeunes filles (42), nous avons compté le nombre de fois où les termes

41 Ibid., le 4 septembre 1968, p. 16.

42 Répartition des correspondantes selon le groupe d'âge: 12-18: 84; 19+ : 21. Total: 105.

père et mère ressortaient de la correspondance. La mère est nommée 30 fois et le père neuf. Cinq adolescentes apprécient formellement leur mère tandis que le père l'est à deux reprises et le mot parents revient six fois. Deux correspondantes se disent heureuses dans leur famille nonobstant qu'il est plutôt exceptionnel d'écrire à la courriériste pour signifier son bonheur de vivre.

L'activité "sortie" qui polarise les doléances de bon nombre d'adolescentes apparaît dans 29 missives. Dans le vocabulaire de ces jeunes filles, le terme exprime l'acte de passer quelques heures à l'extérieur de la résidence familiale pour aller au-devant des garçons. Ces rencontres peuvent avoir lieu dans une salle d'école, une salle de danse ou dans un hôtel. Rares sont les garçons qui se présentent à la maison paternelle de la demoiselle de là l'importance d'obtenir l'autorisation de sortir. Rester à la maison involontairement le samedi soir et le dimanche, c'est encourir le risque d'un célibat indésiré. Voilà ce qui explique les 18 plaintes des adolescentes de 12 à 18 ans à qui les parents refusent la permission de sortir.

L'attention accordée par les jeunes filles à l'activité "sortie" s'illustre par le schéma suivant:

Schéma du phénomène sortie chez les jeunes filles:

Refus des parents	= pas de sortie
Pas de sortie	= pas d'occasion de rencontre de prétendant
Pas de prétendant	= célibat involontaire
ou	
Autorisation des parents	= sortie
Sortie	= rencontre éventuelle de prétendant
Rencontre de prétendant	= chance de mariage

Si les sorties sont le thème de la correspondance d'une bonne partie du courrier émanant des jeunes filles, le sentiment d'incompréhension suit immédiatement dans 23 expressions dont voici quelques exemples:
 "J'ai essayé de parler à mes parents et ils n'améliorent rien (7-475)."
 "Ne me dites pas d'en parler à ma mère, là, jamais j'en parlerai.
 D'abord en parler à une personne en qui j'ai le droit de ne pas avoir confiance (8-496)." L'absence de dialogue amène ces incomprises à s'adresser à la courriériste.

Les filles (43) jugent que leurs parents sont sévères envers elles. Cela semble avoir comme conséquence de rendre impossible un certain échange entre parents et adolescentes sur les fréquentations. Alors la

43 Répartition des correspondantes selon le groupe d'âge: 12-18: 18; 19+ : 2; Total: 20.

jeune fille cultive ses inquiétudes et ses angoisses à moins qu'elle ne se tourne vers Marie-Josée, par exemple.

Voici quelques situations où il semble que l'affection et le support des parents s'avéreraient indispensables pour permettre à leurs filles de sortir de la solitude et de faire un pas vers la liberté. Nous présumons que ces parents veulent le bonheur de leurs enfants mais cette intention ne traverse pas la vision qu'en ont les correspondantes. "17 Printemps sans fleur" songe à quitter ses parents et à s'installer à la ville voisine parce que ceux-ci lui défendent de rencontrer un garçon "qui boit et est un adepte de la vitesse," pourtant il lui a appris ce que signifie joie et bonheur (5-346). "Cœur mêlé" se demande pourquoi le Canada jouit de la réputation de pays libre si à 17 ans elle n'a pas le droit de faire ce qu'elle veut, c'est-à-dire fréquenter le garçon de son choix. La mère s'y oppose parce que le candidat n'origine pas d'une "famille bien (9-570)." "J'ai hâte de partir", 20 ans, ne sort que de temps à autre. Récemment, le père, sévère, l'a grondée quand elle est rentrée, accompagnée d'un garçon, à trois heures du matin. Elle se sent très malheureuse et incapable de discuter avec son père qu'elle craint. Elle songe à quitter le milieu familial au plus tôt et à cesser d'étudier l'été prochain (3-210). Caroline, 18 ans, déterminée à embrasser la vie religieuse rencontre l'opposition de son père et de ses frères, son orientation est sujet de dispute dans la famille. Tout en observant une certaine neutralité, la mère recommande à l'intéressée d'attendre sa majo-

rité (44) pour prendre une décision. Depuis, la future religieuse pleure de ne pouvoir réaliser son projet (7-467).

Le problème majeur d'une correspondante du même âge est ainsi décrit: "Je me chicane encore avec mes parents, il n'y a rien que je ne leur dis pas quand je suis fâchée et ensuite, je le regrette mais ils m'y forcent presque." Le refus de la permission de sortir le samedi soir semble déclencher la crise parce que la jeune fille craint de rester célibataire, si elle ne se place pas en situation de rencontrer des garçons. De plus, si elle obtient l'autorisation nécessaire, ses parents l'accompagnent, ce qu'elle interprète comme un manque de confiance (3-216). Vivant forcément à la maison parce que les parents ont refusé qu'elle retourne en classe, en septembre, une fille de 19 ans, souffre atrocement de l'atmosphère familiale. Elle subit incompréhension et reproches et elle ne peut même pas regarder la télévision en raison de l'opposition de son père: "Personne ne me comprend et quand j'ai le malheur de répondre grossièrement, mon père me frappe et devient de plus en plus sévère [...] Je vous en supplie, aidez-moi! Ils ne m'aiment pas, je voudrais mourir (1-87)." C'est le seul cas rapporté de sévices corporels, tout au moins envers une personne de cet âge.

"Ecolière" (1-32) et "Fleur perdue" (8-508) se trouvent enceintes et s'inquiètent des réactions que produira l'annonce d'un tel événement dans la famille. Ballantine, 15 ans, décrit ainsi ceux qui lui ont donné la

44 21 ans, Code civil de la province de Québec, revu et modifié [...] par Lyse Saintonge-Poitevin, 21^e éd., Montréal, Wilson et Lafleur, 1969, art. 324, p. 72.

vie: "Mes parents semblent croire que je suis capable de me débrouiller seule, mais c'est faux. Ils sont aveuglés par le plaisir dans les boissons et tout ce qui entraîne une personne à perdre son nom, à être traînée dans la boue." Elle poursuit en ces termes: "J'ai, en maintes reprises, essayé de les raisonner mais sans résultat. Je suis donc seule à combattre dans les épreuves (1-17)." Ce sont des expressions de jeunes filles qui décrivent, à n'en point douter, des situations pénibles. Il appartiendra à Marie-Josée d'essayer de voir avec elles des aspects positifs de la vie familiale afin de desserrer l'étau et peut-être même de le présenter comme un garde-fou nécessaire.

Les sorties

Il importe d'évaluer l'effet produit par l'accord ou le refus des autorisations de sortir chez ces jeunes filles qui font l'apprentissage de la liberté et de la rencontre des garçons. Le refus des parents est perçu par les correspondantes comme un manque de confiance ainsi que le laissent entendre ces témoignages. Diane écrit: "J'ai des parents sévères et qui n'ont aucune confiance en moi. Rien ne m'est permis (9-563)." Les témoignages suivants dénotent aussi des sentiments de crainte. Maria qui travaille à la maison écrit: "J'ai peur de leur [parents] demander pour aller veiller (1-76)." "Une brune aux yeux bleus," âgée de 18 ans, écrit: "J'aimerais beaucoup aller travailler en dehors pour être plus libre car avec eux on ne peut pas sortir à toutes les fins de semaines et avoir l'argent que l'on veut (2-124)." "J'ai hâte de partir," 20 ans, ne sort que de temps à autre car le père est sévère (3-210). "Une qui aide à la maison et à la ferme" prétend que son père la retient: "Mon père a

toujours quelques défaites pour ne pas me laisser sortir en fin de semaine (4-317)." Enfin "Celle qui est fréquentée à la maison" souffre du même malaise: "Mes parents ne veulent pas que je sorte (10-598)." Ces correspondantes interprètent le refus des parents à accorder l'autorisation de sortir comme une contrainte extrêmement brimante n'ayant aucune valeur formatrice. Les restrictions des parents ne sont, pour ces correspondantes, que des entraves à leur liberté, sinon des risques de malheur.

Les jeunes filles incomprises

Plusieurs jeunes filles (45) souffrent d'incompréhension dans leur milieu familial. Cette souffrance est particulièrement aiguë dans les rapports avec les parents comme le laissaient présumer les témoignages précédents et le confirment ceux qui suivent. Lucille se plaint de ce que sa mère manifeste une préférence pour la cadette (7-473). Une autre écrit à propos de ses parents: "Si je leur donne la preuve que j'agis bien, ils [parents] me répondent que si je sors, je prendrai l'exemple sur les autres [...] J'ai essayé la patience en leur expliquant mon genre de vie, peine perdue (6-413)." "Printemps sans fleur" ne comprend pas l'opposition de ses parents à ses fréquentations avec un garçon qui manifeste un penchant pour l'alcool et pour la conduite automobile dangereuse (5-346). R. S. a demandé beaucoup de soins dans les premières années de sa vie, elle ne se sent pas aimée, sentiment qu'elle traduit ainsi: "Croyez-vous qu'une fille qui se fait toujours crier par la tête

et qui se sent toujours surveillée peut arriver dans ses études? Aussitôt entrée dans la maison, elle [la mère] a toujours quelque chose à dire. Je suis très malheureuse, croyez-moi (2-171)." A 20 ans, "Une qui pleure" ne peut pas donner son opinion librement auprès des siens: "On dirait que je ne suis pas acceptée dans la famille (11-662)."

L'incompréhension ressentie par certaines jeunes correspondantes se traduit par l'intention d'auto-destruction violente. Ainsi sept adolescentes ont explicitement parlé de suicide. Apparemment le lieu d'incompréhension génératrice de cette tentation serait le milieu familial où il y a souvent des disputes et des chicanes, soit avec les parents soit avec les frères et les soeurs. "Cricri en peine," âgée de 12 ans, décrit ses relations avec sa soeur ainée qui la bat et qui menace de la tuer; ses frères l'invectivent sous l'oeil complice de la mère. La plaignante tente de conserver le sourire malgré les tentations de découragement qui vont jusqu'à la perspective du suicide (5-372). "Pourquoi et Comment," 15 ans, se sent malheureuse mais la pensée que la honte retomberait sur sa famille si elle s'exécutait l'empêche de s'enlever la vie. Surtout elle ne veut pas peiner sa mère qu'elle aime et son grand frère de 21 ans qui la comprend. Cependant elle se querelle et se bat avec une soeur de 17 ans (4-302). Une étudiante, même âge, ne s'entend pas du tout avec la grand-mère qui vit avec la famille et loge sous le même toit. Comme solution, elle songe à s'enlever la vie (2-158). Penny, incomprise de sa mère et de sa meilleure amie, se sent lâche de ne pas s'être suicidée (6-395). En termes voilés, "l'Incomprise," cardiaque, se décrit: "Personne ne me comprend [...] je ne crois plus en rien, je n'ai plus d'espé-

rance, je ne sais plus quoi faire, je ne sais plus, parfois, il me vient des idées dangereuses, je ne sais pas si vous me comprenez (11-643)." Enfin Anita, 18 ans, raconte qu'un samedi, après une grosse dispute avec ses parents, elle s'abandonna à son ami. La crainte d'une grossesse possible la hante. Au bas de sa lettre, on lit une adresse, puis au verso une autre main a tracé: "J'ai 14 ans, je suis laide, personne ne m'aime. Je suis désespérée. Je ne pense qu'à la mort. L'idée de suicide. Au secours (9-537)." A la suite de relations bestiales, "Condamnée," malade, se croyant enceinte écrit: "Comment vais-je annoncer ça à ma mère, elle me grondera pour toujours et mon père me maudira sans doute! Je n'ai qu'un mois pour décider si je vais m'évader ou me suicider et il n'y a aucune autre solution. Je n'ai plus la force de rien mais je me laisserai mourir (12-708) (46)." Ces jeunes consultantes expriment des effets néfastes de l'absence de communication avec des proches; elles crient leur désespoir et leur solitude.

Elles sont multiples les facettes qui illustrent les malaises familiaux des jeunes filles. Certaines se plaignent de la mésentente parentale, de la difficulté de s'entendre avec leurs frères ou leurs soeurs, de la différence de traitement basée sur le sexe. Ainsi une mère s'oppose à ce que sa fille apprenne la dactylographie ce qu'elle permet à son fils de 14 ans. Malgré une opposition ferme au désir de la fille, la mère reconnaît que ce serait utile que la correspondante

46 Les allusions au suicide sont absentes du courrier du père Desmarais publié dix ans auparavant: Marcel-Marie Desmarais, La clinique du cœur, Montréal, éditions du Lévrier, 1958-1959, 10 volumes.

sache écrire à la machine (3-247). Autre fait, un père exige la rentrée de sa fille à 20 heures, le dimanche soir, alors qu'il n'a pas les mêmes exigences pour ses fils (1-26). La règle du double standard sexuel est ici récusée par la jeune génération. Ces faits crient une évidence, les jeunes filles ne se sentent pas aimées par leurs parents.

L'information sexuelle

Une dizaine de correspondantes déplorent manquer des informations sexuelles qu'elles attendent naturellement de leur mère. Voici comment les adolescentes traduisent leur ignorance et leur attente. Ne pouvant compter sur la discrétion de la mère, une fille de 13 ans n'ose pas demander des informations sur les menstruations car elle craint que ses soeurs n'apprennent ce qui se passe et se moquent d'elle (2-131). Une lectrice assidue du courrier demande s'il faut être nue pour devenir enceinte, elle n'interroge pas sa mère qui la croit renseignée puisqu'elle a parcouru plusieurs livres sur le sujet (2-191). Lison, 16 ans, s'enquiert si elle est assez vieille pour connaître le processus de fécondation de la femme (8-500). Une adolescente du même âge relate l'absolue impossibilité d'aborder ces questions avec sa mère, femme très "sévère." La soeur cadette a cru mourir à l'apparition des menstruations. Aussi les confidences des jeunes vont à une soeur ainée que la mère renia devant toute la famille parce qu'elle devint enceinte avant de se marier (9-563). "Brune aux yeux bleus" demande à Marie-Josée de définir la masturbation, le "necking" et le sens de l'expression amour libre (2-124). Sur ce sujet, la courriériste, une fois de plus, suppléera à une déficience de la famille.

Le regard des garçons sur leurs parents

Certains garçons s'adressent aussi au courrier pour décrire leur mal de vivre et pour appeler à l'aide. Quelques-uns de leurs témoignages illustrent la perception que ces correspondants entretiennent à l'égard des parents. Pour mieux dissimuler son état aux yeux des siens, un homosexuel, âgé de 20 ans, fréquente des filles. Les parents, ignorant tout, font des allusions à un mariage prochain. Très malheureux, "Fleur pour hippies," songe à s'enlever la vie (2-173). Quant à G.L., son manque d'éducation sexuelle fut malheureusement comblé par des camarades de classe. Bouleversé, le jeune voyait du mal partout et il n'osa pas en parler à ses parents. Aussi il rejette sur les épaules de ceux-ci la responsabilité de ses problèmes: "Si mes parents m'avaient renseigné à l'âge de 13 ou 14 ans, aujourd'hui, je ne serais pas là où je suis rendu. Je sais que seul jamais je ne parviendrai à guérir de ce complexe, aidez-moi (3-228)."

La mère est particulièrement incriminée dans le témoignage de Louis qui fut élevé avec une soeur mais en l'absence fréquente du père. Ce correspondant avoue avoir ri de ceux qui recourraient au courrier; néanmoins il s'adresse à Marie-Josée en croyant lui décrire un cas unique. Il accuse sa mère de lui avoir inculqué la peur, de sorte qu'il est incapable de participer à des jeux d'équipe. Il brosse le portrait de celle qui lui a donné le jour: "Elle lit les annales et prie [...] elle garde tout, hurle [...] elle va même jusqu'à me traiter de baveux et mon père de vieux salot [sic] parce qu'il n'est pas très propre dans la maison." Le jeune homme voudrait respecter ses parents avec leurs qualités

et leurs défauts. Il cherche à prendre de l'assurance mais les résultats sont lents à se manifester. Ce narrateur avoue pratiquer la masturbation plusieurs fois par semaine, habitude dont il voudrait se libérer. En outre, il se croit homosexuel en raison de ses réactions à certaines représentations. L'adolescent identifie précisément la mère comme responsable de son état, tout en manifestant de l'indulgence à son égard. L'absence du père semble manifestement avoir eu des conséquences négatives sur l'éducation de ce jeune homme (1-9).

Deux témoignages dénotent la compréhension des parents envers des fils homosexuels. "Pris au piège," 20 ans, reçut une raclée d'une bande de copains qui avaient naguère partagé sa couche. Un soir, tout ensangléanté, il rentre à la maison, les parents tout étonnés s'informent de ce qui lui arrive. Le fils raconte "tout, tout, tout" ce qui advient alors les parents ont assuré le blessé de leur aide (11-685). "Sexe perdu," 18 ans, décrit son état d'homosexuel, ses souffrances, ses appréhensions puis, ajoute: "Ce penchant ne vient pas de mes parents, ils sont très bons pour moi." Malgré cette constatation, le garçon précise: "J'ai déjà tenté de me suicider tellement je suis découragé (11-669)." Ce dernier témoignage révèle que les intentions suicidaires ne sont pas le propre des adolescentes.

Les garçons et les filles entretiennent une confiance remarquable à l'égard de Marie-Josée pour lui avouer des difficultés si intimes, même Louis (1-9) va jusqu'à donner son adresse pourtant il ne veut pas de réponse personnelle. L'incompréhension est un sentiment que semblent partager les filles et les garçons. Il est indéniable que l'espace affectif

occupé par les parents marque très profondément les enfants, pour le meilleur et pour le pire comme l'attestent ces jeunes.

L'étude des témoignages évoqués dans ce chapitre confirme, hors de tout doute, les difficultés de la famille moderne (47). Celles-ci sont évoquées, le plus souvent, par le biais de la confidence qui touche les aspects les plus divers de la cellule familiale. Toutefois, les thèmes plus fréquemment décrits, dans le discours des adultes, se rapportent à un aspect financier ou matériel, aux rites du mariage, à l'éducation, à la maladie, à la grossesse ou au comportement du conjoint. Les enfants grandissent à travers les difficultés familiales les plus diverses, à partir du sentiment d'incompréhension jusqu'à celui de rejet que d'aucuns ressentent si douloureusement qu'ils songent à mettre fin à leurs jours. Des jeunes crient aux parents leur besoin de compréhension, de confiance et d'amour, ce qui leur manque pour s'épanouir et être heureux. Les éléments recueillis à travers les messages des correspondants disent sur une note assez aiguë que la vie quotidienne des familles est chargée de tensions, d'inquiétudes et de difficultés très grandes. Ainsi des mères vivent dans une grande solitude, des hommes aussi; un nombre impressionnant de familles sont en voie d'éclatement; la dépendance économique de la femme, dans bien des ménages, est le seul facteur de stabilité conjugale; toutes les femmes qui songent à la séparation, sauf une, voudraient

47 M. Castonguay, dans une allocution qu'il adressait au Salon de la femme le 9 mai 1971, signalait: "Ce qui semblait constituer l'essence même de la famille, à savoir les relations entre les conjoints et entre ceux-ci et leurs enfants, se trouve soudainement compromis par les nouvelles conceptions d'autorité, du rôle de la femme, de l'émancipation des enfants, de la dissolubilité du lien matrimonial, du déplacement des responsabilités et du transfert de ces fonctions vers d'autres institutions." Cité par C. Carisse, op. cit., p. 107.

s'assurer la garde des enfants. Le discours des jeunes décrit une atmosphère familiale tendue et étouffante. C'est pourquoi ils souhaitent quitter le foyer au plus tôt. Leurs doléances, ajoutées aux constatations tirées du discours des adultes, permettent de remettre sérieusement en doute l'image de la famille canadienne-française stable, heureuse et dans laquelle il fait bon vivre. Les malaises décrits par les correspondants sont, à n'en pas douter, des signes de mutation profonde de la société comme le constate Mme Carisse:

A la fin des années cinquante, disons en 1960, personnellement j'aurais eu de la difficulté à imaginer que ce mythe [de la famille] si solide pourrait s'écrouler si vite, car non seulement le mythe était cohérent, mais les définitions sociales de la famille en tant qu'institution ou ensemble de règles étaient de fait traduites en comportements vécus. [...] La famille, dans sa définition traditionnelle, nous est tout à coup apparue pleine de faiblesses en regard des réalités dont on prend conscience (48).

48 Carisse, op. cit., p. 55.

DEUXIÈME PARTIE

LA COURRIERISTE

CHAPITRE 1

La facture du courrier

Il importe maintenant de connaître la confidente des femmes et des hommes qui avouent leur mal de vivre dans la société canadienne-française. Nous examinerons les objectifs et les conditions du courrier, la fonction sociale, la pédagogie et la structure des réponses, les suggestions de lecture, la périodicité et l'espace occupé par le courrier, l'authenticité des questions et le délai des réponses, le titre accrocheur, l'ampleur de la réponse, le recours aux spécialistes et la forme littéraire du courrier.

Ce discours bidirectionnel semble indiquer une évolution, un changement de mentalité. La courriériste reçoit les signes avant-coureurs d'une société en profonde mutation et elle tâche de colmater les brèches sans opposer de résistance farouche aux changements qui s'annoncent. En ce sens, son rôle peut être associé à celui d'un catalyseur social qui aide à prendre un tournant.

Le 1er septembre 1965, sous le pseudonyme de Marie-Josée, Rosaline Désilets-Ledoux entreprend une carrière de courriériste à La Terre de Chez Nous (1). Elle prend charge de cette chronique inaugurée 15 ans plus tôt et dont elle est la troisième titulaire, après Marthe Beaudry (2), travailleuse sociale, de 1950 à 1962, Michelle Roy (3), de 1962 à 1965.

1 La Terre de Chez Nous, le 1er septembre 1965, p. 11.

2 Ibid., le 31 octobre 1962, p. 10.

3 Maintenant Michelle Guérin, journaliste à Le Nouvelliste où Mamie, sa mère, signait la chronique du courrier du cœur.

Originaire du milieu rural et fille d'un père cultivateur, Rosaline Désilets naquit en 1931, à Saint-Grégoire comté de Nicolet (4). Elle y étudia chez les Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge. Elle obtint un diplôme supérieur d'enseignement à l'Ecole normale de Nicolet. En 1950, elle remplit la fonction de secrétaire à la Fédération de l'Union catholique des cultivateurs, (U.C.C.) du diocèse de Nicolet (5). Elle oeuvre au sein de diverses associations et elle fait partie d'une troupe de théâtre (6). Durant l'année sainte de 1950, elle se rend à Rome pour participer à un congrès international du Tiers-Ordre franciscain, à titre de déléguée par le Conseil régional de cet Ordre dont elle est la secrétaire (7). Elle publie une relation de voyage sous le titre Jours radieux(8).

En 1952, elle unit sa destinée à Gilles Ledoux dont elle porte le nom; leur famille se compose de trois filles: Marie-Josée, née le 20 juin 1954, Louise, le 18 juin 1958 et Marie-Stéphane, le 18 mai 1961. Après avoir habité Rosemont, le couple élit domicile à Boucherville en 1968. Tel est l'itinéraire de Madame Rosaline Ledoux quand, le 1er septembre 1965, elle inaugure "Le courrier de Marie-Josée," dans l'hebdomadaire agricole de l'U.C.C. La correspondance étudiée a été rédigée durant la troisième année de la carrière journalistique de Madame Ledoux. Ses qualités de communicatrice expliqueraient son succès (9). Tout d'abord,

4 Ville de Bécancour.

5 Rosaline Désilets, Jours radieux, Trois-Rivières, Editions du Bien public, s. d. p. 18.

6 Ibid., p. 7.

7 Ibid.

8 Ibid.

9 La lecture des 731 lettres adressées à "Le courrier de Marie-Josée" en 1968, permet d'en relever 240 qui expriment la satisfaction des correspondants, et en 1985, la même titulaire signe le courrier.

elle pratique l'art de se taire ce qui est nécessaire pour comprendre l'autre, le correspondant; la bienveillance manifestée repose sur une attitude systématiquement réceptive à l'égard d'autrui qui bénéficie d'un préjugé favorable; elle refuse de juger en adoptant plutôt une attitude d'analyse et elle en retourne le problème à la personne concernée comme dans une sorte de jeu de miroir, technique qui implique discrètement et sûrement le correspondant. Elle s'emploie à pratiquer l'empathie, cette capacité de sentir autrui en éprouvant ses sentiments ce qui permet d'agir avec tact et fait que l'autre peut changer sa manière de voir, comme le laisse entendre P.-R. Bize (10). Tels sont les traits marquants de la grande confidente des milliers de lecteurs de ce courrier.

Les objectifs de Marie-Josée

Sous la plume de Marie de Chez-Nous (11), en avril 1968, Marie-Josée formule ses intentions et annonce l'orientation du courrier qu'elle a mission d'animer.

Autant que possible, plutôt que de mettre en vedette uniquement des cas de misères déprimantes, on essaie d'imprimer un élan positif et surtout d'instituer une sorte de tribune d'échanges et de dialogues entre les correspondants. Les courriers de tous les journaux sont toujours beaucoup lus. Même les plus mauvais ont leurs lecteurs. Il y a en effet une sorte de complaisance et de "voyeurisme" à pénétrer ainsi dans l'intimité des gens. Cet aspect morbide des courriers on a voulu l'éviter autant que possible dans nos pages. On est certain d'ailleurs que ceux qui bénéficient le plus des courriers, ce ne sont pas [...] ceux qui demandent conseil, mais bien ceux qui les lisent régulièrement et qui, au fil de l'expérience d'autrui, parviennent à se former une philosophie saine et positive de l'existence.

10 P.-R. Bize, "La communication moi-l'autre", Communication et langages, vol. 4, no 1, (mars 1969), pp. 87-97.

11 La Terre de Chez Nous, le 10 avril 1968, p. 22.

En somme, le courrier vise à propager une philosophie de la vie auprès de ceux qui lisent ses colonnes. La courriériste demeure celle qui a l'initiative du dialogue, alors elle pose certaines limites à ses interlocuteurs.

Qu'on me permette de revenir encore une fois sur quelques détails qu'on a parfois tendance à oublier. S'il vous plaît, ne demander de réponses personnelles que pour des problèmes importants et délicats, pas uniquement pour une simple adresse ou pour une couleur de jupon à assortir à la jarretière... Aussi, ne pas poser plus que trois questions par lettre et être vigilants afin de trouver au fil des réponses hebdomadaires le renseignement qu'on a demandé pour soi, mais qui peut si bien convenir à tous. Cela est surtout valable pour les trucs d'entretien, les exercices pour les hanches, la taille ou les orteils..., de même que pour les régimes amaigrissants. Merci à tous nos correspondants et correspondantes qui contribuent pour une large part à soutenir et éveiller l'intérêt des lecteurs. Merci à toutes les Javottes de tous les coins du Canada pour leur contribution essentielle. Votre courrier continuera d'être ce que vous voudrez bien en faire.

Marie-Josée n'oublie donc pas que le véhicule courrier constitue le médium d'un dialogue véritable sans lequel la formule ne saurait exister.

Dans chaque numéro de l'hebdomadaire, La Terre de Chez Nous, immédiatement en dessous du titre: "Le courrier de Marie-Josée," apparaissent les conditions que doivent remplir les correspondants pour avoir droit à une réponse (12). La convention respectée situe l'interlocuteur et oriente la courriériste pour conseiller, car la réponse

12 Voir à la précédente p. 6, la note 21.

doit souvent tenir compte du sexe, de l'âge ou de l'état civil de l'intervenant (13). Il s'agit probablement aussi d'une précaution pour éliminer des questions farfelues que des correspondants s'amuseraient à formuler?

La fonction sociale de la courriériste

Marie-Josée semble exercer un "ministère" efficace par le médium courrier. Son influence s'étend sur la famille, sur l'école, sur l'opinion, sur la conscience morale et religieuse de ses correspondants. De sa tribune, elle se fait entendre dans des milliers et des milliers de foyers, surtout québécois, mais l'écho se répercute de la Nouvelle-Ecosse à l'Alberta. Le tirage de La Terre de Chez Nous voisine les 70 000 exemplaires en 1963. Posons l'hypothèse qu'au moins deux personnes parcourraient chaque numéro, ainsi près de 140 000 lecteurs (14) seraient influencés par les opinions de la chroniqueuse.

Si tant de lecteurs choisissent Marie-Josée comme confidente, c'est qu'elle véhicule des valeurs qui les rejoignent. Dégageons-en quelques-unes. D'abord, elle privilégie le couple marié et la famille. Lorsqu'un mariage est menacé de rupture, elle tente toujours de trouver la brèche par où pourrait pénétrer une chance de réconcilier les parties, bien qu'elle recommande parfois la séparation comme solution ultime. Elle dédramatise avec finesse, sinon avec humour, une situation complexe. Avec elle, le correspondant ne s'expose pas à une morale rigoriste

13 Des correspondants, soucieux de se conformer à ces exigences, sont allés jusqu'à s'identifier sous leur nom réel et ont donné leur adresse, comme nous fûmes en mesure de le constater dans le dépouillement de la correspondance manuscrite.

14 "Tous les garçons et les filles de mon quartier le lisent (12-706)."'

mais plutôt à un diagnostic et à une thérapeutique ajustés à la situation particulière.

Aux adolescents, elle recommande le dialogue avec les parents et la poursuite des études; elle donne des informations sexuelles et elle prescrit la prudence dans les manifestations de tendresse entre garçons et filles. Au besoin, elle suggère quelques livres dont la lecture complétera les renseignements donnés.

En un sens, le courrier constitue un mécanisme régulateur des rouages sociaux (15). Par ailleurs, cette chronique véhicule les valeurs propres à la société traditionnelle comme l'entend Shorter:

"Traditionnelle" dénote un certain genre d'attitude qui se trouve coïncider d'assez près avec une certaine période.

"En me fondant sur un siècle d'analyse sociologique, je crois pouvoir avancer que les membres d'une société traditionnelle font volontiers passer les exigences de la communauté à laquelle ils appartiennent avant leurs ambitions et leurs désirs personnels. Chez les citoyens modernes, au contraire, le désir de liberté l'emporte sur les exigences d'obéissance et de conformité de la communauté (16).

Les tendances de la courriériste pencheraient davantage vers les valeurs traditionnelles; mais cela ne l'empêche pas de donner des conseils à caractère moderne; par exemple, elle ne privilégie jamais le maintien de la communauté conjugale à tout prix (17). De plus, au besoin, elle oriente ses correspondants vers des spécialistes qui pourront les tirer de leur impasse.

15 Au sens où Jacques Donzelot attribue la "régulation des images" au discours "psy" dans La police des familles, Editions de Minuit, 1977, pp. 154-196.

16 Shorter, op. cit., p. 26.

17 La Terre de Chez Nous, le 24 janvier 1968, p. 54.

Ses textes ne contiennent jamais d'incitation à la démission. Elle invite les interlocuteurs à trouver les solutions adaptées aux situations décrites en faisant les compromis qui respectent la dignité humaine. Jamais elle n'invite à la résignation ou à la soumission, ni à la révolte; elle incite à un regard lucide et courageux sur un agir possible qui permette de sortir du dédale où se trouve le correspondant. Comme on l'a déjà noté dans une analyse de la presse du cœur (18), Marie-Josée récompense ses interlocuteurs quand elle publie leur message sous forme de question-vénette, même signée d'un pseudonyme. C'est là déjà une forme de catharsis, un soulagement de savoir que sa souffrance est connue, diffusée et comprise. Si le correspondant soumet un problème imaginaire et que la vraisemblance lui mérite les honneurs de la publication, il reçoit un hommage appréciable. Courir la chance d'être publié ou "d'être récompensé" peut inciter à prendre la parole. C'est ce qui semble se produire lors de deux appels à l'opinion des lecteurs devant ces questions: "Les Québécois sont-ils plus stupides que les Anglais (19)? L'opinion de 13 lecteurs reçut les honneurs de la publication (20). En réponse à la deuxième question: "Les garçons préfèrent-ils une fille qui n'a vécu aucune expérience amoureuse (21)?* 11 opinions furent publiées (22).

18 "Toute publication dans les médias peut être considérée en elle-même comme une récompense. Elle fait de son auteur (écrivain ou témoin principal) un être remarquable, élevé soudain bien au-dessus de sa condition anonyme ou même marginale." Claude Chabrol, loc. cit., p. 76.

19 La Terre de Chez Nous, le 3 janvier 1968, p. 13.

20 Ibid., le 14 février 1968, p. 18 et le 21 février, p. 18.

21 Ibid., le 18 septembre 1968, p. 14.

22 Ibid., le 13 novembre 1968, p. 14.

Le lecteur est aussi gratifié quand il communique son expérience comme cela s'est manifesté envers une mère impuissante à résoudre un problème d'énurésie (23). Visiblement satisfaite de l'apport des habitués, Marie-Josée écrit: "Encore une fois, je suis touchée du courant de sympathie qui lie si facilement les lecteurs les uns aux autres (24)." En ce sens, Marie-Josée préside à la relation interpersonnelle en jouant un rôle d'aiguilleur. En plus de valoriser l'opinion ou l'expérience des lectrices, l'avis de celles-ci est aussi un excellent moyen de faire circuler l'information par le courrier. En somme, par son art de converser, Marie-Josée signifie qu'elle n'est pas seule détentrice du pouvoir d'informer et de soulager, même si elle sait, informe, récompense, apprend et parfois réprimande. Le courrier devient un carrefour qui favorise un échange d'expériences au bénéfice des lecteurs et des lectrices de La Terre de Chez Nous.

La structure d'intervention de Marie-Josée

La lecture des réponses adressées aux lecteurs du courrier permet de dégager une thérapeutique propre à Marie-Josée. Le modèle élaboré par Chabrol (25), soit affirmation, réprimande et effort ne semble pas convenir à sa manière de traiter un sujet. Nous proposerions plutôt le schéma suivant: résumé de la question, préjugé favorable et solution. Voici l'application à trois cas.

23 Ibid., le 10 janvier 1968, p. 14.

24 Ibid., le 31 janvier 1968, p. 14.

25 Claude Chabrol, Le récit féminin ..., p. 42.

1er cas: Réponse adressée à "Minou (26)," étudiante:

La maîtrise de soi ne s'obtient qu'à force de volonté et de patience. Vous aviez un mauvais caractère et vous vous en rendez compte. C'est déjà tout un travail de fait. Vous voulez vous améliorer, un autre point en votre faveur. Essayez de corriger un défaut à la fois. Par exemple, vous vous dites un beau matin, aujourd'hui, je serai modérée dans mes propos, je ne me fâcherai pas pour des riens. Vous allez ainsi d'un 24 heures à l'autre, insensiblement[sic] la bonne habitude de réfléchir avant d'éclater, vous sera venue. C'est par la répétition des actes que les habitudes s'installent, les bonnes comme les moins bonnes. Pour vous orienter dans vos études, vous pourriez vous informer auprès des autorités de votre école. Après votre 1^{re} année, si vous ne voulez étudier qu'un an ensuite, je ne vois pas autre chose que le cours commercial.

Le découpage de l'intervention se présente comme suit:

Résumé: "Vous aviez un mauvais caractère et vous vous en rendez compte."

Préjugé favorable: "Vous voulez vous améliorer, autre point en votre faveur."

Solution: "Vous vous ditez un beau matin, aujourd'hui, je serai modérée dans mes propos."

2e cas: "Gigi sans espoir (27):"

Pourquoi ne vous confieriez-vous pas à votre frère, en lui disant tout simplement: "ce n'est pas ton ami que j'aime, mais l'autre, son frère..." Il va probablement comprendre et si vous organisez une soirée à la maison, arrangez-vous pour inviter X au lieu de Y. Votre frère doit être capable de faire comprendre à son ami X que vous ne désirez pas du tout sortir avec lui. Votre histoire semble en apparence très compliquée, mais au fond, elle est plus que simple. Bonne chance.

Résumé: "Vous aimez le frère de l'ami de votre frère."

26 La Terre de Chez Nous, le 1er mai 1968, p. 14.

27 Ibid.

Préjugé favorable: "Votre frère ne serait-il pas capable de faire comprendre à son ami que ce n'est pas lui que vous aimez, mais son frère?"

Solution: "Organisez une soirée où vous inviterez X au lieu de Y."

3e cas: "Désespérée et perdue (28)."

Ce que vous ne trouvez pas dans les bras de votre mari, vous le trouvez si vite dans ceux d'un homme de 50 ans ... Comme les femmes sont étranges! Qu'est-ce qui vous bloque vis-à-vis de votre époux légitime? C'est cela qu'il faudrait découvrir. Votre problème va se régler partiellement, puisque vous allez devoir cesser de rencontrer celui qui vous trouble. Cette grossesse qui va vous empêcher de travailler tombe vraiment à point. Je ne puis vous aider davantage, pauvre madame. Continuez de lire le livre mentionné, il peut vous aider. Si votre frigidité persistait, il vaudrait la peine de consacrer quelques dollars pour consulter un psychiatre. Je regrette de ne pouvoir faire davantage pour vous.

Résumé: "Ce que vous ne trouvez pas dans les bras de votre mari, vous le trouvez dans les bras d'un homme de 50 ans."

Préjugé favorable: "Votre problème va se régler partiellement, puisque vous allez devoir cesser de rencontrer celui qui vous trouble. Cette grossesse qui va vous empêcher de travailler tombe vraiment à point."

Solution: "Continuez de lire le livre mentionné, il peut vous aider. Si votre frigidité persistait, il vaudrait la peine de consacrer quelques dollars pour consulter un psychiatre."

Ce modèle tout simple souffre une variante dans les cas où un changement suppose une volonté du sujet. Marie-Josée retourne alors le problème à son interlocuteur pour l'amener à trouver lui-même la solution pertinente. Cependant elle lui suggère quelques orientations. En cela, la courriériste fait confiance à l'intelligence de ses lecteurs, elle fait

appel aux ressources que chaque personne génère pour résoudre ses propres conflits. La meilleure réponse étant celle que l'on trouve soi-même parce qu'elle a beaucoup de chances de convenir parfaitement à soi, même si ce n'est objectivement pas la meilleure solution.

Enfin, la courriériste dirige ses consultants vers d'autres guides quand le problème abordé l'exige. Elle oriente, par exemple, la femme frigide vers le psychiatre si l'échange avec le mari s'avère inefficace ou si la lecture du volume cité ne provoque aucune amélioration. Puis elle exprime ses limites: "Je regrette de ne pouvoir faire davantage pour vous (29)."

Sur les sujets les plus divers, Marie-Josée invite ses lectrices à parcourir des volumes dont elle donne le nom de l'auteur (30), le titre, même parfois le coût et l'adresse d'une librairie.

Un examen rapide du choix de lecture proposé par la courriériste révèle ses goûts culturels et des valeurs véhiculées. Ainsi Marie-Josée suggère 14 titres de volumes aux lecteurs intéressés à la sexualité, excepté deux titres, ce sont des œuvres d'auteurs québécois et la date de publication en indique l'actualité. De plus, ces volumes sortent de deux maisons d'édition réputées populaires en raison du bas prix des volumes. La chroniqueuse favorise la production intellectuelle autochtone puisque 21 des 29 titres suggérés sont publiés au Canada. Les titres recommandés, sauf trois romans, peuvent être considérés comme des

29 Ibid., le 31 janvier 1968, p. 14.

30 L'appendice donne la liste des titres suggérés au cours de l'année 1968.

ouvrages de référence, c'est-à-dire que l'information contenue est telle qu'on y revient souvent. Six titres se rapportent à la littérature, deux traitent de la forme physique et les autres développent des sujets divers, comme la danse et l'histoire du monde.

Les suggestions de la courriériste reflètent le choix d'une personne intégrée à la société canadienne-française. Marie-Josée connaît suffisamment la production intellectuelle locale pour la recommander à ses lecteurs. Elle recourt à l'importation pour combler une lacune ou parce que la qualité d'une œuvre s'impose, comme Madame Bovary. En outre, si elle recommande des auteurs, c'est qu'elle prête à ses correspondants des soucis culturels qu'elle s'applique à entretenir. Il lui est même arrivé de servir d'intermédiaire entre son lecteur et un libraire. C'est là une action propre à éléver le niveau culturel des lecteurs, c'est même une forme implicite d'animation culturelle.

La périodicité et l'espace

La chronique intitulée: "Le courrier de Marie-Josée" trouve place dans le numéro hebdomadaire de La Terre de Chez Nous, entre les pages 12 et 18, souvent à la page 14: l'espace est réparti ordinairement sur quatre colonnes d'une page qui en présente cinq. Des patrons de couture ou de tricot, l'annonce du service de correspondance à laquelle s'ajoute parfois un autre message publicitaire, par exemple, celui d'un tonique qui couvre 5cm d'une colonne, complètent la page. C'est un espace relativement considérable dans une publication dépassant rarement 20 pages.

La courriériste cède aux demandes de ses lecteurs et présente le plus souvent possible la question avant la réponse. Elle en informe sa clientèle, le 7 février 1968 (31). L'emploi de trois caractères d'imprimerie contribue également à satisfaire un plus grand nombre de correspondants dans l'espace assigné. Pour la question-vedette, on utilise le 8,5 points, 9 points pour la réponse et un caractère plus fin, 7 points, pour les autres questions et réponses. Ainsi durant l'année 1968, la courriériste a donné 688 réponses à ses interlocuteurs, dans 50 numéros de La Terre de Chez Nous, soit environ 14 par semaine.

L'authenticité des questions et le délai des réponses

La lecture de la correspondance manuscrite et celle des réponses certifient l'authenticité des problèmes posés au courrier. Nous avons établi une corrélation certaine entre les lettres où les lecteurs décrivent leurs inquiétudes et la réponse donnée dans l'hebdomadaire. Il s'écoule généralement trois ou quatre semaines entre la date de la demande et la réponse publiée dans le courrier. Ainsi "Bloc-Coeur, mère d'une fille-mère, s'adresse à Marie-Josée le 19 octobre 1969 (32) et la question fait la manchette dans le numéro du 6 novembre suivant (33). "On m'a coupé les ailes (34)" décrit, le 17 octobre, l'ennui qui la ronge depuis son mariage, et elle reçoit une réponse le 11 décembre (35), sous

31 Note encadrée au bas de la réponse-vedette, le 7 février 1968, p. 18: "Pour répondre au désir de très nombreux lecteurs, nous allons donner à la fois la question et la réponse au plus grand nombre de lettres possibles".

32 10-640.

33 La Terre de Chez Nous, le 6 novembre 1968, p. 18.

34 10-609.

35 La Terre de Chez Nous, le 11 décembre 1968, p. 14.

le titre-vedette: "Je suis mariée depuis quatre mois, mais je m'ennuie à mourir..."

La brièveté du délai de réponse est un facteur de confiance pour les interlocuteurs. Ceux-ci savent que leurs plaintes tomberont dans l'oreille d'une conseillère empressée et attentive qui, au besoin, donne une réponse personnelle comme elle le fit pour une mère qui demandait le nom de spécialistes pour enfants. Des remerciements adressés à Marie-Josée, le 21 mai (36), ne peuvent témoigner plus éloquemment de la diligence de la courriériste.

Une autre caractéristique du traitement des problèmes soumis à Marie-Josée réside en ce qu'elle répond à toutes les lettres, même à celles qui sont aussi incompréhensibles que celle-ci:

Je constate que vous êtes dame, mais je crois qu'une dame donnera plus sa préparation à rendre un action facile. Je ne devrai pas oublier de excuser mon adresse. Qu'elqu'un a saute par dessus la cloture dans notre foyer! Je suis en train de reconcilier. Je cherche a trouver la raison pour améliorer notre affirme reconciliation.

Dans d'autre familles je pense qu'on ne sais pas qui est la mere d'une fille. Quelle service volontaire publique donnera cette information (37).

(Signature et adresse)

L'incohérence de cette missive ne réduit pas la confidente au silence. Le 11 décembre (38), elle donne suite en ces termes:

36 Le 9 mai, 5-355, la mère d'une fillette de onze mois lance un appel de détresse. Trois médecins n'ont pu diagnostiquer la nature de la maladie de l'enfant. Cette correspondante demande le nom de spécialistes de Montréal. Le 21 du même mois, cette bénéficiaire adresse une lettre de remerciements à Marie-Josée (5-382), la fillette est guérie, grâce à ses renseignements pertinents.

37 Lettre 10-584, le 1er octobre 1968.

38 La Terre de Chez Nous, le 11 décembre 1968, p. 14.

M. MME H. L. D'ALBERTA: Je regrette de ne pouvoir parvenir à comprendre le sens de vos questions. S.v.p. les formuler autrement. Si vous avez plus souvent l'habitude de l'anglais, écrivez-moi plutôt dans cette langue, ce sera probablement plus facile pour vous.

Le ton du billet est respectueux et il excuse presque le décousu de la missive. La courrieriste ne repousse pas. Elle invite le correspondant à exposer son problème sous une autre forme et même dans une autre langue. Ainsi l'interlocuteur sait qu'il peut à nouveau tenter d'exposer son problème et il a l'assurance d'être traité avec considération.

Un titre accrocheur

D'une question réelle, Marie-Josée formule un titre qui attire l'oeil pour introduire sa chronique hebdomadaire par ce que nous nommons une question-vedette suivie d'une réponse-vedette. Celle-ci offre une certaine analogie avec un éditorial. Voici quelques exemples: "Messieurs, n'attendez pas que votre femme vous ait quitté pour lui dire que vous l'aimez... (39)" "Je l'ai épousé pour faire plaisir à ma mère... (40)." Les questions relatives à l'alcoolisme sont titrées ainsi: "Je suis relativement heureuse, malgré les problèmes d'alcoolisme dans mon foyer... (41)" et "Pensez-vous qu'un homme en boisson dit ce qu'il pense?... (42)." La cohabitation avec les beaux-parents est ainsi présentée: "On croit encore qu'une brue [sic], il faut que ça signe un pacte de sacrifices... (43)" Enfin une question se rapporte aux comportements

39 Ibid., le 13 mars 1968, p. 24.

40 Ibid., le 20 mars 1968, p. 18.

41 Ibid., le 17 avril 1968, p. 18.

42 Ibid., le 26 décembre 1968, p. 14.

43 Ibid., le 8 mai 1968, p. 18.

des amoureux: "L'amour peut-il exister sans marques extérieures d'affection? ... (44)"

Le titre, sans être sensationnel, décrit le sujet élaboré au début de la chronique, tandis que les autres thèmes abordés cette semaine-là suivent l'indication du pseudonyme du correspondant qui reçoit son message. Le lecteur a le choix des sujets à parcourir.

L'ampleur de la réponse

Après avoir souligné la méthode de Marie-Josée dans la présentation de la question-vénette, il est bon d'observer que la réponse à la question mise en évidence est développée de manière à ce que la personne concernée y trouve son profit même si un détail est modifié (45), sans doute, pour préserver l'anonymat de l'intéressée. De plus, il est possible, comme la responsable l'exprimait dans ses objectifs, le 10 avril 1968 (46), que la lecture des réponses aide les gens à se former une "philosophie saine et positive de l'existence (47)." C'est pourquoi le début d'une réponse résume le problème exposé par le correspondant, ainsi les lecteurs tirent parti de l'information donnée à autrui. Un exemple: "J'aimai de cinq enfants, voici l'adresse de Serena Montréal: 4671 Mercier, Montréal. J'espère que vous y trouverez les informations nécessaires pour vous documenter sur la méthode sympto-thermique (48)." La correspondante

44 Ibid., le 22 mai 1968, p. 14.

45 Dans la lettre, 10-616, la mère a 48 ans et le bébé est un garçon. Le 6 novembre, Marie-Josée met le problème en vedette où la correspondante est âgée de 45 ans et le bébé est métamorphosé en fille.

46 La Terre de Chez Nous, le 10 avril 1968, p. 22.

47 Ibid.

48 Ibid.

reçoit une réponse précise à sa question et, toute autre personne intéressée à cette méthode de contrôle des naissances saura où s'adresser, si besoin est. Ce renseignement n'a exigé qu'à peine cinq lignes d'une colonne, ou 1.5cm et il pénétrera dans environ 70 000 foyers.

Le recours aux spécialistes

Marie-Josée semble toujours proposer des solutions adaptées aux problèmes posés et, au besoin, elle suggère le recours aux spécialistes: avocat pour un partage légal de biens matrimoniaux (49), médecin quand le corps est malade (50), psychiatre ou psychanalyste pour redresser des tendances homosexuelles ou suicidaires (51). Chez Claude, 30 ans, fortement tentée par l'adultère, elle décèle des aptitudes littéraires. Alors elle suggère la lecture de Madame Bovary, de Gustave Flaubert (52), ainsi la correspondante pourra se comparer à l'héroïne, sans nécessairement l'imiter en mettant tragiquement fin à ses jours. Pour des problèmes de conscience, elle orientera Miss Mc Roll vers son confesseur (53). A celles qui ont besoin d'informations sur la période de fécondité (54), elle propose le livre du Dr Serge Mongeau: Naissances planifiées (55). A Dodo épouse d'un "enfant," Marie-Josée conseille le recours au chancelier du diocèse pour évaluer les possibilités d'annulation du mariage (56). La courriériste presse "Coeur en peine" de s'adresser à l'assistante sociale

49 Ibid., le 26 décembre 1968, p. 26.

50 Ibid.

51 Ibid., le 17 juillet 1968, p. 16.

52 Ibid.

53 Ibid., le 20 mars 1968, p. 18.

54 Ibid., le 10 avril 1968, p. 22.

55 Ibid., le 11 septembre 1968, p. 14.

56 Ibid., le 27 novembre 1968, p. 16.

pour orienter sa vie et opérer les redressements qui s'imposent dans sa famille (57). Ces exemples démontrent un savoir répondre quand le sujet déborde la compétence de la chroniqueuse. Celle-ci avoue les limites de ses ressources mais elle indique comment le lecteur peut y suppléer. Cela suppose de l'honnêteté et de la conscience professionnelle.

Le courrier du coeur et la littérature

Le courrier du coeur appartient au journalisme d'information. La réponse-vedette constitue l'article de fond, une forme d'éditorial, où la courriériste peut laisser aller son imagination dans l'expression de la solution au problème décrit sous un titre accrocheur. Une telle présentation incite le lecteur à lire un cas-type d'où il tirera des indications utiles pour la conduite de sa vie s'il ne veut pas être aux prises, un jour ou l'autre, avec des difficultés semblables. Il importe que l'habitué de la chronique se retrouve, comprenne et enrichisse ses connaissances. C'est pourquoi Marie-Josée propose sa thérapeutique dans un style agréable, de sorte que le mal en point boive sa potion hebdomadaire de support à mieux vivre, sans éprouver d'arrière-gout amer, du moins, l'espère-t-on. Une bonne partie du défi posé à la courriériste consiste à parler de l'amour, sans le banaliser, tout en s'adressant à une clientèle très variée: hommes, femmes, adolescents, adolescentes, mariés ou célibataires, avec ou sans occupation, vivant à la campagne, parfois à la ville et d'opinions religieuses diverses.

57 Ibid., le 27 mars 1968, p. 26.

"Le courrier de Marie-Josée" présente des caractéristiques qui peuvent le faire considérer comme spécimen de création littéraire, selon la définition que donne Yvon Allard de la paralittérature:

"Para" veut à la fois dire, autour de ..., près de ..., contre (dans le sens de protection: Ex: parapluie; ou dans le sens de rapprochement: ex.: "demeure contre moi"). La paralittérature serait donc tout cet ensemble d'ouvrages qui échappe au concept aristocratique du regard critique apte à déceler: qualité de l'écriture, du style, exigences de la forme, profondeur des idées, esthétique, etc, formant un "espace littéraire", un flot privilégié réservé "to the happy few".

Restreignant volontairement notre enquête à la fiction imaginaire (pour ne pas toucher au code civil, aux almanachs, aux "manuels"), nous apercevons une masse énorme d'ouvrages qui sont consommés par une foule de personnes de tous âges et catégories sociales qui en redemandent et qui les créent, pour ainsi dire, pour leur besoin continu (58).

En ce sens, le courrier du cœur (59) serait une forme de littérature, même si la narration correspond au vécu des correspondants qui prennent la parole. C'est là une écriture utilitaire, réaliste qui a sa forme d'esthétique, destinée à un très vaste public.

58 Yvon Allard, Paralittératures, Montréal, Centrale des bibliothèques, 1979, p. 5.

59 Jules Grittì, "Le courrier du cœur," Communications, no 11, 1968, p. 115: "[...] L'analyse du courrier du cœur serait plus proche de celle de la littérature ou de la mode que de la casuistique."

CHAPITRE II

Le discours de la courriériste

Dans les chapitres précédents, les intervenants avaient la parole pour s'exprimer sur la conjugalité et sur la famille. C'est maintenant à Marie-Josée de livrer ici, une philosophie de la vie qui semble convenir à ses nombreux correspondants. Son discours est émaillé d'invitations au dialogue, à la discussion et à l'entente lorsqu'un problème soulevé implique d'autres personnes. Elle consacre beaucoup d'efforts à soutenir l'institution du mariage comme elle peut aussi guider, le cas échéant, celui ou celle qui doit se résoudre à la séparation, voire au divorce. C'est avec empathie qu'elle s'efforce de soulager la souffrance de son interlocuteur.

La conception du rapport masculin/féminin véhiculée par Marie-Josée revêt une singulière importance dans une zone de rayonnement aussi large que la sienne. Cependant elle est parfois difficile à cerner. Ainsi dans une réponse donnée à Sartok (1), la phrase suivante laisse le lecteur perplexe: "Une femme vraiment femme a besoin de se sentir dominée." Plus tard, un sentiment semblable se dégage d'une réplique à "Minou furieux (2):" "Si tout ce que vous racontez est vrai, votre femme aurait eu besoin d'une bonne volée de bois sec un moment donné [...] Vous avez renoncé à vous montrer l'homme dans la maison. Elle vous méprise et les

1 La Terre de Chez Nous, le 3 janvier 1968, p. 13.

2 Ibid., le 19 juin 1968, p. 18.

enfants aussi." La méthode suggérée provoqua la réaction de "Fleur de la plaine" et Marie-Josée précisa sa pensée en ces termes: "Dans mon esprit, "la volée de bois sec" était beaucoup plus une volée morale qu'une fessée bien appliquée. J'espère avec vous, que certains "chats-tigres" qui ont toujours les griffes dehors ne s'appuieront pas sur ce conseil pour foncer sur leurs victimes (3)." Ces propos relevaient plutôt de l'hyperbole que de positions antiféministes, car la courriériste prône toujours le respect du conjoint et la communication verbale, non le recours à la force, pour solutionner un conflit. Par ailleurs, une certaine perplexité se dégage de cette phrase: "Votre père possède sans doute de belles qualités mais il ne sait pas dominer votre mère (4)." La chroniqueuse traduit peut-être dans ces expressions une certaine tradition paulinienne qui rappelait aux femmes d'être soumises à leur mari. Par contre, dans des situations conflictuelles où la femme se sent vexée ou humiliée par le conjoint, la passivité est intolérable.

La conjugalité

Marie-Josée projette une vision personnaliste de la vie conjugale, au sens où la personne prime sur le rôle d'époux ou d'épouse. Ainsi elle écrit à une plaignante qui en a jusqu'au cou des exigences de son mari quand il est en état d'ébriété: "C'est faux de prétendre que tous les couples se comportent ainsi. Votre mari ne peut exiger plus que ce qui est raisonnable. Ce qui pourrait être l'expression d'un amour profond

3 Ibid., le 17 juillet 1968, p. 16.

4 Ibid., le 21 février 1968, p. 18.

devient passablement dégoûtant dans ces conditions (5)." Puis, selon sa pédagogie, Marie-Josée invite la correspondante à aborder le sujet avec son conjoint quand il est sobre. Elle croit qu'il écoutera les raisons de son épouse et qu'il modifiera son comportement. La confidente comprend qu'une femme "endure bien des choses pour ses enfants, mais il y a une limite (6)." Elle l'invite à essayer de s'entendre avec son mari avant d'envisager la séparation. Elle lui prodigue des conseils appropriés au cas où cette femme devrait s'y résoudre. Pour la protection de l'interlocutrice et de ses enfants, elle dit qu'il vaut mieux obtenir une séparation légale car l'époux est alors obligé de verser une pension convenable à son épouse. Cependant la courriériste croit que cette femme n'en est pas là et qu'elle pourra sauver les "restes (7)."

Tout en reconnaissant que les hommes semblent peu doués pour exprimer verbalement leur amour, qu'il faut leur arracher les mots de la bouche comme si ça leur brûlait les lèvres de dire: "Je t'aime...", Marie-Josée déceèle l'amour du mari pour sa femme à travers son comportement. "A celle qui a un bon mari," elle écrit: "Il vous est fidèle et il vous admire. Il vous a choisie entre toutes pour toutes les qualités que vous pouvez avoir; pour votre taille et vos yeux, mais aussi pour votre coeur et votre tête (8)." Une fois de plus, la chroniqueuse apporte un point de vue positif, rassurant. Elle tente de convaincre la femme aimée que le mari déploie un autre code que la parole pour faire preuve de tendresse.

5 Ibid., le 13 mars 1968, p. 24.

6 Ibid.

7 Ibid.

8 Ibid., le 28 février 1968, p. 14.

Les incitations à la conciliation entre les époux sont nombreuses dans les interventions de la courriériste, mais c'est sur un ton préemptoire qu'elle recommande la séparation à "Une abonnée qui a hâte de savoir:

Cela fait plusieurs fois, pauvre petite madame, que je vous donne le même conseil. Votre mari passe ses nuits dehors, il vous laisse sans argent, ne s'occupe pas de vous, ni de vos enfants. Vous avez été obligée d'appeler la police pour avoir à manger... Qu'attendez-vous pour aller voir votre curé ou vous adresser au Bureau du service social de votre région? Beaucoup de pauvres épouses ont obtenu la séparation légale et l'obligation à recevoir une pension alimentaire, pour moins que cela. Votre ménage ne tient plus. Il n'y a pas d'autre solution. C'est tragique, mais c'est ainsi. N'y a-t-il personne de votre parenté pour vous protéger et vous conseiller. Demandez de l'aide au plus tôt. Informez-vous autour de vous de l'adresse d'une assistante sociale, on vous indiquera comment procéder. Bonne chance, pauvre amie (9)."

Doutant que l'interlocutrice dispose de l'énergie suffisante pour passer à l'action, Marie-Josée désigne des aides possibles: le curé, la parenté, son entourage ou une assistante sociale. Bref, il faut mettre un terme à cette vie de couple en raison de la situation intolérable, conclut la consultante.

A propos de l'alcoolisme des maris, la courriériste publie l'opinion que voici sous le titre: "Je suis relativement heureuse malgré les problèmes d'alcoolisme dans mon foyer (10)." Elle remercie la correspondante d'avoir livré un message d'espoir, puis elle loue les mouvements Alcooliques Anonymes qui oeuvrent dans le même champ que les Cercles

9 Ibid., le 24 janvier 1968, p. 54.
 10 Ibid., le 17 avril 1968, p. 18.

Lacordaire mais qui emploient des techniques différentes. Elle souligne l'action bienfaisante de ces mouvements d'entraide qui contribuent grandement à répandre une juste notion de l'alcoolisme et à réhabiliter ceux qui en souffrent. Ces associations, précise-t-elle, invitent à considérer l'alcoolique non comme un dégénéré ou un vicieux, mais plutôt comme un malade qui a besoin d'être aidé et entouré d'affection. Au lieu de servir des réprimandes, d'accabler de reproches ou de pleurer, ce qui accentue le sentiment de culpabilité de l'incriminé, une attitude positive contribue à limiter les dégâts et laisse entrevoir des espoirs de guérison. La chroniqueuse termine son intervention par la publication de la prière des A.A.: "Mon Dieu, accordez-moi la sérénité d'accepter les choses que je ne puis changer, le courage de changer les choses que je puis changer, et la sagesse d'en connaître la différence (11)."

Vers la fin de l'année, Marie-Josée présente une question-vedette avec le problème exposé par "Andrée de Québec," sous le titre: "Pensez-vous qu'un homme en boisson dit ce qu'il pense?... (12)." La courriériste se fera très compréhensive envers cette épouse fort inquiète du comportement de son conjoint; elle écrit: "Votre mari ne pense probablement pas le premier mot de ce qu'il vous jette, quand il est ivre. A ce moment-là, il se sent si coupable et malheureux, qu'il cherche à vous rendre aussi misérable et coupable, comme lui (13)." Elle signale que les Cercles Lacordaire dirigent des maisons de traitement ou de réhabilitation (14). Comme les A.A., ces cercles parviennent à réaliser de vérita-

11 Ibid., le 26 décembre 1968, p. 14.

12 Ibid.

13 Ibid.

14 Nommées Domrémy.

bles miracles, précise-t-elle, en guise d'espoir. Puis elle communique des informations légales prises auprès d'un avocat concernant le partage des biens matrimoniaux. Ces renseignements revêtent beaucoup d'importance pour une correspondante poussée par le mari à quitter le domicile conjugal. Il lui faut réagir au plus tôt si elle veut avoir sa part des biens; car attendre serait risquer de ne rien avoir. Ensuite, pour rassurer cette femme, la courriériste lui conseille de consulter un avocat de sa région. Finalement, elle propose le silence à Andrée afin d'éviter des disputes inutiles et l'incite à rechercher une personne de confiance qui pourrait convaincre le mari de se faire soigner. La confidente invite la plaignante à continuer d'aimer son mari car l'amour arrive parfois à opérer de grandes merveilles. En même temps, qu'elle accueille le réconfort de ses grands enfants et qu'elle se rapproche de sa famille et de quelques bonnes amies.

Bref, dans ces cas d'alcoolisme, Marie-Josée ne distrait pas ses interlocutrices des difficultés réelles évoquées, elle en examine plusieurs facettes, et, compréhensive, elle ne s'arroge pas le droit de juger les malades. Elle propose des solutions raisonnables, adaptées au besoin, par exemple, le recours au médecin ou à l'avocat. Elle fait appel à l'amour des femmes envers leurs maris et leurs enfants pour supporter ces malades et peut-être même les guérir. Ce faisant, elle privilégie des moyens d'éviter l'éclatement de la famille. A l'occasion, elle diffuse la prière des Alcooliques Anonymes, ce qui exprime sa croyance aux valeurs religieuses.

La famille

La courriériste exerce un rôle de conciliatrice auprès des "joséistes" au bénéfice de la famille tridimensionnelle, le père, la mère, les enfants et les grands-parents. Elle s'emploie à calmer, à diminuer des tensions, réconforter et à éclairer les esprits. Il semble possible de dégager du discours simple, clair et précis, la conception de l'institution familiale qu'elle livre aux lecteurs.

Il y a famille quand il y a enfant, alors regardons le développement des questions greffées autour de la naissance de l'enfant, pivot de la constitution d'une famille. L'arrivée d'un bébé bouleverse le père, la mère ou le couple, selon certaines missives; occasion nouvelle pour éclairer et rassurer les interlocuteurs. Ainsi, elle invite un futur père obsédé par la peur à faire confiance aux infirmières qui dispensent les soins appropriés aux accouchées. Elle ajoute qu'il ne faut pas "se tracasser à l'avance (15)."

Marie-Josée comprend la souffrance décrite par une nouvelle accouchée qui approche de la cinquantaine; cette femme, essoufflée et sous le coup de la dépression qui suit souvent la naissance d'un enfant, réclame des vacances. La courriériste fait remarquer que ce qui semble assez normal à l'âge où on est en pleine possession de tous ses moyens devient de plus en plus difficile en vieillissant. Cependant elle aimeraït connaître le genre de vacances souhaitées. Comme elle l'ignore, elle émet des hypothèses: "Une croisière aux Antilles, une halte de fin de

15 La Terre de Chez Nous, le 28 février 1968, p. 14.

semaine, seule avec son mari, une soirée au cinéma que complète un petit souper en tête-à-tête, ou quelques jours passés dans sa parenté, loin du bruit et des chamailleries des enfants: Toutes les femmes vous comprennent, madame (16)." Vient un bref rappel historique de la situation de la femme dans la société canadienne-française. Elle suppose que le mari, de 50 ans, en est peut-être encore à penser qu'une femme porte la même robe d'indienne durant 10 ans. Marie-Josée continue: "On considère la femme, du moins dans les pays civilisés, comme un être humain à part entière. Un être qui a besoin d'un peu de repos, de tendresse vraie, pas uniquement de "l'affection" dans le sens où l'entendent certains maris (17)." Puis jetant un coup d'oeil sur l'avenir, elle ajoute: "Il va vous être difficile, madame, de changer le cap de l'orientation de votre vie (18)." Elle lui conseille de refaire d'abord sa santé avec l'aide de son médecin. Puis elle l'incite à dialoguer avec son mari: "Avez-vous essayé de parler à cœur ouvert avec votre époux, sans récriminer, sans élèver la voix, lui exposer vos besoins les plus normaux (19)." Voilà, semble-t-il, un discours lucide et pacifiant qui invite à la clarification d'une situation, sans révolte et dans la dignité. Quelques lignes plus loin, elle fait des suggestions concrètes pour inviter la correspondante à se refaire. Par exemple, elle lui suggère de trouver une gardienne et de partir se reposer. Elle présume que les ainés l'aident un peu. Quant au mari, elle souhaiterait bien qu'il fasse un petit lavage de couches de temps en temps car cela lui ferait peut-être changer sa conception de la vie conjugale.

16 Ibid., le 7 février 1968, p. 18.

17 Ibid.

18 Ibid.

19 Ibid.

Marie-Josée encourage la déprimée et elle l'assure de redécouvrir tous les trésors de sa prison remplie de richesses quand la correspondante aura refait son équilibre nerveux. La chroniqueuse souhaite que ces quelques lignes fassent, au moins, réfléchir tous les jeunes gens et les jeunes filles qui sont à se construire un foyer et elle termine son intervention par un souhait: "Que ce foyer ne devienne une prison pour personne (20)."

Le problème de "Bloc-Coeur" est mis en vedette sous ce titre: "Nous avions espéré qu'après cette épreuve, elle redeviendrait honnête... (21)." Marie-Josée, fidèle à sa méthode de traitement d'un sujet, affirme comprendre la peine et partage les inquiétudes de cette mère de "fille-mère." Puis, sous forme d'interrogation, "Bloc-Coeur" est invitée à aborder le sujet avec sa fille afin de savoir pourquoi elle continue d'entretenir des relations avec des amants, célibataires ou mariés. Elle suggère d'amener la mère célibataire à prendre ses responsabilités, car elle a en main l'avenir d'un enfant. Peut-être qu'un changement de lieu de résidence l'aiderait à refaire sa réputation, car il arrive qu'un milieu de vie trop fermé n'y soit pas favorable. La courriériste énumère des suggestions que la mère pourrait proposer à sa fille, par exemple, l'amener à consulter les assistantes sociales rencontrées au moment de l'accouchement. Elle pourrait faire garder le bébé durant le jour et trouver un emploi en dehors de chez elle, cela lui permettrait de réorienter sa vie, de rencontrer de nouvelles personnes et de créer des liens. Marie-Josée suggère à la correspondante que ses autres filles gardent le bébé chez

20 Ibid.

21 Ibid., le 6 novembre 1968, p. 18.

elle plutôt que chez la jeune mère, afin de neutraliser la mauvaise influence redoutée. La courriériste termine son laïus en invitant cette femme à continuer de prier et d'espérer. Elle ajoute qu'il est même possible qu'un amour véritable ramène cette brebis à une existence normale, ce vers quoi elle devrait tendre de toutes ses forces.

La courriériste donne les informations ponctuelles sollicitées par des lectrices qui veulent ou doivent planifier les naissances, elle ajoute des renseignements utiles. Pour Fernande K., elle décrit le processus d'ovulation puis elle propose la lecture du livre du Dr Baillargeon: La régulation des naissances et elle donne l'adresse de l'éditeur (22). Ce volume décrit une technique de limitation naturelle des naissances. Cette méthode tolérée par l'Eglise signifie que la responsable tient compte des principes de la morale chrétienne dans l'information qu'elle transmet aux lecteurs. A une autre interlocutrice (23), elle donne l'adresse des équipes Serena.

Marie-Josée écrit à une femme qui s'était plainte du manque d'égards des membres de sa belle-famille: "Si vous voulez que le soleil vous réchauffe complètement, oubliez ce que vous avez sur le coeur. Même si cela vous semble légitime (24)." Puis empruntant le mode impératif elle ajoute: "Et invitez vos beaux-frères et belles-sœurs à cette noce (25)." Elle lui promet une récompense: "C'est vous qui serez la plus grande.

22 Ibid., le 24 janvier 1968, p. 54.

23 Ibid., le 10 avril 1968, p. 22.

24 Ibid., le 17 janvier 1968, p. 14.

25 Ibid.

Il y a du plaisir à pardonner les mesquineries (26)." En philosophe, elle écrit: "La vie n'est compliquée que quand on la complique (27)." Enfin un dernier commandement: "Soyez sans arrière-pensée, et vivez en rayonnant votre joie intérieure (28)." C'est ainsi que la courriériste recommande le pardon comme moyen de dénouer une impasse.

L'éducation

Le discours de la titulaire révèle la valeur qu'elle accorde au rôle des parents dans l'éducation des enfants. Elle souhaite que ceux-ci grandissent dans un climat de calme, de liberté et d'amour, gage de bonheur. Elle valorise l'instruction tant pour la fille que pour le garçon. C'est peut-être là une autre expression du mythe de l'éducation dont parle Colette Carisse (29).

La question de "Maman du Lac Saint-Jean" mise en vedette sous le titre: "Je veux laisser mes enfants libres d'apprendre le métier qu'ils désirent (30)" permet à Marie-Josée de livrer son attachement à l'éducation et elle donne libre cours à son opinion sur l'orientation scolaire et professionnelle des jeunes. La confidente appuie la thèse de cette femme, elle se demande pourquoi certaines familles s'acharnent à couper les ailes des jeunes quand on sait que la 1^{re} année est exigée comme condition d'embauche. Cela laisse le temps de changer d'idée avant l'orientation définitive. Elle trouve normal qu'à 12 ou 13 ans, une fillette se

26 Ibid.

27 Ibid.

28 Ibid.

29 Carisse, op. cit., p. 55.

30 La Terre de Chez Nous, le 6 mars 1968, p. 18 et p. 55.

voie pilote d'avion ou mannequin, c'est l'âge du rêve et il est inutile de discuter des projets que certaines exigences de la vie rendront à la réalité. Elle invite les parents à comprendre les adolescents et à être patients avec eux.

Les jeunes filles et les parents

Les réponses données par la courriériste reflètent sa vision du monde, particulièrement son regard sur la famille. Scrutons, en premier lieu, la réponse à une jeune fiancée qui se méfie des hommes. Puis ce qu'elle écrit de la sévérité des parents et de leurs attitudes à l'égard des jeunes filles.

A Mikita, fiancée, qui a mauvaise opinion des hommes en raison des grossièretés de son père, la courriériste l'oriente vers son fiancé et ajoute: "Essayez d'oublier votre père et ses pareils. Malheureusement, le tort qu'une jeune fille doit subir quand elle ne peut admirer son père comme homme est souvent difficile à effacer (31)." Elle regrette que la mère se soit confiée à sa fille. Elle poursuit en ces termes: "Votre vie sera ce que vous voudrez bien qu'elle soit. Les hommes ne sont pas tous des cochons, pas plus que toutes les femmes sont des mégères (32)." D'un ton impératif, elle ajoute: "Cessez d'en parler à votre fiancé. Vivez pleinement le bonheur (33)."

31 Ibid., le 10 juillet 1968, p. 18.

32 Ibid.

33 Ibid.

A "Lulli Patiente", 16 ans, dont le père a presque 70 ans, Marie-Josée déplore que les seuls endroits où les jeunes peuvent se rencontrer soient les salles de danse. Elle comprend: "Que les parents soient moins portés aux largesses de ce côté [...] Surtout que dans beaucoup de nos campagnes, les salles pour jeunes sont mal tenues (34)." En guise de conclusion, elle croit Lulli assez habile pour lui suggérer d'organiser de petites soirées amicales, tantôt chez les uns, tantôt chez les autres.

"Est-ce qu'on ne s'habitue pas à vivre dans la pauvreté? ... (35)." Tel est le titre-vedette de la missive de "Petite Anne qui pleure." Dans sa réponse, Marie-Josée essaie de présenter différents aspects possibles de la vie des parents de la jeune fille. D'abord, elle répond catégoriquement: "Non, ma fille, on ne s'habitue pas souvent à vivre dans la pauvreté. Surtout lorsqu'on a sous les yeux des exemples de gens qui ont réussi (36)." Puis elle lui explique qu'il existe probablement aussi un malaise affectif: "Une femme a besoin de vivre auprès d'un être fort (37)." Fidèle à sa pédagogie, elle incite "Petite Anne" à essayer de "parler à cœur ouvert (38)" avec sa mère, sans reproches inutiles mais en tentant de lui laisser entrevoir à quel point son attitude est néfaste pour ses enfants. Elle rappelle qu'un enfant a besoin d'admirer son père. De plus, elle demande qu'elle fut la contribution de la mère pour améliorer la situation de gêne ressentie dans la famille.

³⁴ Ibid.

³⁵ Ibid., le 21 février 1968, p. 18.

³⁶ Ibid.

³⁷ Ibid.

³⁸ Ibid.

Enfin "Petite Anne" doit essayer de semer la gaieté dans la maison. Ces expériences peuvent lui devenir sources de bonheur et de discernement. Elle ne doit pas conclure que tous les mariages sont aussi décevants. La reconnaissant douée pour les études, Marie-Josée l'incite à s'y donner résolument pour devenir une femme compétente et instruite. Elle y trouvera probablement son salut. Enfin la courriériste met en garde contre la tendance à juger sévèrement les autres: "Contentons-nous de les aimer (39)," écrit-elle en guise de conclusion.

L'application des suggestions de Marie-Josée devrait permettre à ces jeunes filles de supporter des parents incompréhensifs. Quelles que soient les situations pénibles, la confidente en dégage plusieurs facettes pour inciter au dépassement et à la croissance personnelle.

Marie-Josée donne suite à toutes les questions même à celles qui semblent inimaginables. Ainsi "Rose aux jours sombres (7-493)," consulte secrètement un médecin qui lui révèle qu'elle est enceinte, à 14 ans. Son état est le fruit des rapports sexuels qu'elle eut avec son frère, suite aux violentes pressions exercées par la mère sur ses deux enfants. La situation semble absolument aberrante et la consultante sceptique lance néanmoins le message suivant "Si par hasard et malheur votre singulière histoire était vraie, vous devriez tout de suite alerter les autorités du Bien-être social, votre curé vous en indiquera l'adresse (40)." L'adolescente éploreade reçoit un accueil bienveillant malgré la singularité de son aventure. La courriériste propose une

39 Ibid.

40 Ibid., le 28 août 1968, p. 16.

directive utile qui pourrait inciter des personnes désesparées à s'adresser à des institutions qui offrent les services de personnes habilitées à tirer quelqu'un d'un pétrin et à reprendre la voie normale, comme le curé et la travailleuse sociale.

"Gaspésienne de 19 printemps (41)" et une "Comptonoise heureuse (42)," deux jeunes célibataires, heureuses, celles-là, ont l'honneur de voir leur opinion en vedette. La première vient crier sa joie parce qu'elle épousera bientôt un cultivateur qui lui offre le bonheur (43). La seconde correspondante exprime sa joie de vivre dans la lettre qui porte la manchette suivante: "Je veux vous faire vivre quelques instants la vie d'une adolescente heureuse... (44)." Le commentaire qui l'accompagne révèle l'opinion de la courriériste sur la famille: "Le bonheur est simple. Un homme et une femme s'unissent pour la vie (45)." Elle affirme la pérennité du mariage, puis elle ajoute: "Ils ont des enfants, ils vivent des jours de joies, de peines, de deuils, d'épreuves [...] Ils tiennent ensemble avec constance et fermeté leur famille bien unie (46)." Pas de séparation, ni de divorce. "Les disputes et les cris n'arrangent rien; ils ébranlent les nerfs des jeunes et leur imposent un bien mauvais départ dans la vie (47)." On sait les méfaits d'une atmosphère tourmentée à laquelle elle oppose les bienfaits d'un climat familial calme: "Une enfance et une adolescence heureuses sont encore les

41 Ibid., le 10 juillet 1968, p. 18.

42 Ibid., le 28 août 1968, p. 16.

43 Ibid.

44 Ibid.

45 Ibid.

46 Ibid.

47 Ibid.

meilleures garanties d'une vie équilibrée et sereine (48)." Les parents ont toute autorité sur leurs enfants jusqu'à ce que ceux-ci atteignent leur majorité, même s'ils travaillent à l'extérieur et s'ils gagnent un salaire. Légalement, on ne peut pas quitter le foyer paternel avant d'avoir atteint la majorité, 21 ans. Voilà l'information destinée à l'"Ignorante" que Marie-Josée essaie de persuader de "trouver un terrain d'entente dans le cadre de la famille plutôt que d'avoir recours à la justice (49)." Voilà une dernière illustration de la stratégie de la responsable: essayer de réconcilier les parties.

La famille élargie

Suite à une demande et selon sa méthode, Marie-Josée invite les belles-mères et les brus à donner leur opinion sur la famille élargie. De mai à septembre, La Terre de Chez Nous publiait six opinions-vedettes sur le sujet et la courriériste ajoutait des commentaires. Constante dans l'application de sa thérapeutique, elle dégage des éléments positifs et valorisants pour les intervenantes. Elle remarque la lucidité d'"Une qui vit derrière le rideau de fer (50)," la belle honnêteté d'"Une bru qui s'est leurrée (51)." Elle désamorce le discours agressif des belles-filles en rappelant que la généralisation à partir de cas particuliers de personnes brimées est un procédé qui frise l'injustice, que beaucoup de brus n'ont pas été traitées avec autant d'indifférence et d'oubli de leur personnalité. "Beaucoup de fils qui ont hérité du bien

48 Ibid.

49 Ibid., le 10 juillet 1968, p. 18.

50 Ibid., le 8 mai 1968, p. 18.

51 Ibid., le 3 juillet 1968, p. 12.

paternel ne se sont pas contentés de "poireauter" toute leur vie pour les autres membres de la famille (52)!" Certes, admet-elle, ces restes de moeurs patriarcales ont entraîné beaucoup d'abus. Mais les conditions économiques sont grandement responsables de ces cohabitations qui pourraient cesser à l'arrivée des allocations de vieillesse. Elle suppose que la correspondante si agressive a vécu sous la férule de l'une de ces maîtresses femmes qui ne déposaient le sceptre que lorsqu'il lui tombait des mains (53). Sympathique à une bru qui s'identifie à une esclave, Marie-Josée écrit qu'il ne sert à rien de toujours ruminer le passé. Elle recommande d'essayer de trouver en elle-même la force de survivre sans s'attarder aux commentaires de son entourage, de prendre soin d'elle-même et de s'accorder de petites détentes. Puis sur le mode impératif, elle ajoute: "Laissez le passé enterrer le passé. Vivez la minute présente. Essayez de vous remonter le physique comme le moral. C'est une gymnastique des plus salutaires. Courage (54)." De cette façon, Marie-Josée tente de tirer la correspondante de sa morbidité.

Sous l'en-tête de la question-vedette: "Je ne blâme personne, j'ai choisi par amour mais librement...", la courriériste a publié le témoignage de: "Une bru qui s'est leurrée (55)!" Marie-Josée soupçonne que la correspondante a beaucoup appris de la vie et que son expérience n'aura pas été vaine. Puis fidèle à sa pédagogie, la confidente dégage la richesse du message en félicitant l'interlocutrice pour la belle hon-

52 Ibid., le 8 mai 1968, p. 18.

53 Ibid.

54 Ibid., le 3 juillet 1968, p. 12.

55 Ibid.

néteté qui la fait se juger telle qu'elle est. Elle souligne que cette belle-fille ne cherche pas à accabler les autres des difficultés inhérentes à son choix. Maintenant cette bru est capable de dégager les éléments positifs de la situation et son témoignage ajoute un aspect nouveau à une question aussi brûlante. La courriériste l'en remercie et demeure étonnée du silence des belles-mères probablement beaucoup moins agressives qu'on ne le croit généralement.

Elle présume qu'il y a: "Beaucoup de renoncement de la part d'une femme vieillissante pour accepter de voir surgir une toute jeune femme, en pleine possession de tous ses moyens qui s'installe au coeur de son foyer et au coeur de son fils..." (56)." Marie-Josée répète à "Petite maman qui garde son sourire malgré tout (57), qu'elle ne peut pas croire que la majorité des belles-mères se plaisent à torturer leurs brus. Elle admet que la situation de la mère d'un jeune mari est délicate quand elle doit partager son bien en plus de partager son fils. "Même dans les situations normales, ces deux femmes, l'épouse et la belle-mère se considèrent souvent comme des rivales (58)." Partageant l'opinion de l'interlocutrice, la confidente rappelle qu'une situation clarifiée avant le mariage, par un contrat en bonne et due forme, simplifie beaucoup les choses. Elle lui demande s'il ne serait pas encore possible de remédier à la situation aliénante et si le mari ne pourrait pas intervenir pour éviter le pire, puis, en guise de consolation, elle ajoute: "Votre belle-mère ne pourra pas toujours tenir les "cordeaux" aussi raides (59)."

56 Ibid., le 5 juin 1968, p. 14.

57 Ibid.

58 Ibid.

59 Ibid.

Il est inutile de ruminer le passé en s'accusant constamment rappelle la courriériste qui prévient la plaignante contre elle-même: "Nous avons souvent tendance, nous les femmes, à dramatiser et à interpréter le moindre geste, la moindre allusion comme des reproches (60)." Elle incite à l'indépendance: "Agissez au meilleur de votre connaissance et laissez aller le reste. Vous êtes riche de l'amour d'un mari et de l'affection de beaux enfants. Ce n'est pas la sécheresse de cœur d'une femme aigrie qui peut parvenir à vous appauvrir (61)." Tout au long de l'intervention, Marie-Josée veille sur les valeurs traditionnelles en tentant de préserver la famille, cependant elle suggère des attitudes, voire des actions qui permettront à la correspondante d'établir un équilibre qui tienne aussi compte d'elle-même. C'est l'indice d'un glissement vers la valorisation des valeurs modernes qui privilégient l'individualisme et l'épanouissement de la personne plutôt que la soumission à la communauté et la solidarité collective (62).

Avant de lasser ses lectrices avec les complaintes des brus, Marie-Josée invita les accusées à présenter leur opinion. Quelques-unes s'y hasardèrent. La première belle-maman à prendre la parole enfreignit le protocole du courrier mais elle reçut quand même les honneurs de la publication sous le titre vedette: "Parce que vous avez marié le garçon de la maison, vous croyez que tout vous est permis... (63)." La courriériste regrette le ton violent et agressif de ce réquisitoire qui évoque bien

60 Ibid.

61 Ibid.

62 Shorter, op. cit., p. 29.

63 La Terre de Chez Nous, le 21 août 1968, p. 15.

des préjugés contre les belles-mères et qui se retournent contre elles-mêmes, par exemple: jalouse non refoulée contre la jeune rivale, désir de conserver le gros bout du bâton jusqu'à la mort, rancœur contre le mari qu'on a relégué aux fonctions de "géniteur", idéalisation facile de la "sainte femme" contre la "jeune étrangère aux cuisses à l'air ... etc ... (64)."

La courriériste attribue à la maladresse verbale plutôt qu'à la mesquinerie le ton virulent de la missive, puis elle suggère un examen de conscience: "Quand il y a mésentente dans une famille, tous les torts sont rarement du même côté. Il y a des "saintes femmes" qui sont drôlement pesantes à supporter. Comme il y a des petites brus qui ont la cervelle plus que légère (65)." Elle recommande aux lectrices d'envisager la solution de deux foyers plutôt que de souhaiter que les jeunes filles restent chez leur père au lieu de vivre avec les beaux-parents, comme le proposait une correspondante. Il importe de se placer en situation de ménager ses nerfs et son cœur. Puis Marie-Josée conclut sur un ton énergique qui fait appel aux valeurs chrétiennes: "L'héroïsme n'est pas le lot commun, la sainteté muette et patiente non plus. "Pauvre Cerisier d'automne", vous venez de nous en servir un exemple frappant (66)."

L'opinion suivante porte le titre-vedette: "Nos hommes semblent injectés d'un microbe incurable: le patrimoine! ..." et signée: "J'es-père avoir mon nom au martyrologe (67)." Marie-Josée réplique qu'elle

64 Ibid.

65 Ibid.

66 Ibid.

67 Ibid., le 4 septembre 1968, p. 16.

ignore si le nom de cette femme sera là, mais tout au moins, ses commentaires sont en vedette dans La Terre de Chez Nous. Elle s'étonne de la profondeur et de la justesse du discours de la plupart des femmes qui ont dépassé la cinquantaine et qui se donnent la peine d'écrire au courrier. Passant au contenu, elle cite André Gide: [sic] (68). "L'Enfer, c'est les autres..." pour expliquer que vivre avec les autres est toujours difficile. Puis elle rappelle que le don du silence pourrait être un facteur de paix au sein des familles, de même qu'un plus grand détachement des biens matériels, ce qui réfère aux valeurs évangéliques (69).

Cependant la courriériste diffère d'opinion avec l'interlocutrice en ce qui a trait au patrimoine, dans la sujétion de la femme aux tâches et aux servitudes de la vie agricole. S'il arrive souvent que "la terre" passe avant les humains, dans beaucoup de familles, de l'aveu même des femmes, c'est la mère, dans bien des foyers, qui décide et ordonne. Comme c'est différent chez la plaignante, c'est la preuve qu'on ne peut généraliser à l'extrême, écrit Marie-Josée qui rappelle que c'est le patrimoine qui a permis aux fermes, aux filles, aux hommes de s'épanouir et de vivre. C'est une vérité élémentaire de rappeler qu'il n'est plus nécessaire d'entasser plusieurs familles sous le même toit. Elle souhaite à la correspondante de réaliser son désir de se rapprocher de Dieu, de terminer ses jours dans un foyer et de renouer avec ses enfants et ses petits-enfants, sans lassitude et sans peine (70). Cette réponse, imprégnée de valeurs religieuses, prêche la paix, la justice, la joie, l'amour

68 Plutôt Jean-Paul Sartre.

69 La Terre de Chez Nous, le 4 septembre 1968, p. 16.

70 Ibid.

à développer au sein des familles. A la grand-mère qui veut se rapprocher de Dieu, Marie-Josée rappelle un principe de spiritualité évangélique: "Je pense bien que vous n'en êtes jamais si près, du Bon Dieu, qu'en continuant de travailler avec amour auprès de ceux qui vous sont chers (71)."

Si Marie-Josée est maintenue dans des fonctions d'écoute des souffrances des abonnés de La Terre de Chez Nous, c'est qu'elle répond avec sympathie aux aspirations de mieux-être des correspondants en évoquant les valeurs auxquelles ils croient. La courriériste soutient la famille traditionnelle, non à n'importe quel prix mais dans les limites du seuil d'acceptation des personnes; au delà, elle conseille les conjoints qui songent à la séparation comme moyen de survie. Elle recommandera la rupture dans des cas extrêmes. Elle pousse les indécis au dialogue ferme et digne. En ce sens, elle fait œuvre d'éducatrice auprès de beaucoup d'adolescents et d'un bon nombre d'adultes. Chaque correspondant est invité à se tenir debout face à ses propres difficultés, à les examiner puis à les surmonter. Chaque message s'adresse à une personne déterminée mais le nombre d'individus influencés par ses idées est considérable. Occasionnellement elle affiche des valeurs spirituelles empruntées à la tradition chrétienne et reconnues comme valables auprès de ses lecteurs. Il est impossible d'évaluer sa contribution au maintien de la structure de la société canadienne-française ou à ce qui la remet en cause.

71 Ibid.

CONCLUSION

La Terre de Chez Nous semble faire œuvre humanitaire en allouant un espace considérable au "Courrier de Marie-Josée." Les deux sources consultées, les lettres des correspondants et les réponses publiées indiquent une mutation de la famille et par voie de conséquence celle de la société canadienne-française. Cette mutation s'insère dans ce que Shorter (1) a reconnu comme éléments de l'évolution récente de la famille occidentale. L'historien de la famille a évoqué la rupture définitive des liens qui unissaient les jeunes générations aux anciennes comme un premier aspect de la révolution sexuelle contemporaine: elle s'exprime par l'indifférence des adolescents à l'endroit de la famille, à ce qu'elle représente et défend; c'est l'éclatement des valeurs entre parents et enfants. La manifestation la plus évidente semble exprimée par le besoin de sortir, de rencontrer des copains et des copines en dehors du cercle familial, comme si les adolescents suffoquaient à l'intérieur du premier groupe d'appartenance. Les parents en portent l'odieux, plus spécialement la mère, s'ils posent des conditions aux rencontres des jeunes, pis encore s'ils s'y opposent.

Comme deuxième aspect, Shorter (2) présente l'instabilité nouvelle de la vie du couple reflétée dans l'élévation en flèche de la courbe des divorces. La littérature dépouillée ne relate pas de divorce mais les intentions des correspondantes d'en arriver à la rupture de la vie commune sont formellement exprimées dans la correspondance. Mânts couples

1 Op. cit., pp. 326-327.

2 Ibid.

tiennent encore en raison de la dépendance économique de la femme vis-à-vis du mari, car, en bien des cas, la séparation morale a déjà livré les conjoints à une solitude. D'ailleurs aucune épouse n'évoque la pression sociale ou religieuse pour s'empêcher de se séparer. L'autre motif exprimé pour continuer la vie commune réside dans une volonté manifeste d'avoir la garde des enfants, ce que les mères craignent de perdre dans une séparation légale. L'attitude de ces femmes confirme un autre avancé de Shorter: "La famille nucléaire s'est construite autour de l'affection de la mère pour le nourrisson (3)."

Le troisième aspect de la mutation culturelle analysé par Shorter est la destruction systématique, par la libération de la femme, du concept de "nid" autour duquel s'était bâtie la vie de la famille nucléaire; pour une bonne part de la population féminine du monde occidental, il s'avère que le nid n'est plus si béni qu'il ne l'était dans la famille moderne. Dans ce modèle familial, un des caractères distinctifs serait la relation privilégiée entre les parents, particulièrement la mère et les enfants, relations qui se prolongeaient jusqu'au mariage. En 1968, les jeunes prennent le contrôle de l'apprentissage de la vie en société sans égard à l'opinion des parents sur le bien et le mal, le juste et l'injuste. D'ailleurs le recours fréquent à une tierce personne, en l'occurrence, Marie-Josée, en est une frappante illustration. Le besoin de sortir, maintes fois crié par les adolescentes, vise la rencontre avec leurs pairs qui exercent sur eux le contrôle de l'apprentissage de la vie.

3 Op. cit., p. 337.

Marie-Josée, témoin privilégiée de la souffrance engendrée par les difficultés de la vie conjugale et familiale, agit le plus souvent comme modératrice. Elle tente de réconcilier les couples même s'il lui arrive de prescrire la séparation, elle devient ainsi un agent de changement social.

La famille rurale canadienne-française semble bien, elle aussi, ébranlée par une "post-modernité". Ce sont les piliers même qui sont fragilisés car ce sont bien les mères qui étouffent dans cette société, puis les enfants et même parfois les maris qu'on entend soupirer. La stabilité des couples semble en train de s'éroder au point de faire place à des monogamies successives. Les témoignages rencontrés le laissent croire.

En résumé, les relations du vécu des correspondants sont de nature doloriste quels que soient l'âge, l'état civil et le sexe. L'anonymat assurant la confidentialité du courrier semble un facteur sécurisant dans l'aveu car il élimine le risque d'encourir un jugement et d'être reconnu dans son mal de vivre ou dans son échec. Ainsi le locuteur se soulage dans la description de sa douleur intime et se dispose à accueillir la parole apaisante de Marie-Josée.

Le courrier devient un lieu révélateur de mutation de la famille. Pour certaines personnes, il pourrait même provoquer un changement en ce qu'il permet l'expression d'un vécu nouveau "déréglementé", hors norme. Par sa "bi-directionalité", le courrier suggère aux lecteurs une révision de leurs schèmes de relations conjugales et familiales. Le courrier du

coeur, en l'occurrence, celui de Marie-Josée, est un lieu où se rompt la solitude, objet de souffrance des époux, des célibataires et des jeunes. Carrefour d'opinions, il provoque un changement personnel d'attitude susceptible d'influencer la dynamique familiale et, ce faisant, il exerce une fonction d'agent social de changement. Les correspondants, originaires du milieu rural, pour la plupart, ont décrit l'ébranlement de la famille moderne. En ce sens, on peut considérer le courrier, porteur de fragments de récits de vie, comme un révélateur de la mutation des mentalités.

APPENDICE

Titres des volumes suggérés par Marie-Josée

Baillargeon, Jacques et Hélène Pelletier-Baillargeon. La régulation des naissances; précis de la méthode symptothermique. Préface de Roland Simard. Montréal, Editions du Jour [cl963]. 157p.

Le 24 janvier, p. 54, Fernande. (1)

Baillargeon, Samuel. Histoire de la littérature canadienne-française. Préface du Chanoine Lionel Groulx. Montréal, Fides [1964, cl957]. 525p.

Le 6 mars, p. 18, Petite Chercheuse.

Bossinot, Roger. L'encyclopédie du cinéma. Paris, Bordas [1967]. 1549p.

Le 30 octobre, p. 16, Pour Ginette.

Charbonneau, Hubert et Serge Mongeau. Naissances planifiées. Pourquoi? Comment? Montréal, Editions du Jour [cl966]. 153p. (Editions du Jour, cl7)

Le 11 septembre, p. 14, Amour perdu.

Le 4 décembre, p. 16, Je voudrais savoir.

Cholette-Pérusse, Françoise. La sexualité expliquée aux enfants; quoi dire, comment le dire. Montréal, Editions du Jour [cl965]. 159p.

Le 7 février, p. 18, Clo-Clo de Rouville.

Le 11 septembre, p. 14, Lise.

" " " " Amazone noire.

1 Date de publication de la suggestion dans La Terre de Chez Nous en 1968 et le nom du destinataire.

Daveluy, Paule. Chérie Martin, roman. Montréal, Editions du Jour, 1957. 206p.

--- Drôle d'automne, roman pour adolescentes. Québec, Editions du Pélican, 1961. 133p.

Le 6 mars, p. 18, Petite Chercheuse.

Elbo, Raoul. Dansons. Verviers (Belgique), Gérard, 1966. 157p. (Bibliothèque Marabout-Flash, 2).

Le 9 octobre, p. 18, Soleil d'automne.

Flaubert, Gustave. Madame Bovary: moeurs de province. Paris, Garnier, 1961. 463p.

Le 17 juillet, p. 16. Claude de 30 ans.

Gendron, Lionel. Ses livres.(2).

Qu'est-ce qu'une femme? Adolescence, début marital et problèmes psychiques de l'épouse. 1961. 255p.

Qu'est-ce qu'un homme? 1962. 140p.

Quel est votre quotient psychosexuel? 1963. 160p.

L'adolescente veut savoir. 1964. 172.

L'adolescent veut savoir. 1965. 173p.

La mariée veut savoir. 1966. 174p.

La femme et le sexe. 1967. 139p.

L'homme et l'art érotique. 1968. 191p.

Le 3 avril, p. 18, Mme B.

Mongeau, Serge. Cours de sexologie. Montréal, Editions du Jour, 1967-68. 2 vol.

Le 3 juillet, p. 12, G.G.

2 Liste reconstituée des titres des volumes publiés par le docteur Gendron, à Montréal, aux Editions du Jour.

Piuze, Suzanne. La santé par le Yoga. Nouv. éd. revue et augm.. Montréal, Editions du Jour [cl967]. 134p.

Le 11 septembre, p. 14, Marion.

Tisseyre, Michelle. L'Encyclopédie de la femme canadienne. Montréal, Messageries de Saint-Laurent [cl966]. 1056p.

Le 3 avril, p. 18, Mme B.

Le 23 octobre, p. 12, Mme A.M. de Beauce.

Tougas, Gérard. Histoire de la littérature canadienne-française. 2e éd. rev. et augm. Paris, Presses universitaires de France, 1964. 312p.

Le 6 mars, p. 18, Petite Chercheuse.

Van de Velde, Th.-L. Mariage parfait. Bruxelles, Editions Muller Studer, 1958. 295p.

Le 3 juillet, p. 12, Vol d'oiseau.
" " " " " " G.G.

Anonymes

Encyclopédie Grolier. Montréal, Société Grolier, 1960. 10 vol.

Le 27 mars, p. 26, Corine.

*Encyclopédie Larousse.

Le 27 mars, p. 26, Corine.

Guide Marabout de la femme. Verviers (Belgique) Gérard, 1966. 2 vol.

Le 3 avril, Mme B.

*L'histoire du monde. Editions Maisonneuve.

Le 23 octobre, p. 12, Mme A.M. de Beauce.

*Maman, dis-moi tout sur les menstruations. Montréal, Johnson-Johnson.

Le 3 juillet, p. 12, Marie-Chantal.

* marque les titres dont l'indice bibliographique complet est introuvable.

Le programme 10BX pour être en forme, de l'Aviation royale du Canada.
Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1963. 46p.
(Sur la page couverture: Le programme XBX)

Le 3 juillet, p. 12, G.G.

Le roman canadien-français: évolution, témoignages, bibliographie.
Paris, Fides, 1964. 458p. (Archives des lettres canadiennes,
vol. 3).

Le 6 mars, p. 18, Petite Chercheuse.
